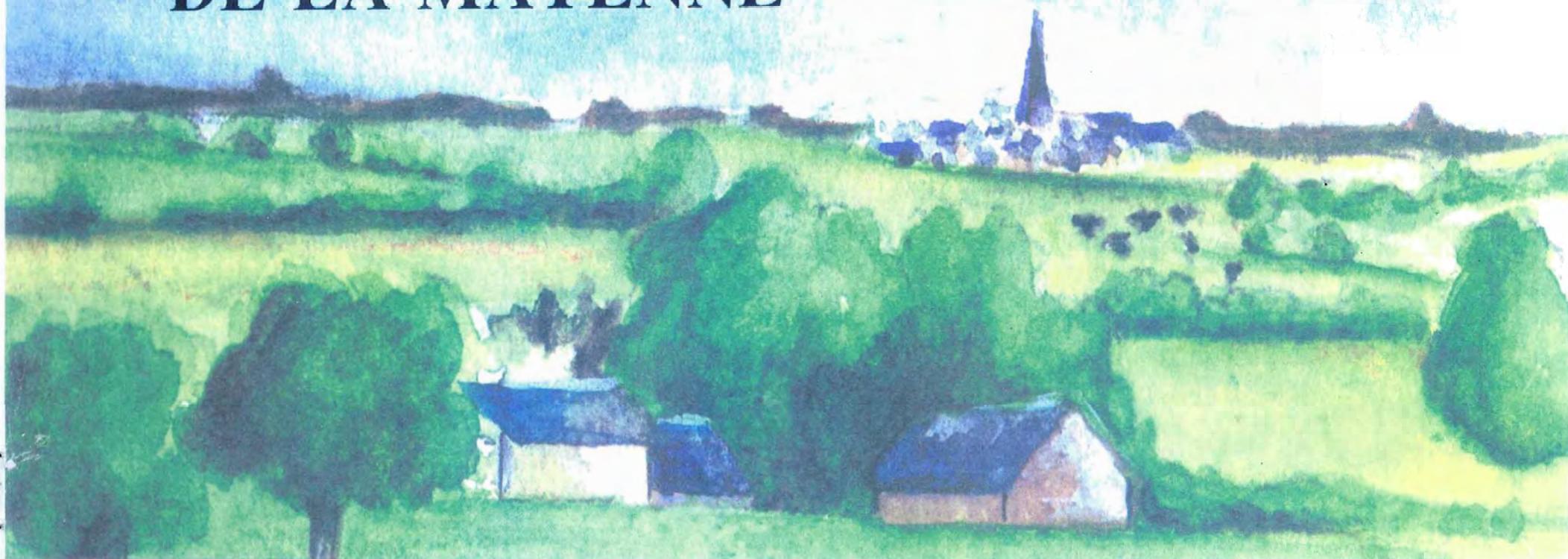


ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

1
CONTEXTE GÉNÉRAL



Direction
Départementale
de l'Équipement

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA MAYENNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE



DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
PAYS DE LA LOIRE

L'ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

A ÉTÉ RÉALISÉ :

Entre Janvier et Décembre 1999, par :

Le bureau d'études CERESA
(paysage et environnement)
Le Pont, route de la Rivière
35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
Tél. 02.99.05.16.99 Fax. 02.99.05.25.89

L'atelier TRIGONE
(urbanisme et architecture)
16 rue de la Santé
35000 RENNES
Tél. 02.99.30.86.72 Fax. 02.99.31.18.82

A POUR OBJECTIFS :

- de dresser un état des lieux comme un « arrêt sur image » des paysages dans un espace délimité,
- de comprendre l'organisation des paysages,
- de caractériser les unités paysagères du département,
- d'évaluer le degré de sensibilité ou d'instabilité lié aux évolutions pressenties des paysages,
- de constituer un document de communication et de sensibilisation ayant valeur de référentiel,
- de mettre en avant les enjeux, les objectifs et les outils pour préserver et renforcer la diversité et la qualité des paysages mayennais de demain.

S'ORGANISE EN QUATRE TOMES :

analyse - diagnostic - tendances d'évolution

TOME 1 : CONTEXTE GÉNÉRAL

(à l'échelle du département)

TOME 2 : UNITÉS PAYSAGÈRES

(six unités composent le département)

TOME 3 : ÉTUDE DE CAS

(quelques exemples à l'échelle de la commune)

enjeux - recommandations

TOME 4 : RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES

(à l'échelle du département et des unités paysagères)

PRÉAMBULE

APPROCHE PAYSAGÈRE GÉNÉRALE

VOLET

Approche paysagère générale	5
Introduction	7
Les constituants éphémères	
Le climat : ses variations fines créent des paysages éphémères	9
Les constituants stables	
Une géologie rattachée au Massif Armoricaïn	11
Un relief orienté Nord-Sud	13
Un chevelu hydrographique dense	15
Les constituants en évolution	
La genèse des paysages	17
Paysages et couverture arborée	23
Le bocage	
La forêt	
Les vergers	
Paysages, prairies et cultures	33
Paysages et points particuliers	35
Les plans d'eau	
L'élevage hors sol	
Les carrières	
Paysage et bâti	41
Paysages et modes de découverte	63
Le chemin de fer	
La Mayenne canalisée	
Le réseau routier	
Les sites promus par le tourisme	69
Les représentations iconographiques	71
Synthèse	72
Bibliographie	73



Le paysage est ici fait de nuances. Nuances issues d'influences contrastées qui se côtoient, se rencontrent et s'estompent progressivement sur le territoire mayennais : influence de l'Anjou au Sud, de la Bretagne à l'Ouest, de la Normandie au Nord.

Riche de ces influences, la Mayenne offre **des paysages variés concourant à une même notion d'harmonie** : le quadrillage des haies souligne discrètement le relief, les prairies entretenues laissent apparaître les cours d'eau, le bâti souvent de qualité, aux pierres massives issues du sous-sol local participe à cette harmonie. Les paysages ruraux de la Mayenne sont semblables à des **jardins cloisonnés par des haies**, façonnés progressivement par l'homme.

Cette maîtrise du territoire, l'image rurale traditionnelle de la Mayenne tend à s'amenuiser, voire disparaître lorsque le relief devient plus escarpé dans la partie Nord-Est du territoire, lorsque bois et étangs prédominent dans le paysage, là où les vallées se font plus sinueuses. Le paysage devient alors beaucoup plus sauvage.

L'homme a néanmoins su « exploiter » les accidents du relief pour créer des sites défensifs (par exemple, Sainte Suzanne), les forêts et l'eau pour faire fonctionner ses industries présentes dès le XVI^{ème} siècle (forges, puis industrie de la toile...). Ces sites parfois « pittoresques » confèrent d'autres visages à la Mayenne.

Les paysages de la Mayenne sont aussi « faits » d'eau : eaux calmes ou tourmentées qui ont façonné des paysages particuliers de pentes douces ou parfois abruptes mettant alors en exergue l'affleurement de la roche. Ces cours d'eau parcourent, ondulent sur les terres le plus souvent imperméables du département.

La rivière la plus importante, la Mayenne, traverse le département en son centre du Nord au Sud qu'elle divise en deux parties distinctes et à peu près égales. Plus qu'une voie de communication, c'est un espace privilégié, aux teintes et paysages spécifiques. Jalonnée des villes phares de Mayenne, Laval, Château Gontier, cette rivière constitue en quelque sorte la « colonne vertébrale » du département.



L'atlas des paysages du département de la Mayenne propose une « cartographie » à un instant donné des paysages. Cette « cartographie » est en partie subjective puisque les paysages sont des réalités complexes et mouvantes perçues différemment selon les observateurs.

Cet atlas vise à obtenir un **équilibre** entre la **perception de terrain** et l'**analyse « rationnelle »** des différentes composantes du paysage.

Ce tome 1 de l'atlas de paysages constitue un **préalable** nécessaire à la présentation du « **cadre général** » du département, à la compréhension des différents composantes des paysages mais aussi à la prise en compte de leur constitution progressive.

Le paysage dans un lieu donné n'est pas figé. A l'échelle de l'Histoire bien sûr, mais également au fil des saisons, au cours d'une journée, il change sous l'influence des constituants éphémères (les variations liées au climat, les couleurs...) qui lui donnent de multiples facettes. Ainsi un paysage sous la pluie paraîtra plus nostalgique que sous le soleil.

A l'opposé, les constituants stables, la géologie, le relief, l'hydrographie et leurs conséquences donnent au paysage un cadre fixe qui paraît, dans l'ensemble, immuable à l'échelle humaine.

L'homme, au fil du temps, n'a jamais cessé de modeler son cadre de vie et par conséquent de modifier les paysages qui évoluent. Ces évolutions du paysage peuvent parfois être dues à des initiatives privées mais bien plus souvent elles s'inscrivent dans une logique collective qui est celle de l'histoire : les événements politiques, religieux s'enchaînant au fil du temps expliquent l'occupation du territoire et l'organisation des espaces actuels. A notre échelle de temps, ce sont les constituants en évolution (la couverture végétale, les points particuliers, le bâti, les modes de découverte) qui font varier le paysage.

Pressentir ce que seront nos paysages de demain, réfléchir aux modes de gestion les mieux adaptés, nécessite avant tout un état des lieux afin d'évaluer les sensibilités et les enjeux des paysages actuels.

Les acteurs du tourisme mettent en valeur les sites incontournables ; toutefois le présent document a également pour objet de mettre en lumière les paysages les plus modestes, les plus quotidiens qui participent à notre cadre de vie.



Le temps qu'il fait influence
notre perception des paysages.



LE CLIMAT : SES VARIATIONS FINES CRÉENT DES PAYSAGES ÉPHÉMÈRES

Le climat mayennais se caractérise par la **variabilité du temps** liée à la confrontation de l'influence continentale et océanique.

Variabilité du temps à l'échelle d'une journée :

La direction des vents, la température, la charge nuageuse sont autant de paramètres qui peuvent fortement varier en 24 heures. **Cet aspect changeant donne à un même paysage plusieurs visages successifs et le rend donc dynamique.**

Variabilité du temps à travers les saisons :

Le climat mayennais est **caractéristique de l'Ouest**. La pluie y est très présente, non en quantité, mais par la fréquence de ses averses, il n'existe pas réellement de saison sèche.

Cette humidité ambiante est due à la proximité de la mer et aux vents d'ouest dominants. En outre, la végétation du pays de bocage contribue à renforcer cette humidité.

En hiver, les influences maritimes et continentales sont sensibles, les précipitations en moyenne sont plus présentes à l'ouest.

Au printemps, l'influence continentale l'emporte et les pluies sont donc plus faibles et réparties plus régulièrement.

En été, saison des orages, les précipitations sont plus rares mais plus fortes, la pluie est une pluie de relief donc plus importante à l'Est.

En automne, saison des pluies par excellence, les influences marines s'exercent avec force ; l'air marin en se refroidissant à mesure qu'il pénètre dans les terres, apporte de grande quantité d'eau.

Des **nuances climatiques** existent sur l'ensemble du département sans jamais atteindre des extrêmes. Elles contribuent ainsi à « nuancer » les paysages mayennais.

D'une façon générale, la quantité de pluie diminue avec les altitudes du Nord au Sud. Les accidents de relief exposés aux vents maritimes sont les plus humides ; en arrière de ce maxima, un affaissement du relief, même faible, se traduit par une réduction des précipitations.

Le Nord-Ouest est très arrosé : il est le plus ouvert aux influences maritimes et les vents pluvieux du Sud-Ouest ne rencontrent aucun obstacle important. De manière générale, les reliefs directement frappés par les vents du Sud-Ouest sont humides.

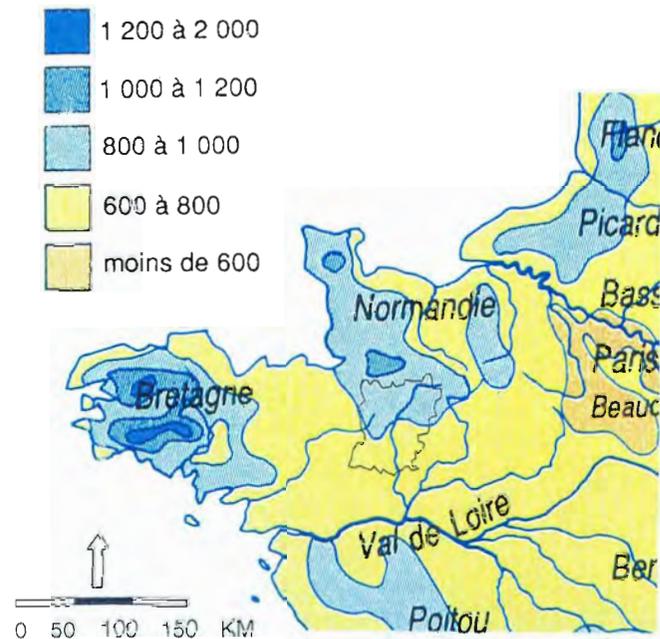
Au Sud du département, les ondulations moins marquées du relief, laissent glisser les vents pluvieux : les pluies sont plus faibles et plus régulièrement distribuées.

La température moyenne annuelle croît du Nord au Sud. L'influence de la latitude est donc sensible. Les influences maritimes tempèrent ces variations entre le Nord et le Sud et empêchent les excès. Seule la région Nord-Est doit être mise à part, l'hiver y étant plus rude, plus long et plus rigoureux.

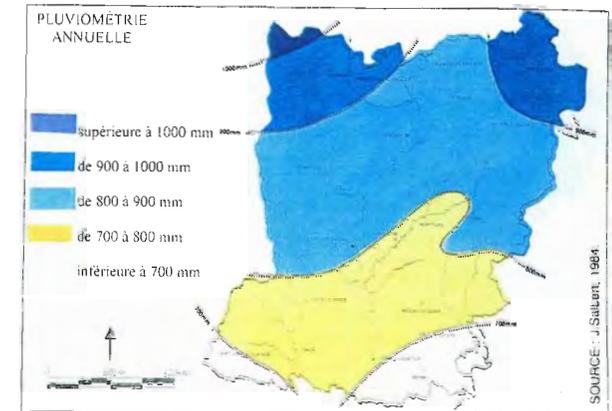
La combinaison pluviométrie - température a une influence sur **les perceptions des paysages et « l'ambiance » qui s'en dégage**. Le climat plus chaud et sec du Sud génère une ambiance plus chaleureuse se rapprochant de la douceur « angevine » tandis que le climat plus froid et humide du Nord-Est renforce son aspect « montagnard ».

Le climat influence aussi le paysage par son impact sur l'occupation du sol. Ainsi le climat du Sud mayennais est plus propice à la céréaliculture que celui du Nord.

HAUTEUR MOYENNE DES PRÉCIPITATIONS ANNUELLES (en MM)



SOURCE : Petit Atlas de la France, 1993



« Le maître des hauteurs, c'est le vent qui secoue fortement les arbres, casse les branches et balaie durement la lande. Les sommets et les pentes exposés aux rafales du sud-ouest ou à la bise du nord-ouest, sont particulièrement atteints ... Ainsi, le vent ajoute à la médiocrité des sols, à l'âpreté de la lande offrant des paysages bien armoricains : de ces paysages à la fois tristes et d'une sauvage beauté, suggestifs de légendes comme ceux des hauteurs bretonnes. »

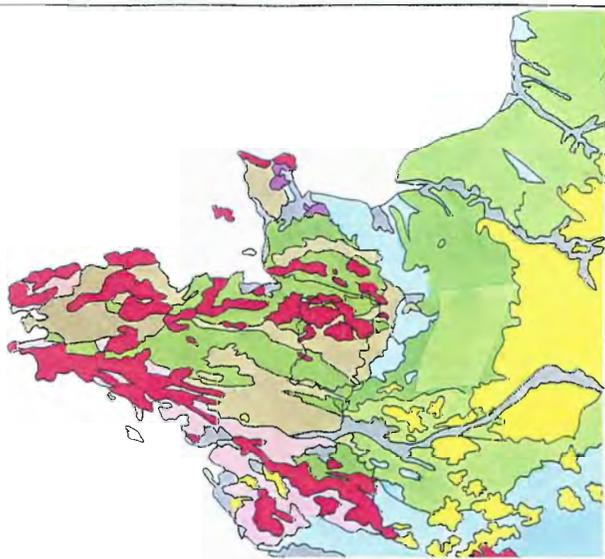
(Les collines du Maine et de Normandie, Philippe Chatellier).

LA GEOLOGIE

LÉGENDE

- Schistes et grès du Briovérien
- Schistes, grès, poudingues du Cambrien
- Grès armoricain et filons de porphyre de l'Ordovicien
- Schistes noirs du Silurien
- Schistes et calcaires du Dévonien
- Terrains du Carbonifère
- Terrains granitiques
- Dépôts sédimentaires

SOURCE : BRGM

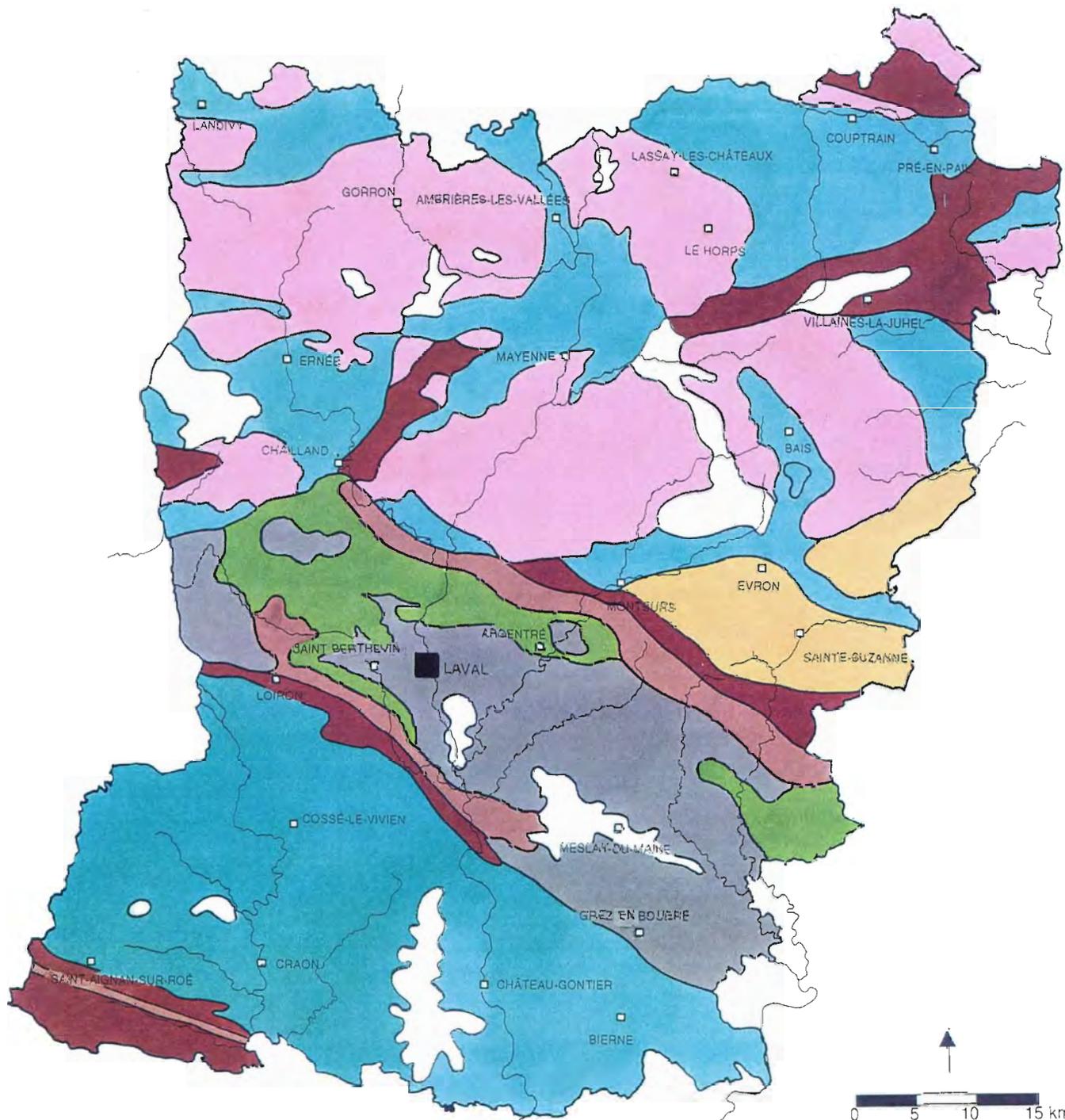
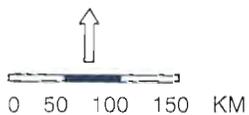


ROCHES SÉDIMENTAIRES

- Quaternaire
- Tertiaire
- Crétacé
- Jurassique
- Permo-Trias
- Primaire

ROCHES MÉTAMORPHIQUES ET ÉRUPTIVES

- Gneiss
- Granites
- Antécambrien



LES CONSTITUANTS STABLES

Une géologie rattachée au massif armoricain

Souvent invisible, le sous-sol est un élément déterminant du paysage. **Le relief, la végétation spontanée, les cours d'eau, mais aussi les matériaux de construction sont liés à la nature du sous-sol.**

L'histoire géologique de la Mayenne est liée à celle du Massif Armoricain :

Au précambrien, la Mayenne correspond à un bassin, inclus dans celui du Massif Armoricain, où se déposent les sédiments qui sous pression orogénique donneront les schistes précambriens.

Ce socle ancien subit de nombreuses modifications (érosion, plissement). Un premier plissement fait émerger les parties Nord et Sud du département laissant entre elles une mer médiane. De cette époque, nous sont parvenues des schistes briovériens.

Au début de l'ère primaire, la mer recouvre La France, ce qui engendre le dépôt :

- des sables qui après cimentation donneront grès et quartzites,
- des argiles qui après durcissement donneront des schistes divers.

A la fin de l'ère primaire, le plissement hercynien fait naître le Massif Armoricain ainsi que trois synclinaux qui orientent la géologie dans un axe Est-Ouest :

- le Synclinal de Mortain Bagnoles au Nord,
- le Synclinal de Martigné Ferchaud au Sud-Est,
- le bassin de Laval au centre du département.

De ce grand synclinal se détachent le synclinal de la forêt de Mayenne, le synclinal de Pail, le synclinal des Coëvrons.

Ces plissements s'accompagnent de remontées de magmas granitiques et granulitiques.

A l'ère secondaire, peu de modifications ont lieu si ce ne sont les phénomènes d'érosion qui tendent à constituer une vaste pénéplaine d'où émergent des roches dures qui jouent un rôle prépondérant dans le relief actuel.

A l'ère tertiaire, le plissement alpin rajeunit le Massif Armoricain, soulevant la partie Nord du département et générant de nombreuses failles parfois à l'origine de vallées. Ce plissement est responsable de la disposition d'ensemble du relief.

Au quaternaire, les sédiments éoliens se déposent sur des plateaux.

La géologie du département peut être caractérisée par 3 ensembles, orientés Nord-Ouest / Sud-Est :

- Au Nord, une imbrication de plusieurs roches imperméables (granites et schistes),
- au centre, une bande de roches sédimentaires plus perméables tels que le calcaire,
- au Sud, un ensemble homogène constitué de schistes.

Lorsqu'ils voisinent avec des roches moins résistantes à l'érosion, les grès forment des lignes de crêtes souvent recouvertes de forêts (compte tenu de la médiocrité agronomique des sols) qui barrent l'horizon. Le relief des régions de schistes et grès est vallonné ou accidenté, parcouru de petits cours d'eau. Le paysage est celui d'une lande, d'une forêt ou d'un bocage.

Les schistes briovériens sont dominés par des reliefs de roches plus résistantes à l'altération. Le relief est donc irrégulièrement ondulé.

Les granites forment des buttes faiblement arrondies, parcourues par un réseau de cours d'eau très ramifié et constituant des vallons étroits. Les affleurements de la roche sont visibles sur des sommets. Les arbres les plus courants sur granite sont le chêne et le hêtre associés à une végétation de landes.

Par ailleurs, **toutes les roches du département** exceptés les alluvions et les calcaires sont imperméables. L'eau est donc facilement accessible, ce qui permettra à l'homme de s'implanter sur l'ensemble du département.



Schiste ardoisier à Renazé



Calcaire de la vallée de l'Erve



Grès du Châtelier entre Entrammes et Nully le Vicoin

Le relief du département est principalement lié aux phénomènes orogéniques qui ont bousculé le massif primaire. **Le relief a l'allure générale d'un plateau ondulé.** Ce plateau s'élève lentement du Sud au Nord. La partie septentrionale de ce plateau est assez accidentée et contraste avec la partie méridionale qui s'incline en pente douce vers la vallée de la Loire dont le relief est plus monotone.

Les plateaux mayennais sont entaillés de rivières circulant dans d'étroites et nombreuses vallées. La Mayenne, principale rivière, dans une longue partie de son cours (entre Cigné et Laval notamment) et ses affluents dans leurs cours inférieurs, empruntent des vallées encaissées où les versants sont en pentes raides.

Les buttes, aux sommets arrondis, aux pentes molles isolées les unes des autres, dépassent fréquemment 300 m d'altitude et portent le nom de mont : Le Mont Aigu (290 m) et Le Mont Rochard (357 m).

Les crêtes sont constituées de roches très dures (généralement des formations gréseuses), qui ont résisté à l'érosion et sont couvertes de landes et de forêts car trop ingrates pour être cultivées. Elles sont orientées Est-Ouest : à la limite de la Sarthe et de la Mayenne se trouvent les Coëvrons (330 m) et au Sud de Pré en Pail, le signal des Avaloirs, point culminant de tout le Nord-Ouest avec ses 417 m d'altitude.

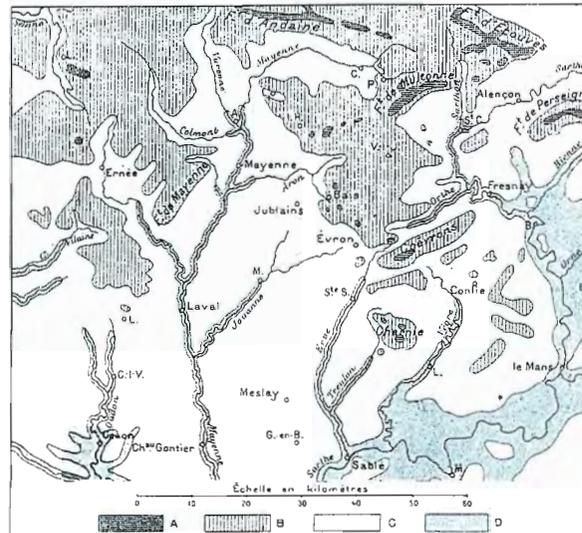


Fig. 13 — Répartition des formes topographiques dans le Bas-Maine (Carte schématique).
A. Plate-forme de la forêt de Mulinne. — B. Plate-forme de la forêt de Mayenne. — C. Plate-forme de Jublains. — D. Vallées actuelles (on n'en a représenté qu'une partie).

M. Musset définit dans « Le Bas Maine » trois types de plates-formes d'érosion :

- la **plate-forme de Jublains** qui s'étend sur une grande partie du département et donne un paysage de plateaux ondulés compris entre 100 et 160 m d'altitude,
- la **plate-forme de la forêt de Mayenne** au Nord-Ouest et surtout au Nord-Est, les plateaux ondulés sont situés 60 m, en moyenne, au-dessus de ceux de la plate-forme de Jublains donc compris entre 150 et 220 m,
- la **plate-forme de Mulinne** où l'on retrouve buttes et crêtes du Nord-Est.

Source Musset 1978



Crête gréseuse boisée du synclinal de Pail perçue depuis l'entrée Sud-Ouest de St-Pierre-des-Nids

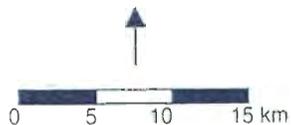
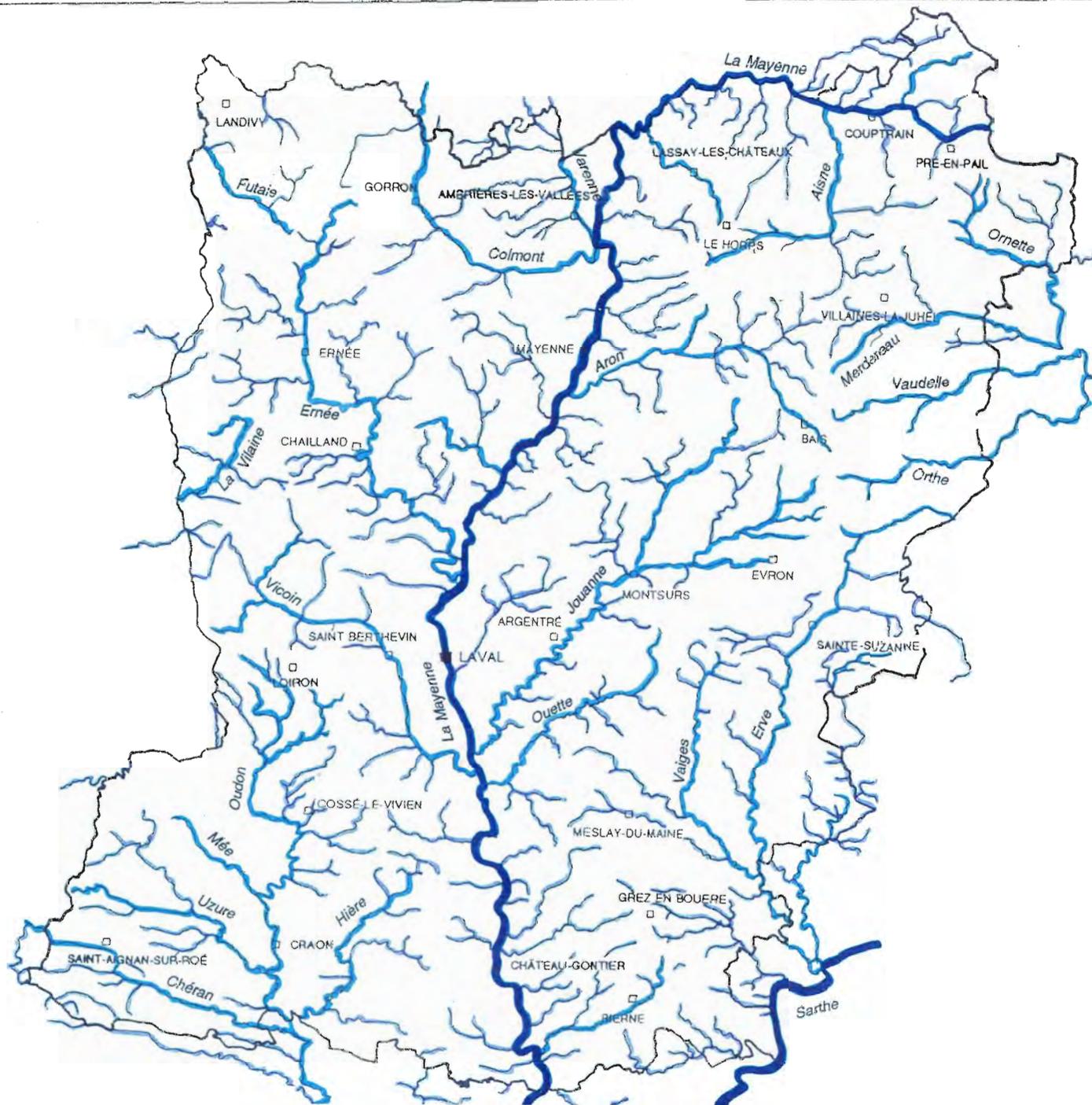


Vallonnements et buttes caractéristiques du Nord-Est du département

LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

LEGENDE :

- la Mayenne et la Sarthe
- autres rivières
- ruisseaux



Dans toutes ses parties, le département de la Mayenne est sillonné de **nombreux ruisseaux et rivières**.

Ces cours d'eau accompagnent le relief vallonné ; au point bas entre deux collines, on rencontre fréquemment un pont et une végétation spécifique, témoins de la présence de l'eau.

La rivière la plus importante est la Mayenne. **Le bassin versant** de la Mayenne et de ses affluents couvrent **la majeure partie du département**.

La Mayenne prend sa source dans l'Orne, au Sud d'un plateau situé à 300 m d'altitude : ce n'est alors qu'un simple filet d'eau incapable de modeler les pentes.

Au niveau de Couptrain, la vallée s'encaisse peu à peu, sa pente est faible. Puis la vallée s'élargit, se borde de prairies humides.

En prenant la direction Nord-Sud, la vallée prend la forme d'un V, aux versants abrupts (les dénivelés les plus importants pouvant atteindre 40 m). Le cours de la rivière est désormais plus rectiligne. En croisant les calcaires carbonifères, le profil de la vallée s'élargit jusqu'à 800 m.

Les affluents les plus importants (La Varenne, le Colmont et l'Aron) présentent des profils comparables à ceux de la Mayenne. En aval, les affluents se caractérisent par une section supérieure lente puis une section plus rapide lorsqu'ils s'encaissent dans des plateaux.

Bien que complétant le réseau hydrographique, les étangs seront traités en tant que constituants en évolution. Ils ont en effet été créés pour la plupart par l'homme, beaucoup d'entre eux ont été asséchés dès le XVIIIème et surtout au XIXème pour des questions d'hygiène, et aujourd'hui, la tendance est à la création de plans d'eau de loisirs.

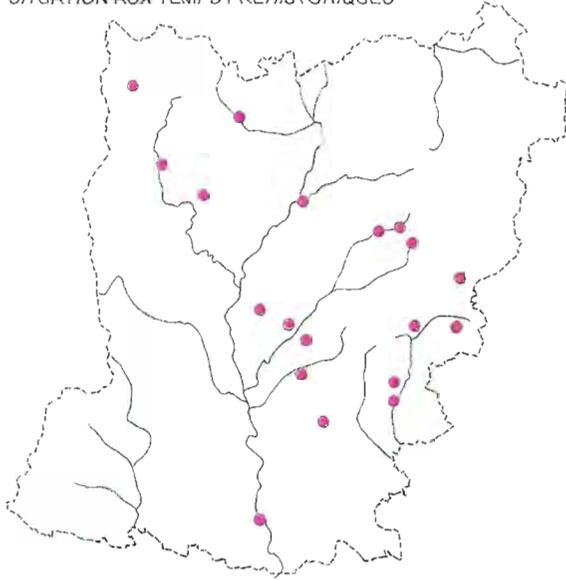


La Mayenne près de Cigné : "un cours d'eau à l'aspect sauvage" parsemé de blocs de granit



La Mayenne à St Frainbault des Prières, un fond de vallée ouvert et attractif

SITUATION AUX TEMPS PREHISTORIQUES

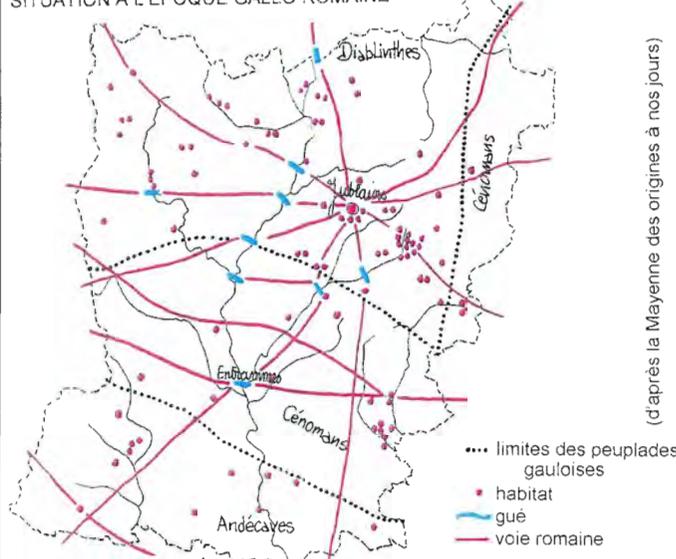


● Sites pré et protohistoriques remarquables.

LA CONQUETE DU TERRITOIRE SE FAIT A PARTIR DES VALLES DE L'ERVE ET DE LA MAYENNE

Source : La Mayenne des origines à nos jours

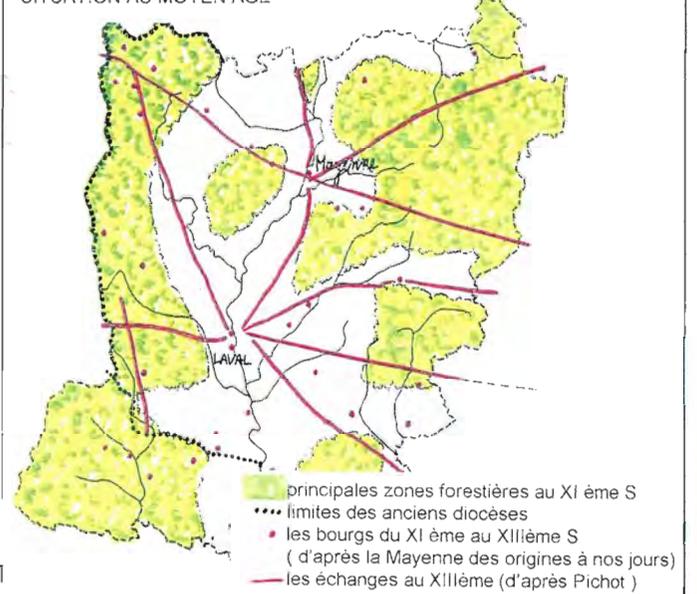
SITUATION A L'EPOQUE GALLO ROMAINE



UN RESEAU DE COMMUNICATION DENSE AXE SUR JUBLAINS
LA REPARTITION DES HOMMES SUR LE TERRITOIRE EST DE PLUS EN PLUS HOMOGENE.
DIFFERENTS PEUPLES SONT IDENTIFIES.

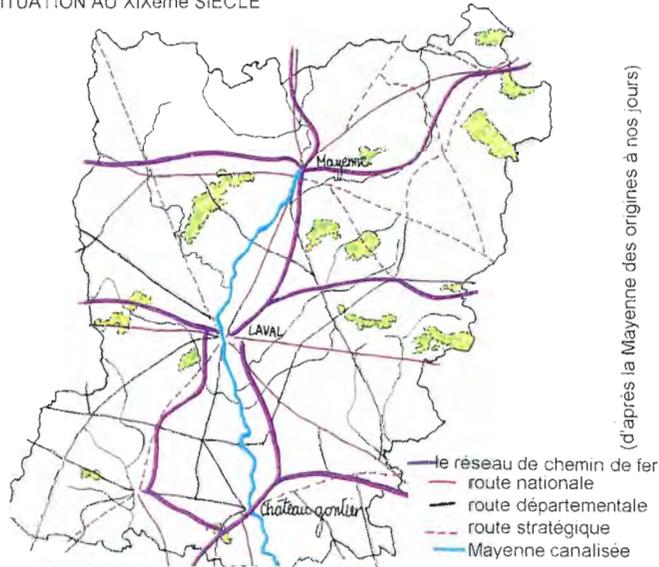
(d'après la Mayenne des origines à nos jours)

SITUATION AU MOYEN AGE



LE DEFRIQUEMENT SUIV LES VALLEES PIONNIERES.
MAYENNE ET LAVAL DEVIENNENT DES CENTRES IMPORTANTS

SITUATION AU XIXème SIECLE



LA FORET A LA MEME REPARTITION QU'AUJOURD'HUI
LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS DE COMMUNICATION EST CONSIDERABLE ET DESSERT L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT
LES LIMITES DEPARTEMENTALES SONT FIXEES SUR LA BASE DE LA CULTURE DU LIN

(d'après la Mayenne des origines à nos jours)

SITUATION AU XXème SIECLE



LE RESEAU FERRE EST CONSIDERABLEMENT REDUIT
L'AUTOROUTE PERMET UNE TRAVERSEE RAPIDE DU DEPARTEMENT ET CREE UN AXE DYNAMIQUE

(d'après carte IGN 100000ème 1994)

Les phases clefs de la formation et de la transformation des paysages de la Mayenne au travers de l'Histoire :

Tous les constituants du paysage, qu'ils soient stables, éphémères ou en évolution, sont étroitement liés. En effet, l'implantation d'un château sera choisie en fonction de la topographie, ses matériaux en fonction de la géologie, son style architectural en fonction de l'époque et du rôle qu'on lui donne. De même, l'occupation des sols dépend non seulement des paramètres agronomiques, mais aussi des connaissances techniques, de la démographie ou du système social. L'histoire est le fil conducteur permettant de comprendre la construction des paysages et d'appréhender l'imbrication des constituants entre eux.

Une conquête à partir des vallées

Aux temps préhistoriques, la vallée de la Mayenne, étroite et encaissée, est plus difficilement accessible que celle de la Sarthe, de la Loire ou de la Vilaine. **La vallée de l'Erve**, affluent de la Sarthe est donc **l'axe de peuplement le plus actif**. L'homme vit alors à l'état sauvage vivant d'abord dans des plaines comme à Mézangers puis dans des grottes comme celle de Saulges.

Au néolithique, lorsque l'homme découvre l'agriculture, il abandonne les vallées pour se **sédentariser sur les plateaux** en pentes douces et au relief faible existant au Sud et à Ernée. Il se limite encore aux parties voisines des cours d'eau.

Au centre des terroirs défrichés, l'homme établit les premières formes d'habitat collectif. De cette occupation du sol, nous sont parvenus dolmens, menhirs et autres monuments mégalithiques qui jalonnent encore parfois le paysage actuel.

Durant l'âge de fer, les celtes occupent la vallée de la Mayenne et de ses principaux affluents. Le département connaît alors **sa première véritable organisation du territoire** avec la route de l'étain venant de Bretagne et d'Angleterre. Le paysage connaît alors sa première transformation à grande échelle départementale.

A cette époque, le paysage est vraisemblablement formé de **forêts et de landes naturelles** entrecoupées de **secteurs défrichés**.

La période gallo-romaine n'est pas une période clef dans l'histoire du défrichement mais bien plus dans celle de l'organisation du territoire : **au carrefour des voies** qui relie, la péninsule et la Normandie occidentale au cœur de l'empire, **Jublains** capitale des Diablinthes, devient une plaque tournante.

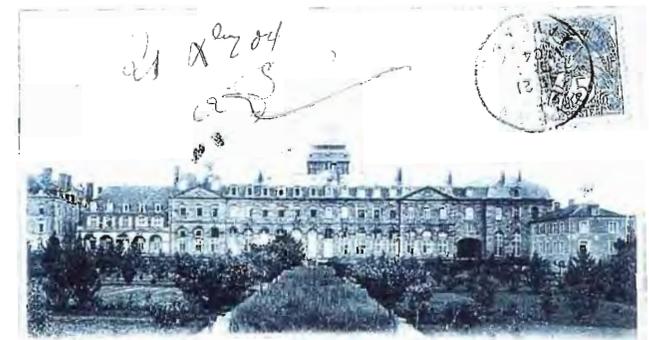
Le Nord-Ouest, presque vide, constitue une véritable marche entre les Armoricaains et les Aulerques dont font partie les Diablinthes, les Cenomans et les Ebuovices.

De cette époque, il faut retenir essentiellement la **mise en place de nombreuses voies de communication** axées pour l'essentiel sur Jublains. Ces voies à vocation militaire drainent la population qui s'installe le long de celles-ci.

Le paysage est alors constitué d'un **réseau d'habitat en étoile** calqué sur celui des voies militaires axées sur une cité. La route d'Angers de l'époque reste très visible dans notre paysage actuel. Les secteurs Nord-Est et Ouest sont laissés à l'écart de ce réseau. Les domaines agricoles sont reliés à l'itinéraire principal par des voies secondaires. **Les camps fortifiés**, placés stratégiquement pour défendre des gués attirent et seront **la base de quelques bourgs actuels**.

Le défrichement organisé par les ermites

L'abbaye d'Evron, fondée fin VII^{ème} siècle après Jésus-Christ et encore présente, témoigne de **l'importance** qu'ont tenu les **religieux au Moyen Âge**. Les ermites venus d'Aquitaine et d'Auvergne drainent une vague de peuplement dans des espaces boisés notamment au Nord et à l'Ouest. **Le défrichement, la mise en valeur de ces terres sont favorisés**. Le paysage, peu à peu maîtrisé et domestiqué s'humanise. Cette christianisation des campagnes fait naître parallèlement de nouveaux centres. Des monastères se créent autour des ermitages (St-Constancien, St-Fraimbault, St-Gault). Excepté Evron, tous les monastères de l'époque ont été détruits au cours des multiples invasions.



EVRON (Mayenne) - Le Communauté, Vue intérieure.

A. Fleury, Coll. Mayenne.

Les origines du réseau d'habitat actuel

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XI siècle que la forêt semble, toujours sous l'initiative des religieux, subir une attaque d'envergure. **L'extension des cultures se poursuivra jusqu'à la fin du Moyen Âge.** Le paysage domestique s'ouvre aux dépens des grands massifs forestiers. Les toponymes qui évoquent la broussaille, la forêt (brière, genêt, teil, brosse) témoignent de cette période de défrichements intensifs. En 1265, Alain d'Avaugour, seigneur de la Mayenne, tentera de mettre fin à ces grands défrichements pour préserver un équilibre : les bois sont utiles pour la chasse mais également pour la construction, le chauffage et l'élevage. Il est intéressant de noter que cette notion d'équilibre à préserver, qui semble très contemporaine en matière de paysage, est apparue dès le XIIIème siècle.

L'imperméabilité du sous-sol permet d'accéder facilement à l'eau, aussi des paysans peuvent s'implanter plus facilement sur les plateaux. **Les étangs ou pêcheries** voient également le jour en grand nombre. Le réseau d'habitat actuel date de cette époque où hameaux, villages et villes se développent. Laval construit une enceinte fortifiée autour de son château. Les châteaux à mottes, édifiés au XII et XIIIème siècles organisent autour d'eux le pouvoir féodal. Quand autour d'un bourg, il n'y a plus de terres à défricher, les exploitations s'installent entre deux bourgs et fondent un hameau. Si besoin, elles se reportent entre deux hameaux faisant naître des fermes isolées. Les petites et moyennes exploitations (les closieries) se juxtaposent aux plus grandes (les métairies).

Autour des exploitations, le bocage, issu du défrichement ou bien reconstitué, commence à se mettre en place. A l'époque, les défrichements ne sont pas toujours synonymes de mise en culture. **La lande occupe une place importante dans les paysages** (relayée visuellement par les terres ingrates qui sont laissées en jachère).

Ainsi, se constitue progressivement une relation bâti / végétal qui nous est familière.

La guerre de 100 ans est le théâtre de **destruction et de pillages** ; de certains villages, il ne restera que des ruines. L'organisation du territoire régresse. Ste-Suzanne constitue alors l'un des principaux points d'appui de l'occupation anglaise : se font face la forteresse médiévale et le camp des anglais.

SAINTE-SUZANNE : un point d'appel dans le paysage, né d'une stratégie et d'un accident de relief.

Surplombant la vallée de l'Erve, le pic rocheux de Sainte-Suzanne, au milieu d'un relief plus doux, attire très tôt les militaires. Au XIème siècle, on bâtit ici une forteresse et un donjon en pierre où se réfugiera le Vicomte Hubert de Beaumont adversaire de Guillaume le Conquérant. Les Normands ne parviendront pas après trois années de siège à prendre la forteresse. Les Normands avaient installé leur camp, à 800 m de Sainte-Suzanne. L'architecture de ville fortifiée domine, les remparts soulignent les limites anciennes de la ville, les ruelles sont étroites.

Un noyau commerçant s'est développé au XIXème siècle vers l'ouest. Un peu à l'écart de ce centre historique les lotissements ont vu le jour dans les années 60. Une architecture pauvre qui ne s'intègre pas à la richesse du patrimoine ancien.

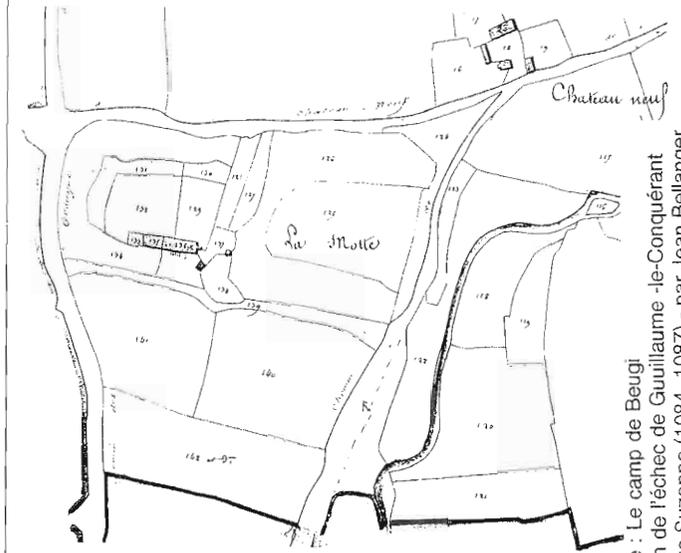


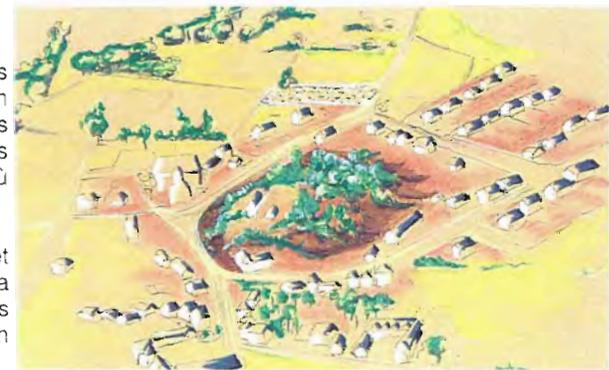
Fig. 3 - Extrait du cadastre de Sainte-Suzanne, 1842, section C.

Source : Le camp de Beugi
Témoin de l'échec de Guillaume-le-Conquérant
à Sainte-Suzanne (1084-1087) - par Jean Bellanger

LES MOTTES FÉODALES

Réputée pour sa vocation guerrière, la motte parfois doublée d'une basse-cour peut répondre à une fonction résidentielle. Souvent situées en points bas et humides pour que les douves puissent être mises en eau, les mottes engendrent autour d'elles des parcelles elliptiques où pâturent les chevaux.

Plus qu'un ouvrage militaire, la motte est un des signes et des moyens de la main mise sur les échanges, la production et sur les hommes par les chevaliers les plus puissants. Elles se font dans des régions déjà mises en valeur et s'organisent parfois autour des châteaux.



Croquis CERESA d'après photo
A. Guéguen, SHAM, in Salbert, 1984.

Laval vers 1860. — Vue prise du Chateau d'An vers Amrières, avant la construction des quais, par P. Petit, d'après photographie inédite à Laval.



Cité de Mand-Jakier et Cie Laval. — Vue du Port



Laval. — Le Chateau et le Palais de Justice

Ed. de V. de Coiffard, Laval.

Un territoire rassemblé autour de la culture du lin

Quand, après cette longue période de guerre, La Mayenne se relève, le manque de terres nouvelles à défricher est d'autant plus crucial qu'entre le XVI^e et le XVII^e siècle la population double. L'histoire agricole de l'époque est caractérisée par la culture du lin, et dans une moindre mesure par celle du chanvre qui répondent aux besoins de l'industrie textile naissante. L'étendue de **la culture du lin** nous a laissé une empreinte administrative puisqu'elle servira en 1870 **de base pour établir les limites départementales** qui réunissent le Bas Maine et le Haut Anjou.

La culture du lin et du chanvre organise non seulement l'agriculture mais également une industrie paysanne à domicile dont les quelques fours à chanvre encore existant témoignent.

De précieuses descriptions du paysage nous sont parvenues depuis le XVIII^e siècle et permettent d'imaginer des étendues de landes parsemées, près des habitations, de quelques parcelles encloses dans lesquelles poussaient, entre autre, le lin à floraison bleue.

Au XVI^e siècle, la culture des vignes, jusqu'alors très présente dans le paysage, est remplacée par les vergers qui marqueront les printemps de leur floraison. **La canalisation de la Mayenne** par François 1^{er} en 1536 (permettant l'importation des vins d'Anjou), est à l'origine du bouleversement économique de ces deux cultures. Les vergers qui existent encore en Mayenne perpétuent cette tradition cidricole vieille de quatre siècles. Comme à l'époque, les vergers sont souvent près des exploitations et participent à l'aspect bucolique du paysage.

Avec le XVI^e siècle, naissent les premières forges et fours à chaux, en conséquence **la forêt connaît sa dernière attaque** d'envergure au XVII^e siècle pour **tendre vers les limites actuelles**. Cette déforestation ne cherche plus à faire place à l'agriculture mais a pour but de servir une industrie : forges et fours à chaux seront consommateurs de bois jusqu'à ce que la houille ne vienne le remplacer au XIX^e siècle. **Forges et fours à chaux** ont laissé un patrimoine **encore présent dans les paysages**.

PRÈS DES FORÊTS, AU BORD DES ÉTANGS OU DES COURS D'EAU: UNE PLACE STRATÉGIQUE POUR LES FORGES.

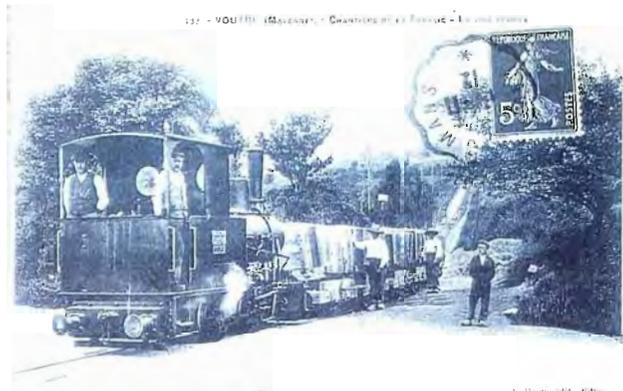
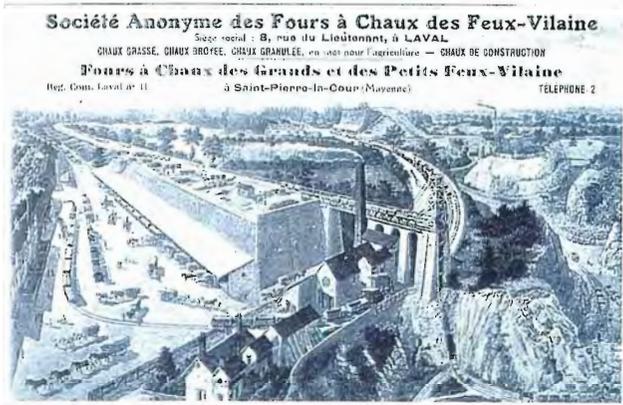
C'est au XVIII^e siècle essentiellement que les premières forges industrielles voient le jour. Les hauts fourneaux se dressent à Port-Brillet, Chailland, Aron, Moncors et Orthe, employant des centaines d'ouvriers logés sur place. Les unes produisent des poêles, des clous, les autres du fer plié ou de la fonte moulée.

Dans cette industrie, le rôle de la forêt est déterminant puisque le bois représente les 2 / 3 du coût de production du métal : 4 kg de charbon sont nécessaires à la fabrication d'1 kg de fer ; un haut fourneau consommait jusqu'à 100 ha de forêt par an. Pour ces raisons, la forêt sera souvent exploitée sous forme de taillis jusqu'à ce que la houille meilleure marché que le charbon ne fasse son apparition au début du XIX^e siècle.

Les logements ouvriers, la maison de maître viennent compléter le décor de l'usine paternaliste, véritable petite ville.



Les usines de Port Brillet



A. Vrain, coll. Siffé



La révolution agricole

La révolution agricole marquera durablement les paysages de la Mayenne. Les terres jusque là ingrates, étaient peu productives. La culture du lin et du chanvre a été abandonnée. Toutefois, la tradition textile de la Mayenne se poursuivra avec le coton. Les filatures de Bootz, Fontaine Daniel et l'usine Peinte sont des témoignages architecturaux de l'époque

La généralisation de l'usage de la chaux au XIX^e siècle permettra une **mise en valeur des terres** aux dépens de la lande qui disparaît. Un réseau bocager dense continue à se mettre en place petit à petit. Il perdurera jusque dans les années 50. Fours et sites d'extraction de la chaux se multiplient dans le bassin calcaire de Laval. L'export se développe vers l'ouest grâce à l'apparition du **chemin de fer** en 1856. Cette nouvelle technologie permettra aux contemporains de **découvrir leurs paysages d'une façon transversale** (liaison Paris – Rennes) et par des voies non encaissées comme pouvaient l'être de nombreux chemins ruraux. Entre 1885 et 1890, la plupart des fours à chaux s'éteignent.

Le commerce des céréales, de la chaux et du bétail intègre peu à peu la Mayenne à un réseau commercial qui dépasse le cadre départemental. A la fin du XIX^e siècle, les blés se vendent mal et **l'agriculture mayennaise s'oriente vers l'élevage**.

Aujourd'hui encore, les paysages sont marqués par ce que l'on a appelé la vague herbagère ; l'élevage reste la spécialité de l'agriculture mayennaise et les prairies où pâturent les troupeaux constituent un paysage omniprésent et perçu comme traditionnel.

LES FOURS À CHAUX

Vraisemblablement exploités depuis le XIV^e siècle à la Cropte, la chaux connaîtra un succès croissant. Au XVI, XVII et XVIII^e siècles, les exploitations de calcaire sont citées en nombre.

Pour faire fonctionner les fours à chaux, les calcaires du terrain secondaire du Bas Maine et le bois sont nécessaires. La chaux est utile à la construction et à l'amélioration des terres. En 1834, au début de la révolution agricole, on dénombre 177 fours à chaux puis 247 en 1872 : 350 000 m³ de chaux permettent l'amendement des terres et la transformation de l'agriculture. Mais dès 1875, on accuse la chaux de ruiner la terre et les fours à chaux s'éteignent, relayés par les engrais chimiques. Aujourd'hui, l'usine de chaux et ciment LAFARGE marque le paysage tout autour de St-Pierre-La-Cour.



Ancien four à chaux près de Grez en Bouère



Les usines LAFARGE

Des paysages agricoles liés à la modernisation des outils après les années 50.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, on ne note pas de grandes modifications du paysage mais plutôt une **accentuation des traits caractéristiques**.

Après guerre, l'agriculture, stimulée par des hommes neufs au pouvoir, se modernise. L'exode rural sera moins spectaculaire en Mayenne où 22 % des exploitations disparaissent entre 1955 et 1980 contre 45 % en moyenne en France. L'extension des prairies permanentes se poursuit jusqu'en 1970 quand l'apparition du maïs fourrager les fera reculer. Avec cette culture, les paysages se ferment à l'automne, la rotation des cultures se fait plus présente. La culture du maïs n'a rien de spécifiquement mayennais et contribue à la **banalisation de ses paysages**.

L'élevage hors sol, s'il n'a connu que peu de succès au départ (1965) a depuis **continuellement progressé** faisant émerger aujourd'hui de grands bâtiments agricoles dans le paysage. Parallèlement à ce mouvement général de modernisation, le bocage a été dédensifié : **le paysage s'ouvre**. Compte tenu de cette ouverture du bocage, de la progression de la culture du maïs, **les limites entre les régions agricoles de la Mayenne sont de moins en moins nettes**.

Un développement des paysages urbains et économique qui s'accélère après 1950.

Jusqu'aux années 50, la Mayenne connaissait un retard dans l'industrialisation. Depuis, de **nombreuses industries**, notamment agro-alimentaires, se sont implantées, l'axe Paris Rennes étant un élément moteur. La construction de l'autoroute et le T.G.V. donnent un certain dynamisme au département désormais **fortement intégré dans le réseau national**.

Le développement de Laval est important mais les autres villes ne sont pas en reste : l'installation d'industries génère des zones d'activités dynamiques, ce qui crée des besoins en logement et donc l'émergence de lotissements.

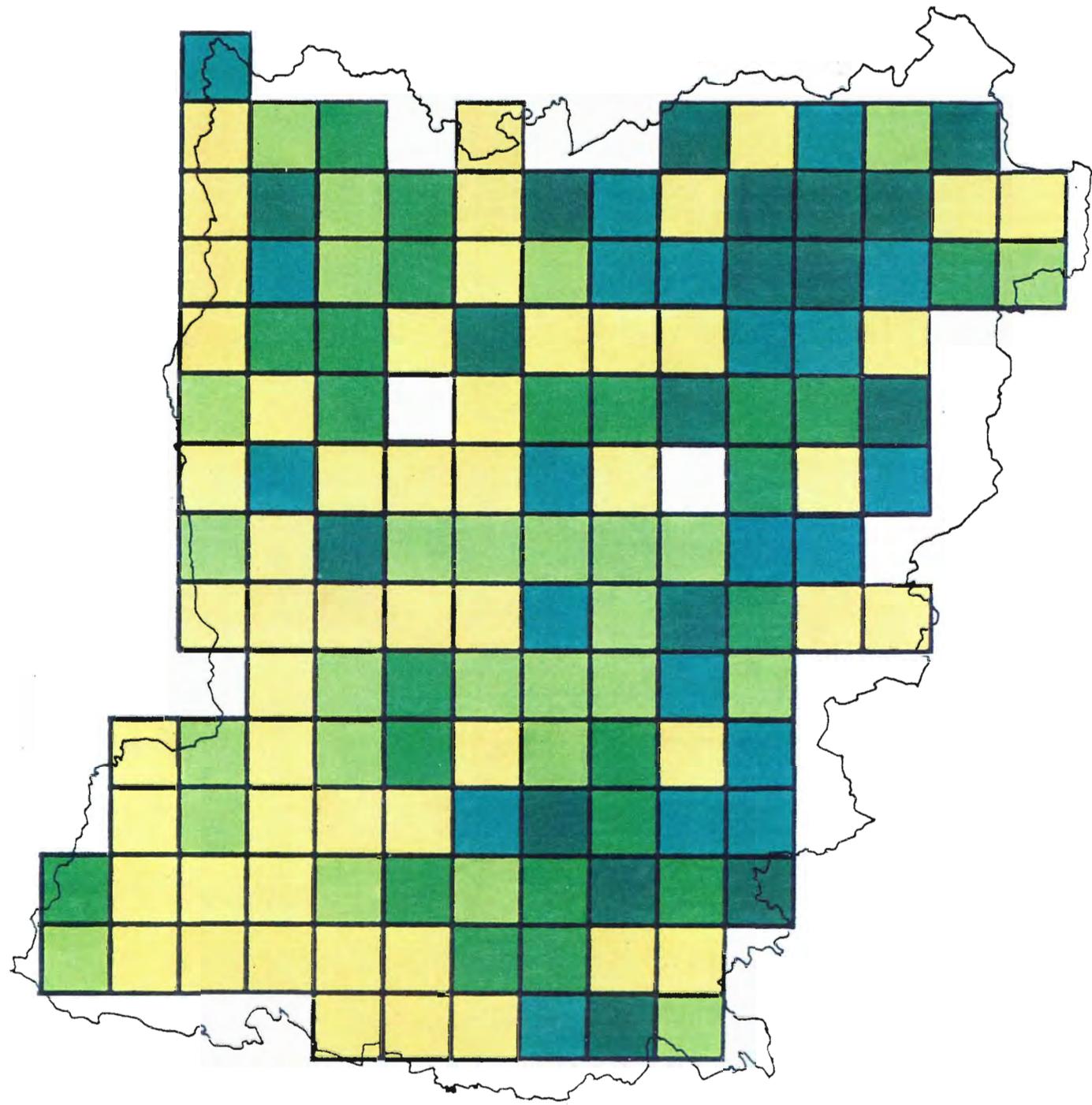
Le paysage change : à présent des **constructions modernes** se greffent en périphérie des villes, **les zones commerciales** se développent en entrée de villes.



RÉPARTITION DES HAIES EN 1995

LEGENDE

-  de 0 à 1 ml
-  de 1 à 70 ml / ha
-  de 70 à 90 ml / ha
-  de 90 à 110 ml / ha
-  de 110 à 130 ml / ha
-  de 130 à 250 ml / ha



Un bocage aux visages variés

« Ce qui caractérise le paysage mayennais est **le bocage encore fortement présent**. Toutefois, il est nécessaire de réaffirmer que le bocage, comme tout paysage rural, n'est pas un système idéal, historiquement daté, mais le résultat d'une histoire, à laquelle toute époque, en raison de ses techniques et de ses pratiques sociales a apporté sa contribution s'adaptant à l'héritage reçu et le complétant » (*Daniel Pichot*).

En effet si l'organisation du bocage tel que nous la connaissons aujourd'hui est relativement récente, il ne faut pas s'imaginer que le bocage est apparu d'un seul tenant. **Ses origines sont lointaines**, son évolution progressive avec des périodes d'accélération au cours de l'histoire.

Le défrichement commencé depuis le néolithique se poursuit jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Il est difficile d'estimer quelle part de cette place ainsi dégagée est mise en culture, et quelle part reste en lande. **Le défrichement**, organisé par des ermites durant la seconde moitié du XI^{ème} siècle, **laisse place à un nouveau paysage**. Les parcelles délimitées par des bornes s'entourent souvent de talus et de fossés. Un bocage aux mailles encore lâches se met en place autour d'exploitations et hameaux déjà dispersés. Les haies entourant les parcelles ne servaient pas à protéger le bétail mais, le plus souvent, à préserver les cultures de celui-ci.

Au XIII^{ème} siècle, le défrichement ne faiblit guère à tel point qu'en 1265, celui-ci est interdit (le bois demeurant essentiel pour la chasse, la fabrication d'outils et l'élevage). Les terres cultivées sont réservées à l'alimentation humaine et non à celle du bétail.

A la fin du Moyen Âge (1350 - 1530), le paysage comportait essentiellement **des haies sèches**. Elles étaient constituées de remparts de branches mortes ou de fagots d'épines tressées. Elles compartimentaient temporairement les différentes cultures de l'exploitation. On note également la présence de haies vives. Tantôt elles servaient à parquer le bétail sur des prés, tantôt elles visaient à interdire sa pénétration en zone de cultures. Ces haies comportaient les espèces des plus appréciées : celles employées à la construction ou celles qui donnent des fruits pour le bétail et les humains. Au XV^{ème} siècle, les haies sèches disparaissent.

Au début du XVIII^{ème} siècle, on préfère la mise en culture des landes au défrichement. Les ordonnances royales qui accordaient des privilèges financiers à qui défricherait des terres incultes ont produit peu de résultats, les paysans étant occupés à la culture du lin.

Par contre, les **déforestations** au profit des landes **augmentent** beaucoup pour les **besoins de l'industrie**.

La haie ne fait pas à elle seule le bocage : un fossé (1 m), un talus (2 m) et le chaintre (espace non cultivé le long du fossé) font partie de la forme traditionnelle du bocage. La haie plate, sans talus, est réputée mauvaise. La fonction productrice de la haie est très importante. Les chênes et autres grands arbres fournissent le bois de construction, les émousses (arbres étêtés) produisent **le bois de chauffage** et servent à la **fabrication d'outils**.

Il est à noter que le bocage, d'une manière générale, est plus aéré là où des métairies sont nombreuses et plus serré là où dominent les closeries.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la lande couvrait encore la moitié du territoire. Le Bas Maine n'avait donc pas le même visage qu'aujourd'hui : « c'était une grande étendue de landes sans clôture que parsemaient de ci, de là, autour des villages et des hameaux, quelques champs retranchés derrière leurs haies, comme des forteresses dans une plaine. Le bocage en un mot était disséminé dans de grandes « plaines » de landes ». (*René Musset, 1917*).

La révolution bocagère du XIX^{ème} siècle, l'**abandon de la vaine pâture**, l'arrivée du chaulage ont transformé les pratiques agricoles de la Mayenne et lui ont permis d'accéder à une richesse qu'elle n'avait pas connue auparavant. C'est à partir de **cette date que se serait réellement développé le bocage**, avec une apogée de « construction » de 1870 à 1930. Les raisons de sa création sont nombreuses : assainissement des terres, entretien des ruisseaux, protection contre le vent et le soleil, chauffage, construction d'ustensiles et du bâti, clôture des animaux et nourriture. **La haie constituait alors une partie de l'exploitation agricole**.

Depuis 1950, le bocage s'ouvre à de nouvelles productions, correspondant à de nouvelles exigences. **La mécanisation de l'équipement agricole, l'élargissement des routes, les réseaux de communication et d'électricité contribuent également à l'ouverture du bocage**.

Les théories sur la formation du bocage sont nombreuses. Ainsi R. Beckmann (in Meuret 1993) met en avant le rôle défensif de l'arbre en tant qu'obstacle efficace contre la cavalerie. D'autre, tel JM Dumézet, y voit plus une réserve ou une technique de chasse. Michel Le Mené affirme qu'au Moyen Âge le bocage est moins caractérisé par la haie étroite que par le large rideau d'arbres difficilement franchissable. Musset niant l'existence de champs ouverts s'oppose à J. Dufour qui date la naissance du bocage du XIX^{ème} siècle.



Un quadrillage de haies "lisible" dans le secteur Nord-Est



Haie résiduelle au Sud du département

LES REGIONS BOCAGERES

LES HAIES BOCAGÈRES PRÉSENTENT DE MULTIPLES INTÉRÊTS PAYSAGERS :

Elles...

- Constituent d'excellents éléments de transition et d'intégration des composantes bâties dans les paysages agricoles,

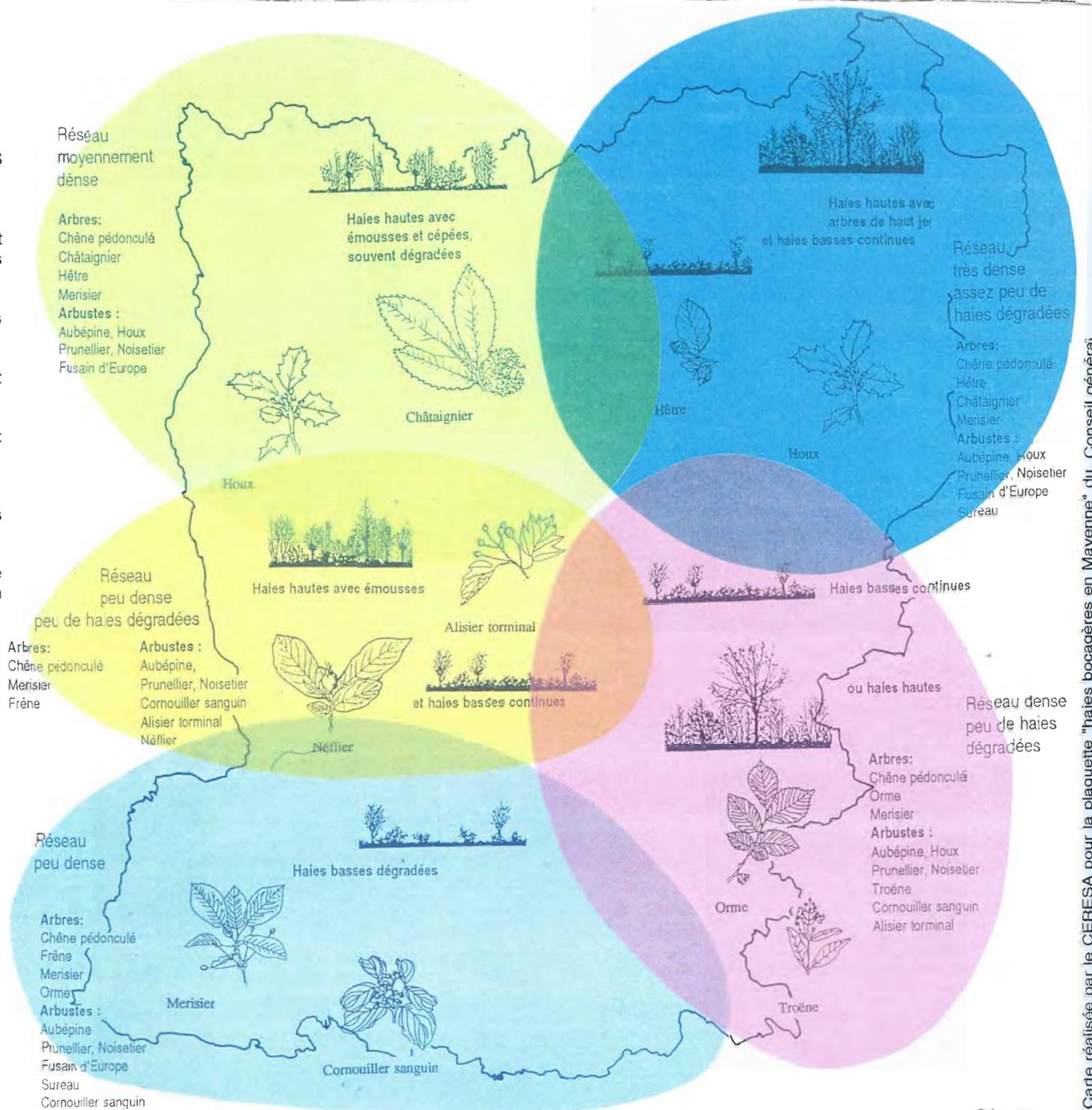
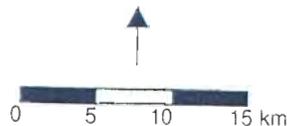
- Créent des écrans visuels qui peuvent se révéler des plus bénéfiques (en masquant certains hangars...),

- Structurent avantageusement le paysage et en améliorent alors la lecture (en soulignant le relief, les cours d'eau...),

- Accompagnent la trame viaire et y soulignent les principaux actes de conduite que sont les virages, carrefours... (amélioration de la sécurité),

- Créent des ombrages ponctuellement fort recherchés (dans le cas des sentiers de randonnée...),

- Enfin, les haies jouent un rôle écologique et agronomique (haie anti-érosives, haies brise-vent...) qui n'est plus à démontrer.



Le croisement des cartes ci-contre avec la répartition des essences composant les haies et l'état des arbres a permis de dégager cinq régions bocagères sur le département. Ces différents types de bocage ont un impact non négligeable sur le paysage : par exemple, la haie dégradée d'arbres de haut jet donnera un paysage plus ouvert que la haie boisée constituée essentiellement de cèpée.

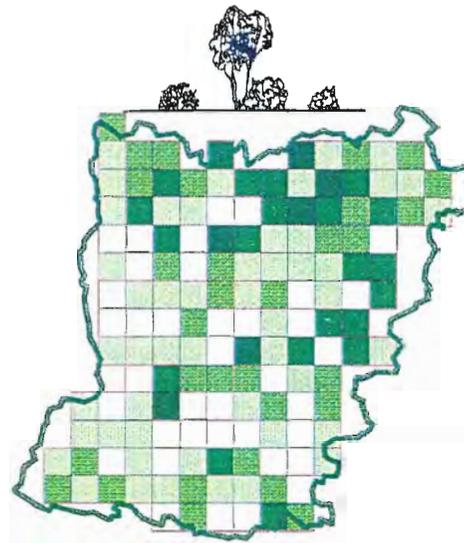
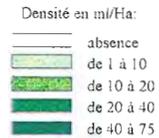
LES CONSTITUANTS EN ÉVOLUTION

Paysages et couverture arborée

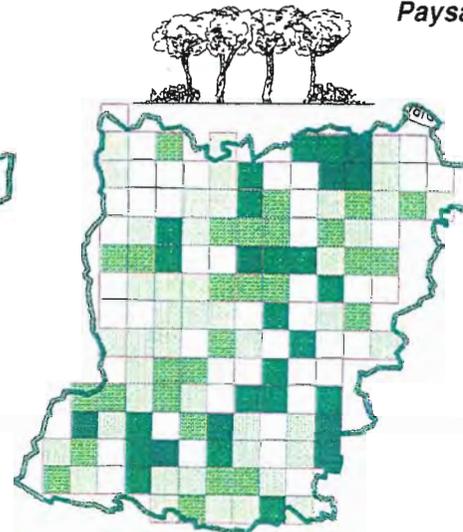
Le terme bocage recouvre une **réalité multiple** : la composition végétale des haies, leur état actuel, la taille des arbres sont autant de variantes qui donnent naissance à différents bocages.

L'enquête statistique de la DDAF, réalisée en 1995, met en évidence, les différents types de bocages rencontrés en Mayenne.

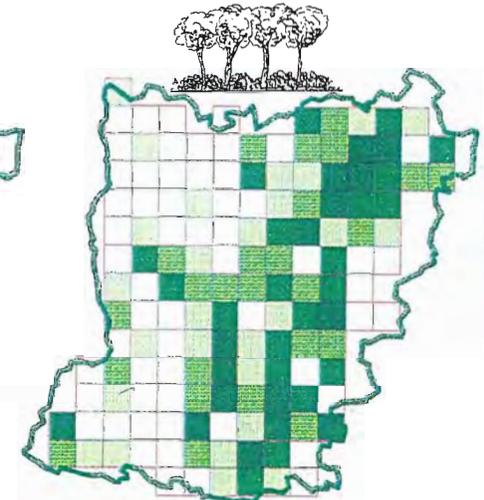
- Avec une densité moyenne de 91 ml / ha, le département peut être qualifié de bocager. Toutefois, **cette moyenne cache des disparités** : au Nord-Est traditionnellement tourné vers l'élevage, le bocage est beaucoup plus riche qu'au Sud-Ouest aux parcelles cultivées de grande dimension. La répartition spatiale du bocage est différente selon le type de haies.



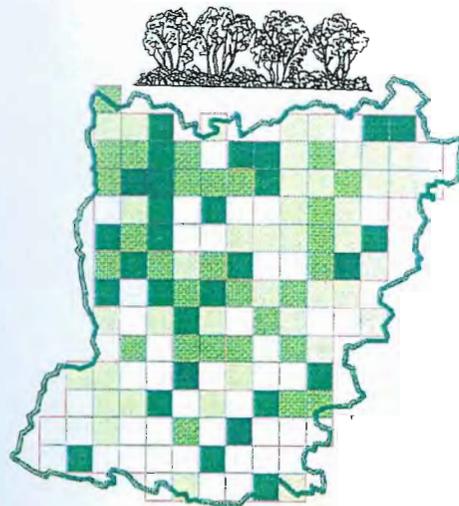
Haies buissonnantes ou boisées discontinues



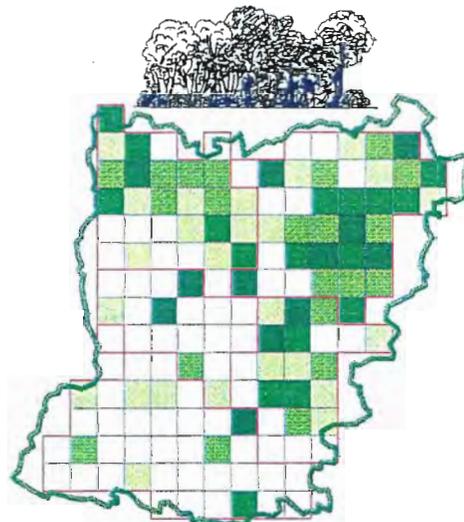
Haies dégradées d'arbres de haut-jet



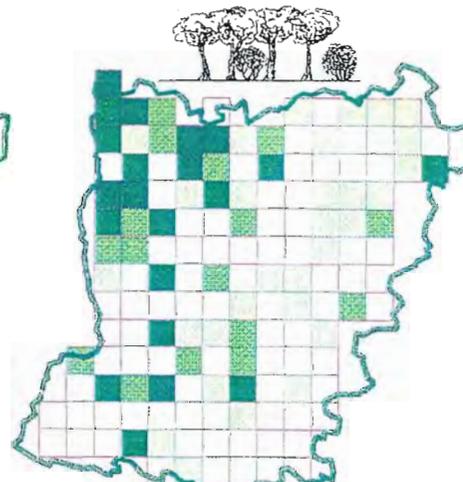
Arbres de haut-jet sur haies buissonnantes continues



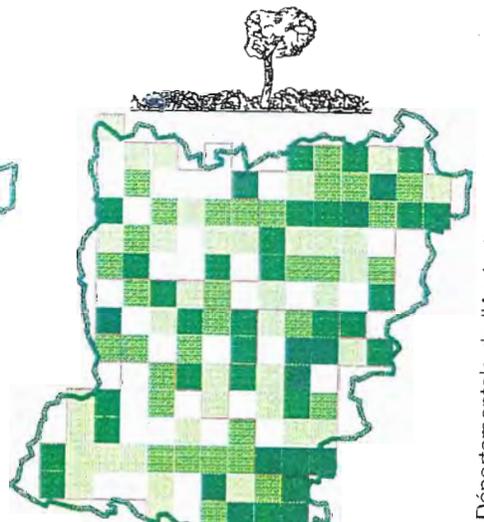
Haies boisées, composées essentiellement de cépées



Haies complètes



Arbres de haut-jet sur haies boisées discontinues



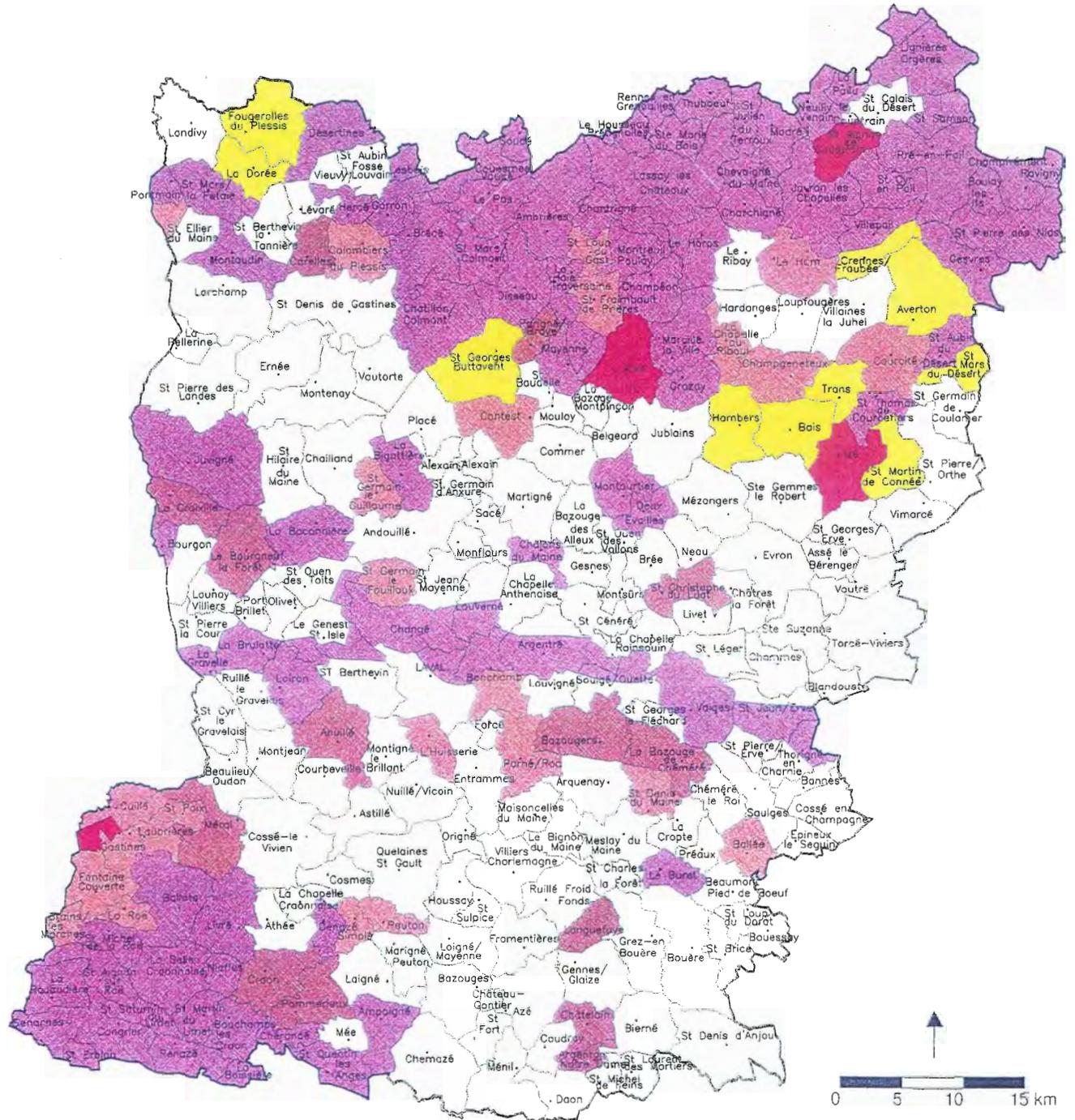
Haies buissonnantes

Même si le bocage nous intéresse plus particulièrement ici pour ses aspects esthétiques et identitaires, il ne faut pas perdre de vue qu'il est avant tout un outil au service de l'agriculture et qu'il lui est intimement lié. Par ailleurs, son agencement est aussi la conséquence du relief et de la nature du terrain.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Situation au 01/01/1999

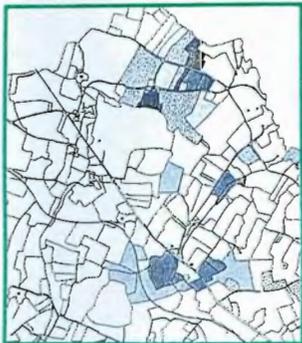
-  Remembrement terminé
-  Réorganisation foncière terminée
-  Echanges d'immeubles ruraux terminés
-  Echanges d'immeubles ruraux partiels
-  Echanges d'immeubles ruraux en cours



PRÉ EN PAIL



avant remembrement



après remembrement en 1977

MARIGNÉ PEUTON



une commune non remembrée



SOURCE : G.Macé, 1982.

Compte tenu de son évolution, la production agricole était à l'étroit dans ce bocage aux mailles serrées.

La mise en œuvre du remembrement a eu alors pour objet une amélioration de la structure foncière des exploitations.

Le remembrement fut moins précoce en Mayenne qu'ailleurs : en 1979, 23,5 % du territoire mayennais était remembré contre 52 % en Bretagne. Le besoin était moins pressant compte tenu du faible nombre d'îlots de culture par exploitation et de leur taille relativement plus élevée.

Le Sud-Ouest du département, grâce au dynamisme des agriculteurs, sera remembré entre 1961 et 1965 bien que le besoin soit moins pressant que dans le Nord. D'autre part, le relief peu accidenté, des terres de qualité homogène, la taille relativement grande des parcelles, ont facilité ces opérations qui ont pu s'avérer plus difficiles ailleurs.

Ces opérations de remembrement ont généré une ouverture du bocage. Mais elles ne sont pas le seul facteur en cause.

Dans le cadre d'une **volonté de restructuration**, les agriculteurs essentiellement de la Mayenne du Sud et du Centre ont arasé les haies entre les parcelles d'un même domaine. Ces arrangements dus à l'**initiative privée**, ont parfois porté **plus de préjudice** au paysage que des actions de **remembrement bien menées**. L'exemple de Marigné Peuton illustre cette dégradation du bocage, née de l'**initiative individuelle**.

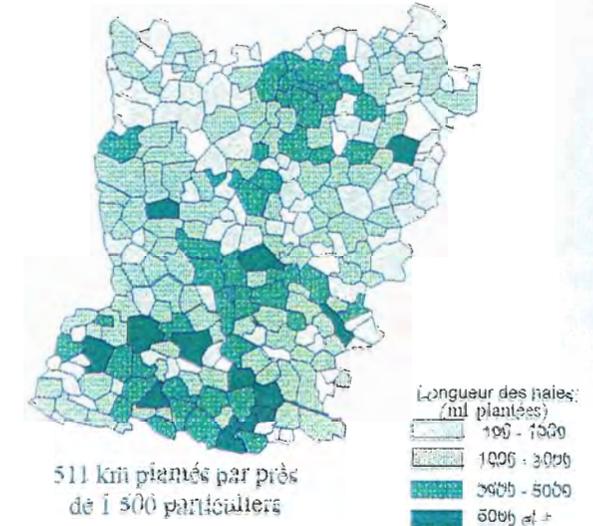
Après la destruction des haies, il reste parfois dans le paysage de beaux **arbres isolés** qui ont été épargnés.

L'étude statistique menée par la D.D.A.F. fait état des haies arrachées entre 1990 et 1995 : 3 000 km sur un total de 47 000. Sur les 3 000 km, la moitié des haies n'avait pas un grand intérêt paysager tant elles étaient déjà appauvries.

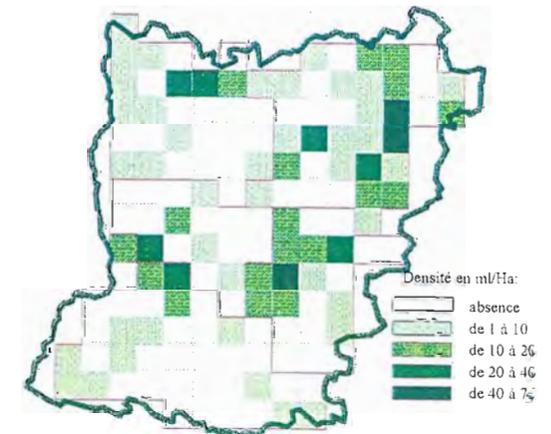
De plus en plus, les aménageurs ont pour objectif de préserver, voire de recomposer, un réseau de haies et talus cohérents (Pré en Pail en 1977).

Ainsi, le Conseil Général a encouragé la **plantation de haies** par le particulier : 511 km ont été plantés de 1990 à 1995 (notamment dans le bocage angevin). Toutefois, la replantation n'est pas faite sur talus.

Haies subventionnées par le Conseil Général de la Mayenne entre 1990 et 1995.
Linéaire planté par commune



Haies disparues entre 1990 et 1995

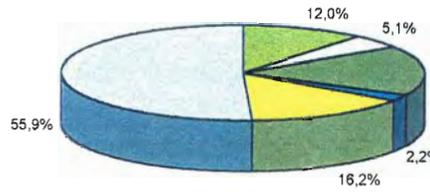


LEGENDE :

- château
- siège d'exploitation
- () clôture
- - - clôture discontinue
- bois

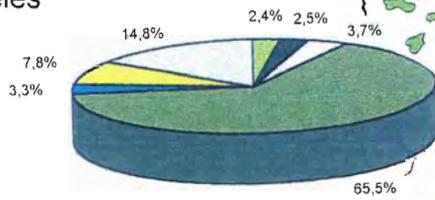
LES REGIONS FORESTIERES

Basses collines de Normandie

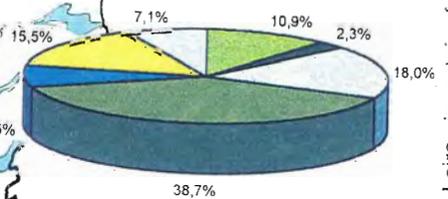


- Futaie de pin pur
- Futaie de feuillus
- Autres futaie de conifères
- Futaie de feuillus+taillis
- Futaie de conifères+taillis
- Taillis simples
- Boisements morcelés

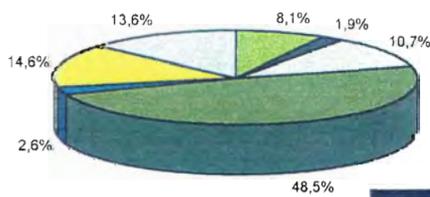
Bas - Maine



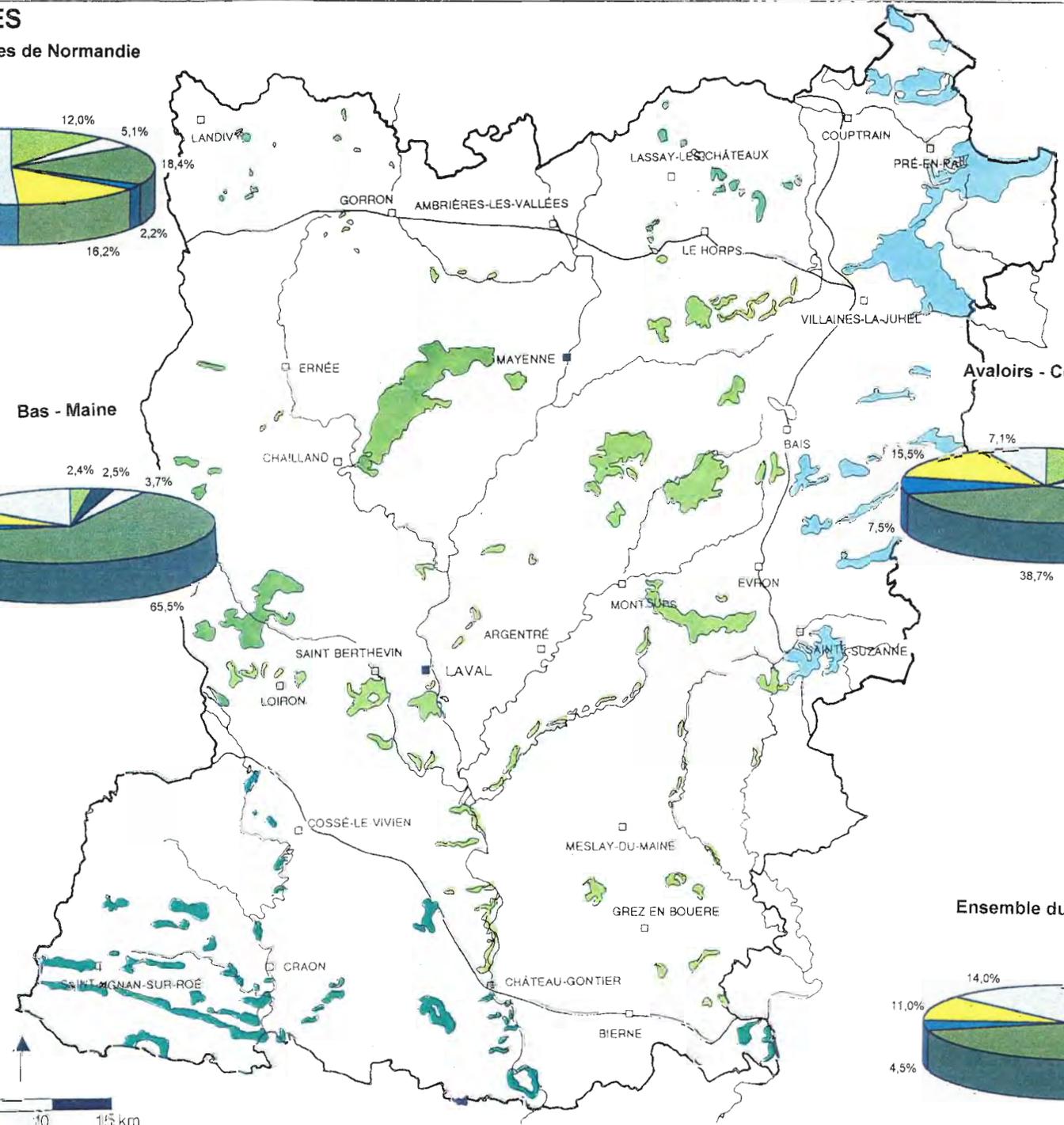
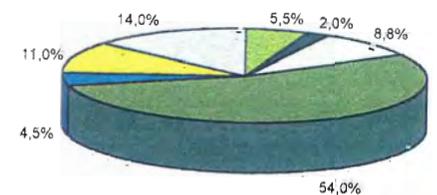
Avaloirs - Coëvrons



Bocage Angevin



Ensemble du département



SOURCE : Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de Loire, inventaire forestier de 1983.

Des espaces boisés morcelés

Souvent apparentée à un espace sauvage, la forêt n'est que **peu présente** dans les paysages mayennais. Toutefois, quand elle est située sur des crêtes, comme au Nord-Est, elle arrête le regard et marque fortement le paysage.

La Mayenne ayant fait de l'agriculture sa plus grande richesse, elle n'a que **peu préservé ses bois**.

En effet, depuis les premières vagues de défrichement jusqu'à aujourd'hui, l'homme n'a pas ménagé les forêts. Utiles pour le pacage, la construction, le chauffage et susceptibles d'accueillir les loups, les bois ont été sans cesse éliminés à partir des vallées.

Au XVIII^{ème} siècle, **les forêts résiduelles attirent les industries**. Le bois sert à l'approvisionnement d'une ou plusieurs forges jusqu'à ce que la houille ne vienne le remplacer.

Les **grand massifs forestiers anciens résiduels** correspondent à peu près **aux massifs gréseux**, zones ingrates qui ont rebuté les défricheurs : pentes trop raides, sols trop pauvres.

De forêts naturelles, il n'en reste guère puisqu'elles ont toutes été entièrement transformées par l'homme. Les bois de pins sont artificiels mais leur régénération peut être naturelle.

Le dernier inventaire forestier national, réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière, permet d'avoir une image des bois et forêts de la Mayenne en 1982.

Le taux de boisement (6,5 %) est très inférieur à la moyenne nationale (25 %).

95 % des surfaces boisées sont des **forêts de production**. Les feuillus sont prépondérants sur 80 % de la superficie. On trouve principalement du **chêne rouvre et pédonculé** (79 % des feuillus). La forêt de conifères est un peu plus diversifiée (pin sylvestre ou maritime, Douglas, Vancouver).

La forêt mayennaise est privée à 97 %. Elle est très éparpillée mais peu morcelée (14 % seulement de sa surface sont des bois de moins de 4 ha).

Pour caractériser le peuplement forestier, le CRPF a divisé le département en 4 régions :

- Basses collines de Normandie ;
- Avals Coëvrons ;
- Bas Maine ;
- Bocage angevin.

A l'intérieur de ces quatre régions, les boisements sont du même type et se répartissent en 7 catégories :

- Futaie feuillus (au moins 75 % de feuillus) ;
- Futaie pins purs (au moins 75% de pins) ;
- Autre futaie de conifères (au moins 75 % de conifères et moins de 75 % de pins) ;
- Futaie feuillus + taillis (taillis couvrant au moins 25 % du sol et futaie feuillus au moins 10%) ;
- Futaie conifères + taillis (taillis couvrant au moins 25 % du sol et futaie feuillus au moins 10 %) ;
- Taillis simples (peuplement issu de rejet en drageons et futaie < 10 %) ;
- Boisements morcelés (juxtaposition de parcelles < 4 ha dissemblables dans leur composition + boisements morcelés voisins d'habitations rurales ou péri-urbaines).

Il semblerait que les propriétaires de forêts en situation de crêtes gréseuses, se découragent un peu. Une fois le bois exploité, ils préfèrent à l'heure actuelle planter sur des terres arables : le travail est plus aisé, la vitesse de pousse plus rapide.

Cette tendance ne se mesure pas encore dans les paysages mayennais, mais si elle se confirme, son impact sera très important : des coupes à blanc dans les massifs forestiers, laisseraient apparaître des parcelles aux formes géométriques visibles de fort loin.

Les peupliers, plantés en ligne le long des cours d'eau, se rencontrent sur l'ensemble du département. Les plantations de peupleraies sont, en revanche, **relativement rares**. En effet, les fonds de vallées sont étroits et donc peu adaptés à cette culture. Toutefois, la vallée de l'Oudon, plus large, accueille des parcelles de peupliers plus nombreuses. Les peupleraies constituent en effet une réponse technique (adaptation aux milieux humides, drainage...) et économique (aide et avantages financiers...) au devenir de ces secteurs.

Cette tendance n'apparaît que ponctuellement dans les paysages mayennais. Si elle se confirme, son impact sera très important : perte des micro-paysages des vallées et de leurs richesses, banalisation des paysages par uniformisation des ambiances.



Coupe à "blanc" qui "dénote" dans l'ensemble du coteau boisé



Coteau boisé (synclinal des Coëvrons).

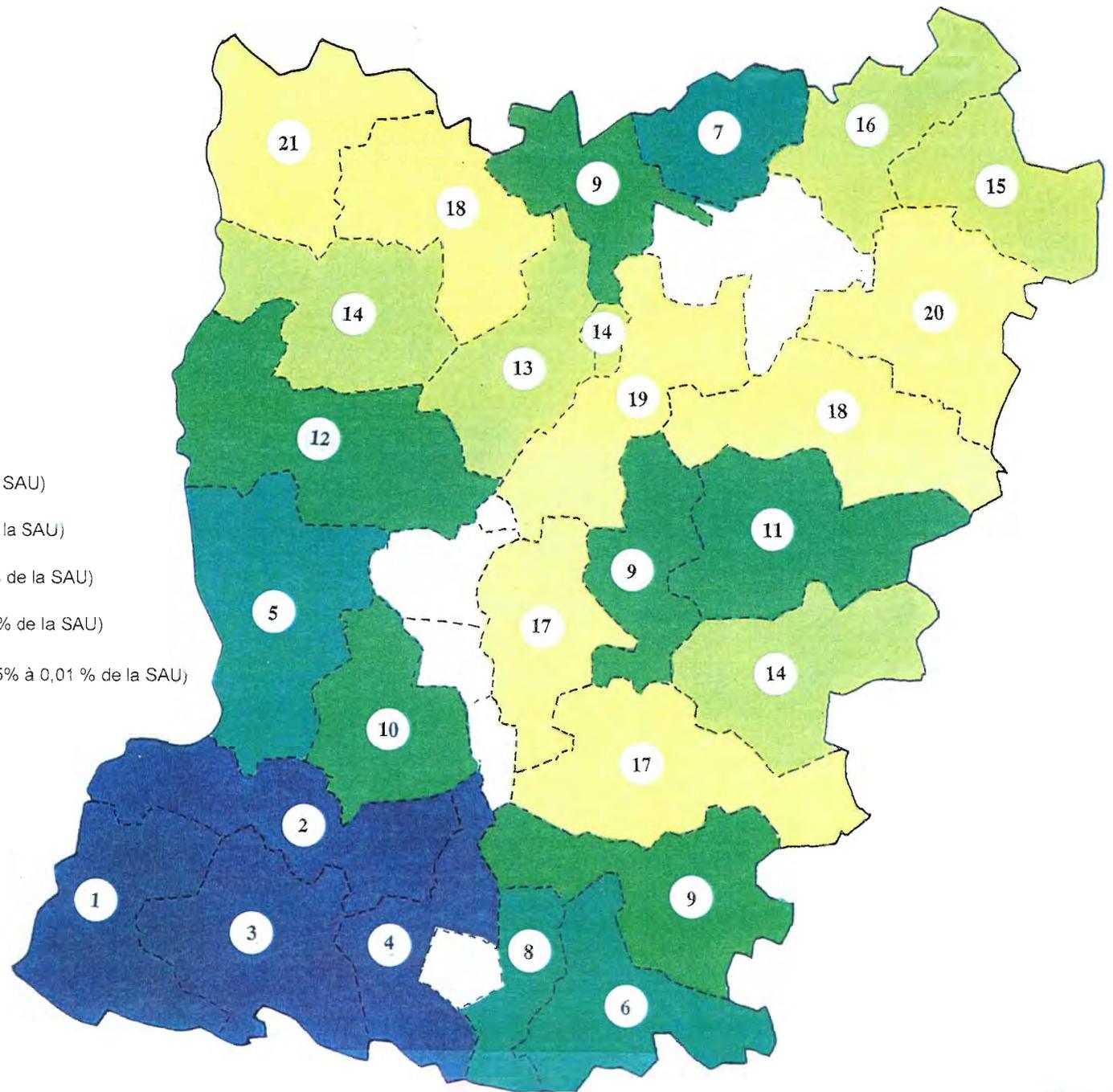


Peupleraie plantée dans la vallée de l'Oudon.

LES VERGERS DE PRODUCTION

Classement des vergers selon leur superficie / SAU

- 1er, 2ème, 3ème, 4ème rang (0,68% à 0,35 % de la SAU)
- 5ème, 6ème, 7ème, 8ème rang (0,26% à 0,18 % de la SAU)
- 9ème, 10ème, 11ème, 12ème rang (0,17% à 0,12 % de la SAU)
- 13ème, 14ème, 15ème, 16ème rang (0,11% à 0,07 % de la SAU)
- 17ème, 18ème, 19ème, 20ème et 21ème rang (0,05% à 0,01 % de la SAU)



SOURCE : bilan des demandes d'aides PAC - Année 1996

Les vergers : éléments singuliers du paysage mayennais

Les vergers en fleurs au printemps, couverts de pommes à l'automne restent **des images fortes des paysages de l'Ouest**.

Autrefois très présents dans les paysages, les vergers ont disparu :

- du fait de campagnes d'arrachage (destinées à lutter contre la production et donc la consommation de cidre...)
- d'une adaptation nécessaire du paysage aux nouvelles pratiques agricoles.

N'ayant aujourd'hui que peu de raison d'être économique, les vergers hautes-tiges sont délaissés dans la plupart des cas (manque d'entretien, absence de régénération arrachage...).

On les retrouve cependant encore souvent en périphérie des bourgs ou près des fermes ou hameaux isolés ; ils constituent des **transitions « douces »** entre paysage agricole et paysage bâti. Au Nord du département, quelques rares vergers de Poiriers témoignent encore de la fabrication traditionnelle du poiré.

La disparition de la forme « hautes-tiges » a été partiellement compensée par l'apparition du verger de production « basses-tiges ». Ces derniers sont plus présents au Sud qu'au Nord du département, faut-il y voir l'influence de la Loire et de son climat doux ?

Si modeste soit-elle, cette production, dès qu'elle est visible, marque singulièrement le paysage par ses lignes strictement parallèles.



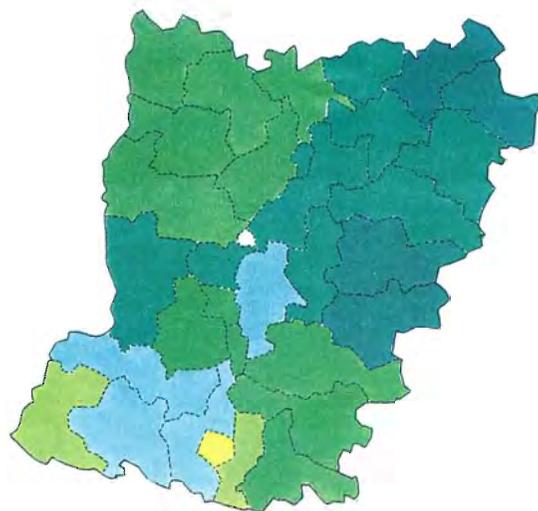
Un verger de production.



Un verger cidricole classique.



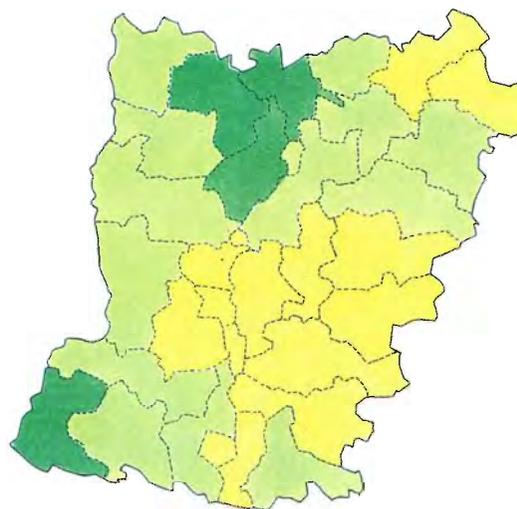
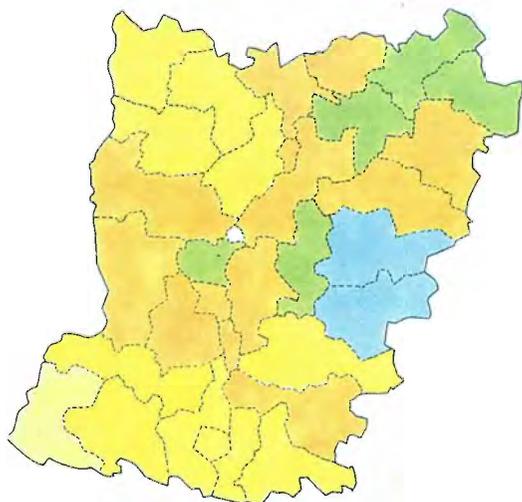
Un environnement paysager de qualité lié à la présence du verger aux abords d'un ensemble bâti.



Surface toujours en herbe en 1979



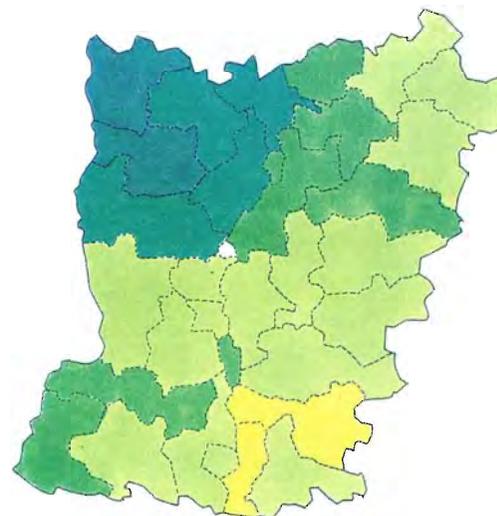
Surface toujours en herbe en 1996



Surface de maïs ensilage en 1979



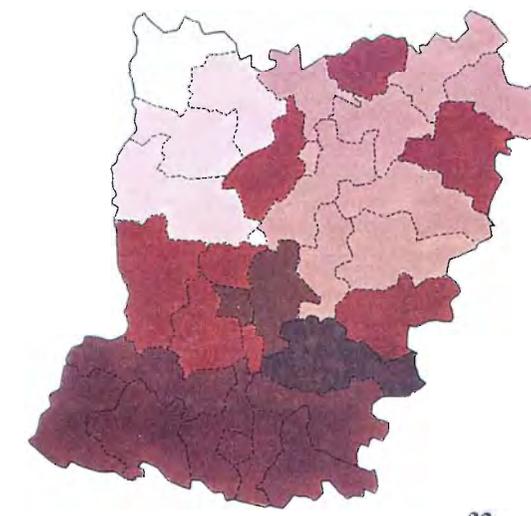
Surface de maïs ensilage en 1996



Surface de blé tendre en 1979



Surface de blé tendre en 1996



Les parcelles agricoles aux contours géométriques et plus ou moins encloses sont le support des cultures et des prairies. La juxtaposition des parcelles donne à l'œil une **impression de mosaïque** dont les couleurs évoluent au fil des saisons : plus terne, plus uniforme en hiver, elle va vers l'été en nous révélant ses couleurs.

Si le bocage que l'on connaît aujourd'hui s'est construit lentement au fil des siècles avec une accélération au XIX^{ème} siècle, l'occupation culturale des sols strictement agricole évolue bien plus rapidement. Certes, la vague herbagère du XIX^{ème} siècle a orienté l'agriculture mayennaise vers l'élevage, mais au sein du département des différences existent.

Jusqu'en 1955, le système de production agricole en Mayenne ne s'était modifié que très lentement. De **1955 à 1980**, on note une **évolution qui transforme le monde agricole** et son paysage, l'orientation vers l'élevage bovin est maintenue. Toutefois, l'évolution est moins rapide que dans les départements voisins.

Les exploitations se modernisent rapidement. Les constructions de silo, de stabulation libre, de long bâtiment d'élevage de porcs ont un impact fort sur le paysage.

Les surfaces toujours en herbe augmentent jusqu'en 1970 pour **diminuer** ensuite jusqu'à aujourd'hui. Les agriculteurs ont un regain d'intérêt pour la céréaliculture à partir des années 1970. Les cultures fourragères ont également de plus en plus de succès. Enfin le Nord-Ouest et le Sud-Ouest **développent le maïs** pour l'ensilage (vaches laitières et bovins).

Depuis 1980, les tendances amorcées jusque là se confirment :

Les surfaces toujours en herbe n'ont cessé de diminuer, elles restent toujours plus importantes en % de la surface agricole utile (SAU) dans le Nord-Est et le Centre-Est. Le Sud et surtout le Nord-Ouest ont fortement diminué leurs surfaces toujours en herbe.

Le maïs ensilage, qui a fait son apparition dans les années 70 est en constante augmentation. C'est au **Nord-Ouest** qu'il est le plus développé (jusqu'à 28,5 % SAU dans le canton de Landivy). Le Sud-Est semble avoir pris du retard dans ce développement puisque la part de maïs reste inférieure à 10 % dans les cantons de Grez en Bouère et Château Gontier Est. L'impact de cette culture sur le paysage est double :

- en période de semis, certains champs se couvrent de lignes strictement parallèles et parfois de films plastiques ;
- en fin d'été, les maïs, d'un vert sombre et relativement hauts (2 m) ferment plus le paysage que toute autre culture.

La céréaliculture s'est également **généralisée** à l'échelle du département.

Au Nord-Ouest, la part de blé tendre reste moindre (à peine 10 %) alors que tout le sud du département dépasse les 20 % de la SAU.

Cette évolution agricole donne un paysage aux champs labourés, donc plus monotone et plus sombre, en hiver, là où les herbages, qui donneraient de la couleur, ont disparu.

NB. : Les surfaces en blé tendre représentent en 1979, 55,7 % des surfaces en céréales contre 85,3 % en 1996. Les autres céréales, telle que le colza, ne sont pas recensées à part. Pour autant, l'impact du colza sur le paysage est très fort compte tenu de sa couleur jaune vif au printemps.



Mosaïque de couleurs liée à la juxtaposition de différentes cultures en période estivale.



Des couleurs plus monotones en période hivernale.



Des vues limitées par des cultures de maïs dans le secteur Nord-Ouest du département.

LES PLANS D'EAU



Etang du Gué de Selle : un site attractif très fréquenté.



Les lignes "courbes" associées à une végétation relativement dense et variée confère à ce plan d'eau un aspect moins artificiel.



Les plans d'eau

Des plans d'eau furent construits dès le VII^{ème} siècle en Mayenne grâce à l'importance du réseau hydrographique. C'est au **Moyen Âge** que l'on **construit** le plus d'étangs. La fonction première de ces étangs, également appelés pêcheries, n'était pas de fournir de l'énergie hydraulique mais de servir de **réserve alimentaire**.

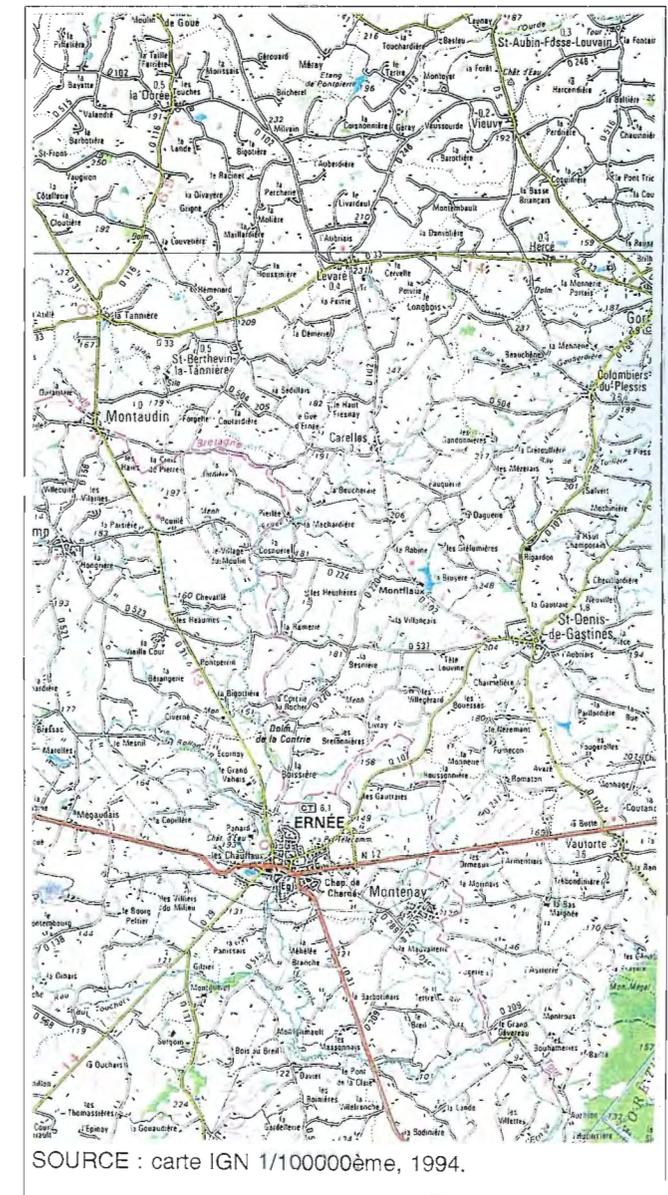
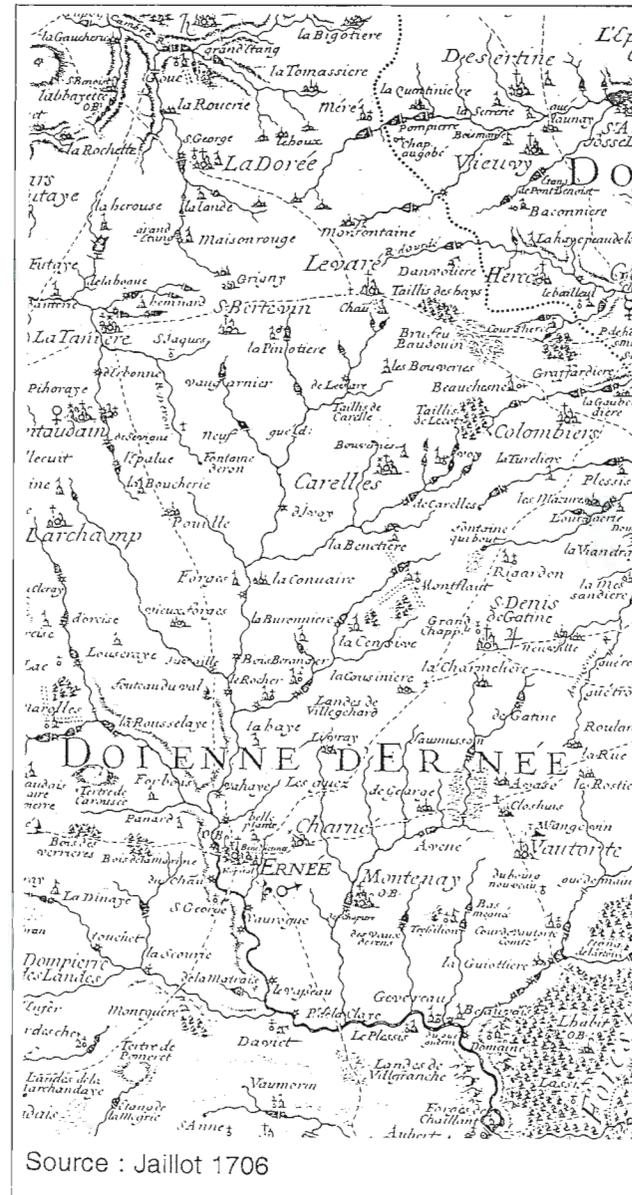
La plupart des étangs a aujourd'hui disparu. On estime qu'il y avait 25 fois plus d'étangs avant les assèchements modernes (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles) qu'aujourd'hui en Mayenne.

Une production de 500 kg de carpes par hectare et par an n'était pas négligeable compte tenu de la faiblesse du système agricole. Il est difficile de dater la création des étangs mais il est probable, qu'elle ait eu lieu en même temps que le défrichement. **Des moines** avec plus de rigueur que les autres hommes limitaient leur consommation de viande ; les monastères sont donc certainement à l'origine de la plupart de ces plans d'eau sans en avoir pour autant l'exclusivité.

On peut reconnaître des anciens tracés d'étangs dans les prairies actuelles : chaussées rompues, dénivellation des rives ou excavations marquant la place des réservoirs.

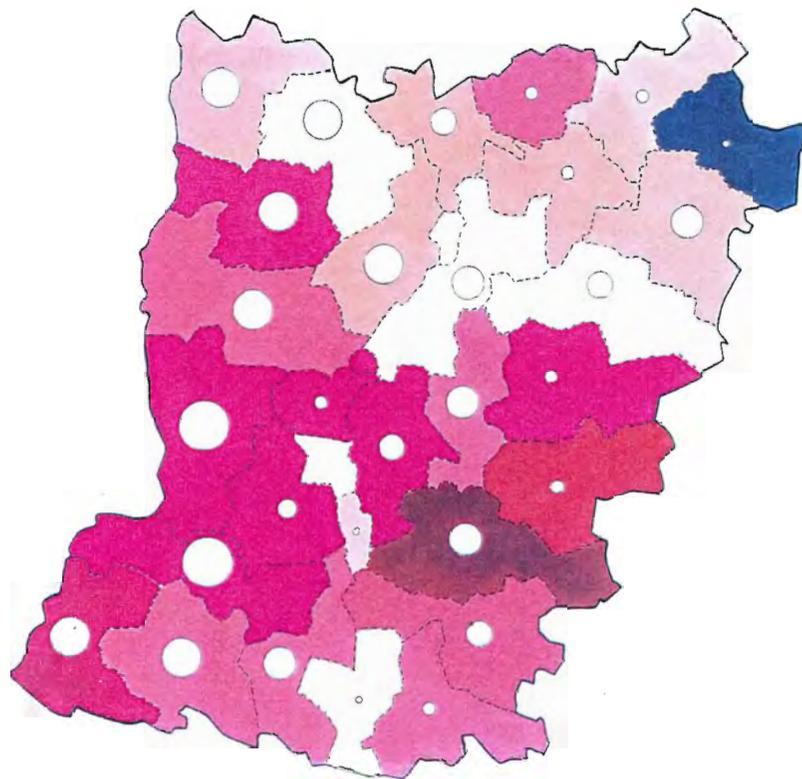
Dès le Moyen Âge, on édifiait par ailleurs des barrages pour faire fonctionner les **moulins** : l'existence de 22 barrages entre Château Gontier et la Loire a été prouvée (du XI et XII^{ème} siècles). Au XIII^{ème} siècle, les moulins jalonnent la Mayenne, l'Erve et le Vicoin surtout aux abords des villes. Aujourd'hui, **il n'en reste que très peu**.

Certains plans d'eau ont été aménagés en **base de loisirs** et constituent toujours des éléments singuliers et attractifs. Actuellement, la tendance est à la création de plan d'eau : dans un but récréatif, collectivités publiques et particuliers veulent posséder un plan d'eau.

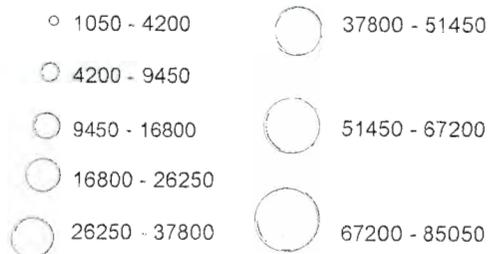


DISPARITION DES PLANS D'EAU ENTRE ERNÉE ET GORRON

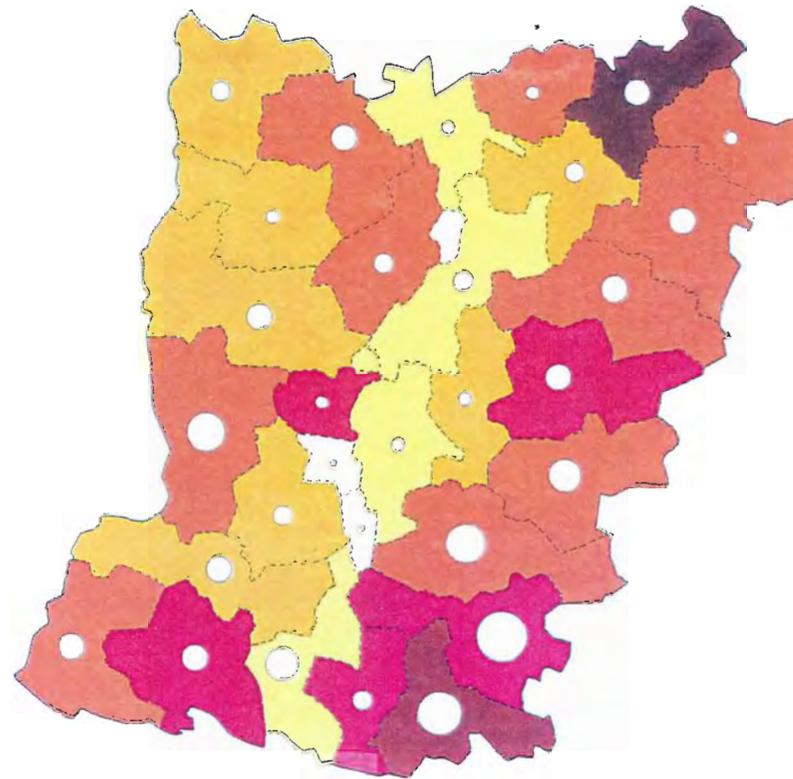
LA PRODUCTION D'ELEVAGE HORS-SOL



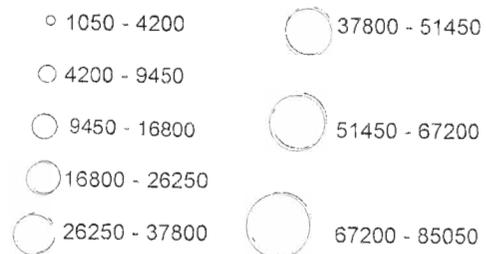
Nombre de porcs produits en 1998



Evolution entre 1988 et 1998 du nombre de porcs produits



Superficie d'élevage de volaille en M2 en 1998



Evolution entre 1988 et 1998 de la superficie d'élevage de volailles



SOURCE : Chambre d'agriculture

L'élevage hors sol

Depuis les années 70, l'élevage hors sol connaît un certain développement. Il permet une **concentration** et une **mécanisation** de la production.

Les cartes ci-contre donnent deux indications :

- une idée de l'évolution de la production de porcs et de volailles entre 1988 et 1998 (en couleur),
- une idée de la production de porcs et de volailles en 1998 (diamètre des ronds).

La production porcine est moins développée à l'Est qu'à l'Ouest et tend globalement à stagner voir à régresser. Le Sud-Ouest, secteur historiquement plus dynamique, est le plus productif. Les cantons de l'embouchure de l'Erve semblent vouloir rattraper leur retard.

L'élevage de volailles ne présente pas les mêmes caractéristiques puisque c'est au Sud principalement qu'il a connu le plus fort développement et qu'il est actuellement le plus important. La superficie d'élevage de volailles a diminué le long d'un axe médian Nord-Sud, qui est sans rapport avec la vallée de la Mayenne.

Ces données ne traduisent pas l'impact des bâtiments d'élevage hors sol sur le paysage. En effet, des bâtiments même nombreux sur un secteur peuvent être correctement intégrés : leur impact visuel est alors faible.

Inversement, des bâtiments même peu nombreux peuvent être mal intégrés (car situés en ligne de crêtes ou sans structure végétale autour) et donc avoir un impact fort sur le paysage.

Par ailleurs, certains bâtiments (comme des stabulations, les hangars agricoles, les bâtiments d'élevage de veaux) peuvent avoir un impact visuel fort. Ils ne sont pas pris en compte ici parce que les données manquent ou qu'ils ne font pas l'objet d'un recensement.

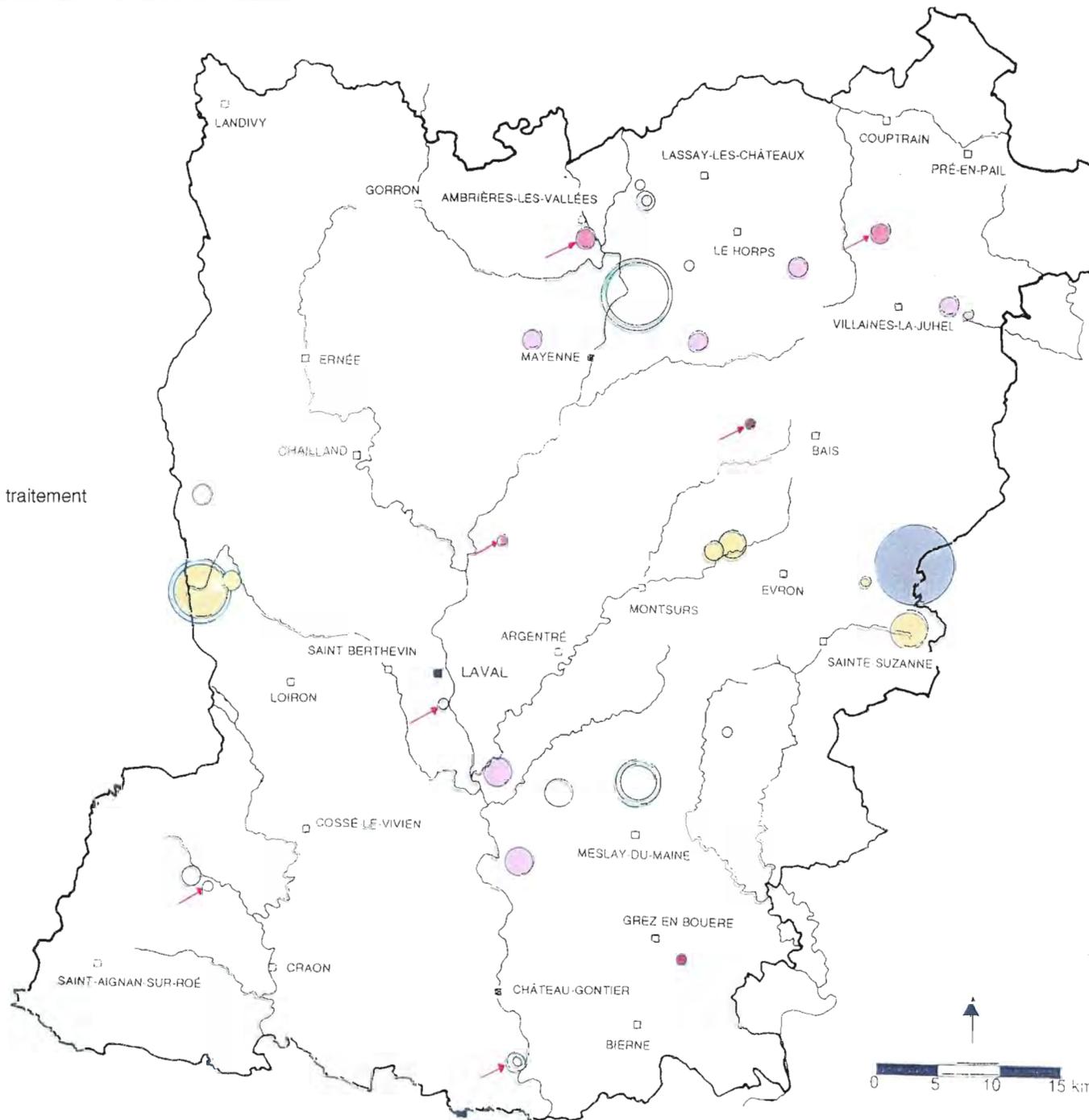


LES CARRIERES

- calcaire
- porphyre
- grès
- sables et graviers
- schistes
- cornéennes
- arène granitique et altérée
- marbre
- exploitation en eau
- carrière où il n'existe pas d'installation de traitement

Surface en M2

- 10000-60000
- 90000-174000
- 270000-429000
- 540000
- 950000
- 1223000
- 1871000
- 3111500



Les carrières

La richesse du sous-sol mayennais a donné naissance à de nombreuses carrières de différents types.

Il convient de distinguer les carrières selon **plusieurs critères** pour pouvoir en **mesurer l'impact sur les paysages** :

- la nature des gisements exploités : ceux de matériaux meubles ne nécessitent pas l'utilisation d'explosif, une extraction mécanique étant suffisante ; les pentes de ces carrières sont plus douces que celles de matériaux durs,
- la présence d'installation ou non de traitement : les installations servant au concassage et au triage sont souvent des bâtiments imposants ; les tas de matériaux après triage, de même que les buttes de matériaux stériles, peuvent être vus de loin,
- la superficie exploitée de la carrière : toutefois, il serait inexact d'établir une corrélation systématique et a priori entre la superficie d'une carrière et son impact sur le paysage ; une grande carrière peut être dissimulée dans un bois et donc ne pas être visible alors qu'une petite carrière à flanc de colline peut être visible de loin. En outre, il est également possible que la carrière soit réaménagée sur les secteurs où l'exploitation est terminée. Seul un diagnostic de terrain (réalisé dans la seconde phase de ce document) peut permettre de mesurer l'impact paysager des carrières.

Lors de l'ouverture d'une carrière, l'exploitant est légalement obligé de prévoir son réaménagement : les projets sont plus ou moins explicités allant de la réhabilitation (retour à la fonction antérieure à la carrière) au plan d'eau pour la pêche. L'exploitation en eau d'une carrière dictant quasiment ce dernier choix.

Certaines carrières (St-Pierre-la-Cour, Neau) utilisent le transport ferroviaire marchand, les autres utilisant le transport routier.



Une carrière de grès entre Laval et Château Gontier.



La carrière de Kabylie : une exploitation de porphyre.



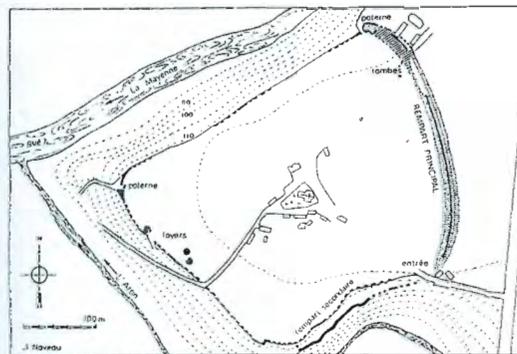
Carrière de Neau : une exploitation du calcaire.

PAYSAGES ET BATI

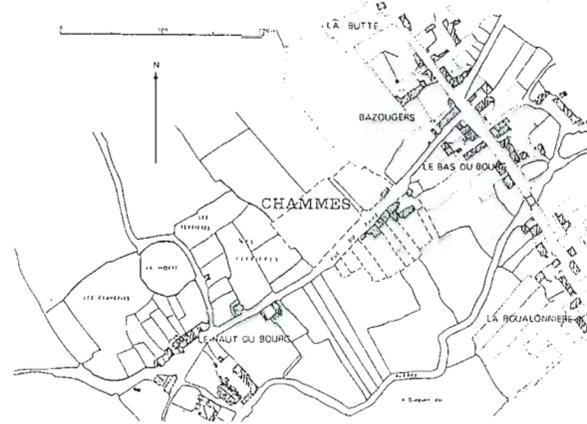
Constitution progressive jusqu'en 1950

En 1950, date charnière, le bâti mayennais était représentatif du bâti du 19^{ème} siècle, aboutissement d'une constitution progressive tout au long de l'histoire.

Dans l'organisation du bâti telle qu'elle apparaît en 1950, il est possible de faire quelques corrélations avec l'organisation en place à l'époque romaine. Plusieurs bourgs sont en effet situés à proximité d'un gué dont l'emplacement était occupé et parfois protégé par un camp gaulois (Montsurs, Néau, Azé d'une part, Loigné sur Mayenne, St-Jean sur Mayenne, Sacé, Brives et les oppidums de Moulay et Entrammes d'autre part). Le camp romain du Rubricaire était entouré d'un habitat diffus dont une partie à proximité immédiate du bourg de Ste Gemmes le Robert. Cet attrait qu'exerçait à l'époque romaine les camps fortifiés s'est aussi manifesté au Moyen-Age pour les châteaux et mottes féodales où était assurée la sécurité face aux agressions extérieures. Là où un seigneur puissant a érigé un château fort, il s'agit la plupart du temps en 1950 de chefs lieux de canton. Au contraire des camps gaulois, ces châteaux se sont édifiés le plus souvent à quelques encablures des gués cités ci-dessus, sur des pitons rocheux facilement défendables (Laval, Château-Gontier, Mayenne, Montsurs, Gorron, Ste-Suzanne). Parfois, le château s'est ajouté à une église et a éclipsé celle-ci à son profit, ce qui a détourné l'orientation initiale du bourg (Ernée, Ambrières-les-Vallées). Là où se trouvait une motte féodale sans véritable seigneur, on constate que l'essor a par la suite été moindre. Il s'agit en 1950 de simples chefs-lieux de commune. (Chammes, Courbeville, Brécé...)



Moulay : Une place forte gauloise près d'un gué sur la Mayenne. Le site est toujours occupée aujourd'hui.



Chammes : Un bourg situé autour de sa motte féodale.

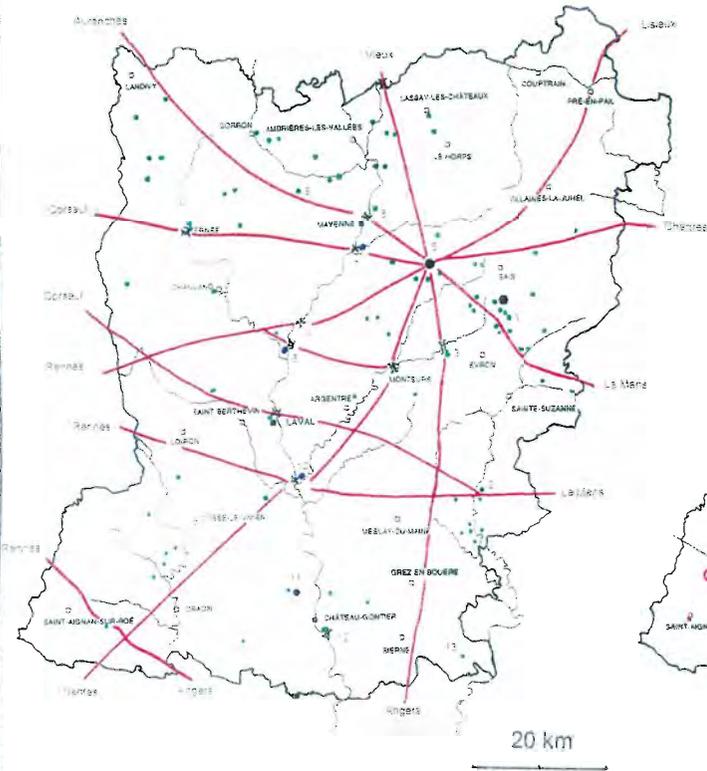
Les voies de communication ont été depuis l'époque romaine des axes de fixation de la population. On retrouve de nombreuses agglomérations sur le tracé d'une ancienne voie romaine (Vaiges, Chatillon-sur-Colmont, Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pail, Le Bourgneuf-la-Forêt, Olivet, La Cropte, Commes, Renazé, Ste Gemmes-la-Robert...). C'est d'ailleurs principalement au bord des voies, et souvent au même emplacement, que s'étaient installés les domaines agricoles romains. Toutefois, on trouvait éloignés de ces axes des lieux habités où ont été érigés par la suite des bourgs (Oisseau, Brécé, Lassay, Izé, Chailland, Montjean...). De même, au Moyen-Age, la création de nouveaux axes due au déclin de l'ancien pôle (Jublains) au profit de nouveaux (Laval et Mayenne) renforce l'habitat préexistant ou contribue à en fixer un (Landivy, Meslay-du-Maine, St-Laurent-des-Moutiers, Préaux, Mayenne, La Gravelle, Izé, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouère, Alexain...). Ces axes favorisent d'ores et déjà les agglomérations avec seigneur et château, au point de devenir les "villes" qui structurent le Bas-Maine. Ces axes sont rendus nécessaires par les échanges croissants dus aux foires (Mayenne, Laval, Couptrain, Fougerolles-du-Plessis), et favorisent la construction de halles pour les marchés (Laval, Mayenne, Evron). Quant à l'unique ville de l'époque romaine (Jublains), noeud d'un réseau de voies antiques, il ne reste plus qu'un modeste bourg qui a peu évolué après son déclin à la fin de l'empire romain.

Au Moyen Age, le fait religieux ayant gagné le Bas-Maine, des ermites réoccupent parfois des lieux abandonnés à la forêt, ou s'établissent en des lieux vierges. Ils encadrent les populations isolées et groupent une population au sein de nouvelles paroisses ou paroisses abandonnées (St-Sulpice-les-Chèvres, St-Isle, Port-Brillet...). Les monastères favorisent et encouragent la mise en valeur des terres. Les grandes abbayes (abbayes du Mans, de La Roë, d'Evron, de Bellebranche...) s'impliquent également dans le défrichement par l'installation de nombreux prieurats autour desquels se greffent des bourgs (St Loup-du-Dorat, Ballée, Arquenay, Origné, Louvigné, Bouère, Javron...). Les abbayes s'allient avec les seigneurs laïcs propriétaires de terres, qui les mettent à leur disposition pour organiser des bourgs de défrichement (La Gravelle, Vautorte, Ballots...). Les centres de clairières connaissent un peuplement auprès de l'église qui joue un rôle fédérateur (L'Huisserie, Saulges, Argentré, Bannes, Cigné, Epineux-le-Séguin...). Dans la plupart des cas, un bourg émerge entouré de terres cultivées. Lorsque celles-ci deviennent insuffisantes, des hameaux sont constitués entre deux villages et les terres des alentours défrichées et mises en valeur. De la même manière, quand le manque de terre se fait sentir, l'espace restant entre bourg et hameau est exploité et une ferme installée (seule une, voire deux fermes isolées sont possibles dans cet intervalle). Autour du centre de la paroisse, on a donc la hiérarchie : hameau, ferme isolée.



Placé : Un exemple de parcelle rayonnant résultant d'un défrichement autour d'un hameau.

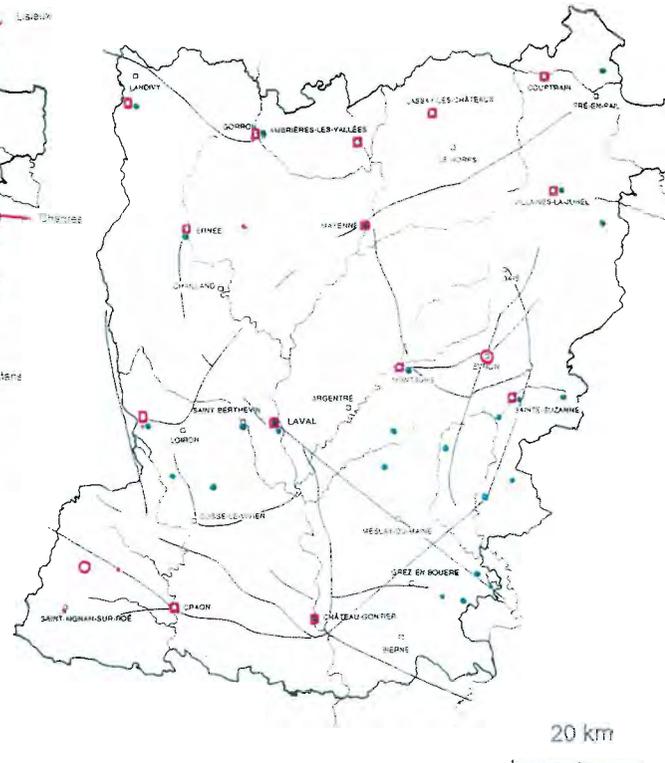
Le territoire mayennais à l'époque gallo-romaine



- Voie antique
- Gué
- Habitat gallo-romain
- Chef-lieu de Cité
- Camp romain permanent
- Oppidum gaulois

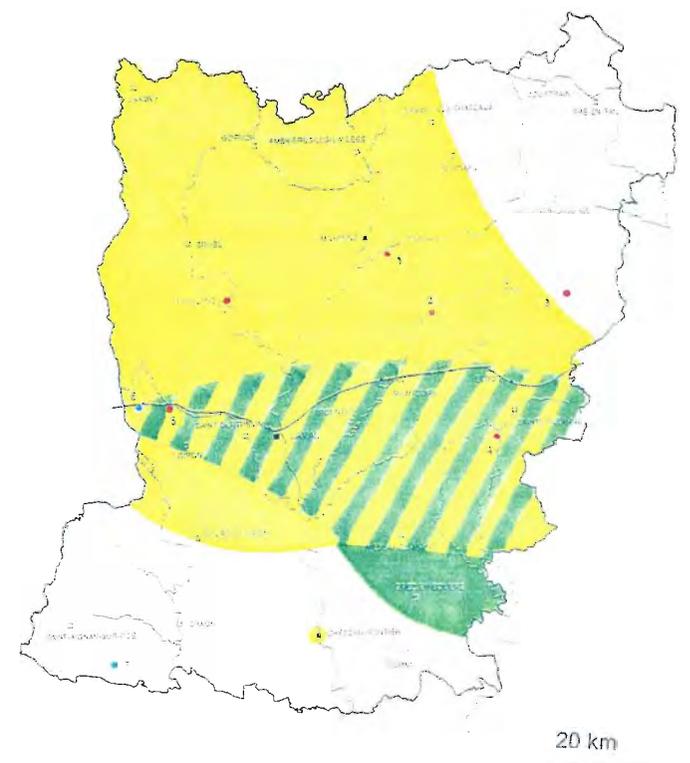
1. Ste-Gemmes-le-Robert
2. Saulges
3. Néau
4. Sacé
5. Jublains
6. St-Jean-sur-Mayenne
7. Moulay
8. Brives
9. Châtillon-sur-Colmont
10. Entrammes
11. Loigné-sur-Mayenne
12. Azé
13. St-Denis-d'Anjou

Le Bas-Maine et le Haut-Anjou au Moyen-Age



- Agglomération d'origine féodale
- Agglomération d'origine ecclésiastique
- Motte féodale au sein d'un bourg
- Bourg de défrichement
- Chemin ancien

La Mayenne industrielle depuis le 15^{ème} siècle



- Zone de tissage du lin
- Zone de fabrication de la chaux
- Extraction (ardoise...)
- Forges
- Ligne de chemin de fer

1. Aron
2. Hermet (Jublains)
3. Orthe
4. Chammes
5. Port-Brillet
6. St Pierre-la-Cour
7. Renazé

La période qui termine et suit le Moyen-Age voit l'émergence d'industries dans le Bas-Maine. Dès le 15^{ème} siècle apparaissent les forges qui laissent un bâti important (Hermet à Jublains, Chailland, Chammes, Port-Brillet, Aron, Orthe). Le lin qui a été la principale industrie de la Mayenne pendant 3 siècles a laissé de nombreuses traces sur une grande partie du territoire avec ses filatures, ses maisons de tisserand (Ernée, Mayenne, Fontaine-Daniel, Fougerolles-du-Plessis, Oisseau, Aron, Laval, Château-Gontier). La présence de calcaire dans le bassin de Laval a permis la fabrication de la chaux sur un mode industriel, permettant l'amélioration des sols agricoles bien au delà des limites du département. D'où la présence sur cette portion du département, de nombreux fours à chaux : on en recensait 245 en 1872 (St Pierre-la-Cour, Juvigné, Villaines, Gesvres, Néau, Montsurs, Parné-sur-Roc, Bouère, Grez-en-Bouère, Louverné...). La dernière grande industrie est celle de l'ardoise, exploitée à partir du 17^{ème} siècle à Renazé (et également à Javron), et qui a laissé des infrastructures spécifiques.

Ces sites industriels comportaient des logements ouvriers parfois organisés en véritables cités (Port-Brillet, Ernée, Parné-sur-Roc...).



Oisseau : Un des nombreux sites de tissage de la Mayenne au 19^{ème} siècle.

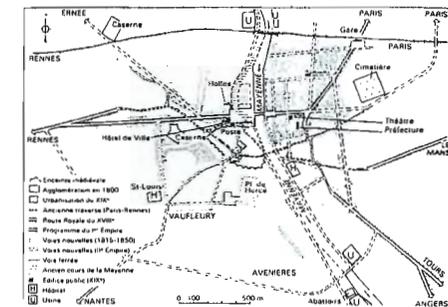
La seconde moitié du 19^{ème} siècle est une période charnière avec l'arrivée en Mayenne du chemin de fer. La multiplication des gares dans le département est à l'origine de l'expansion des agglomérations concernées. Le développement urbain se fait alors en direction de la gare (Laval, Craon, Evron). Parfois, un véritable quartier à rues perpendiculaires se construit entre le centre ancien et la nouvelle "porte" de la ville. Sous l'influence haussmannienne, de longues et larges artères rectilignes sont percées, parfois à travers le tissu ancien (Laval, Mayenne, Château-Gontier...). C'est également la période de la construction des quais : les villes s'ouvrent sur leur rivière canalisée (et même détournée comme à Laval). Ces quais permettent une circulation plus aisée dans l'agglomération et un accès plus facile à la rivière (Laval, Château-Gontier, Mayenne).



Louverné : Un des fours à chaux de la commune, localisé près de la gare. Le transport ferroviaire a permis l'industrialisation de la production de la chaux.



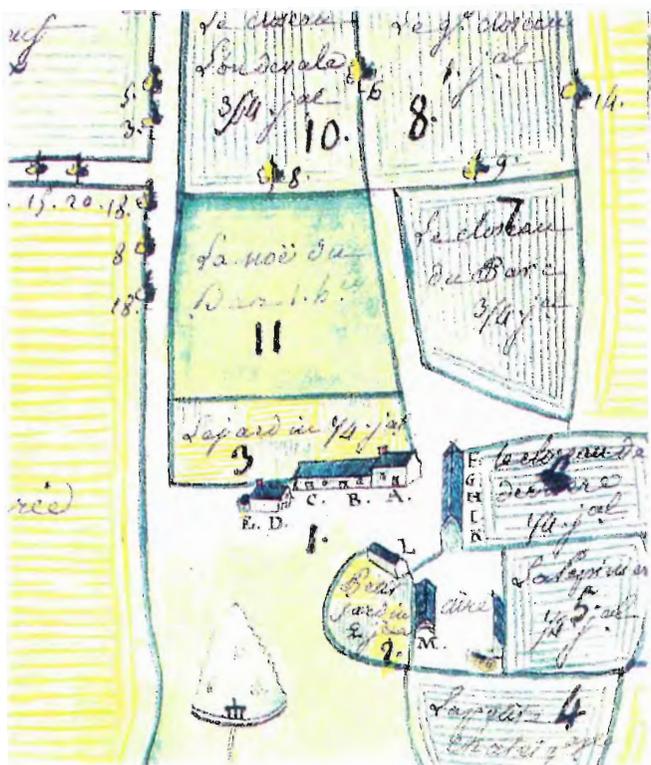
Laval : Les quais, qui ont permis de canaliser la Mayenne et d'améliorer la salubrité au bord de la rivière.



Laval en 1880

Laval : Le nouveau quartier à l'Est de la Mayenne. La largeur, la linéarité des rues perpendiculaires les unes aux autres, en font un quartier fonctionnel, comparé au centre ancien à l'Ouest.

De tous temps, le bâti se divise en deux groupes bien distincts :
 d'une part, le bâti diffus isolé, composé essentiellement d'exploitations agricoles pour l'auto-subsistance et quelques échanges commerciaux ;
 d'autre part, les bourgs qui ont une vocation de lieux d'échanges commerciaux sur les axes reliant les centres urbains.



La métairie du Grand-Grenusse (commune d'Argentré), 1905.
Détail des bâtiments.

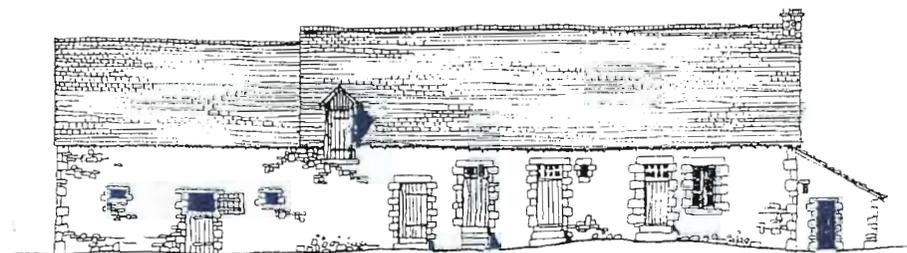
Plan visuel des exploitations appartenant à Michel Richard de la Guonnière demeurant à Château-Gonier. A.D.M. 1 J 111, cliché G. Mézière.

A : maison à maître ; B : maison du métayer ; C : cellier ; D : fournil ; E : four ; F : écurie ; G : toit aux moutons ; H : étable aux boeufs ; I : fond de grange ; J : étable aux vaches ; K : toits à porcs ; L : loge ; M : hangar ; N : aire, estrages et issues. Cette exploitation est composée de 31 pièces de tailles diverses qui font ensemble 67 hectares.

Une grande exploitation



Cour de ferme disposée en L et exposées au Sud (Cossé-le-Vivien)



Ferme d'Evron (d'après un relevé de Fournier des Grats).

Une petite exploitation (jongère)

Caractéristiques et constitution du bâti diffus en Mayenne

La constitution du bâti diffus est le résultat d'une symbiose entre l'homme et son environnement naturel jusque vers les années 1950. C'est pourquoi les constructions s'intègrent parfaitement dans le paysage car adaptées aux conditions du site, notamment en ce qui concerne les matériaux. On peut rencontrer dans le bâti diffus des exploitations agricoles, des industries (forges, fours à chaux), des châteaux, manoirs ...

Plusieurs logiques d'implantations

L'implantation humaine s'est toujours effectuée en relation avec la présence de l'eau.

En Mayenne, le sol, le sous-sol sont imperméables, ce qui explique la présence de l'eau à faible profondeur et l'existence de nombreuses sources. C'est une des raisons pour laquelle la population est dispersée.

De plus, pour des pratiques d'exploitation, l'agriculteur, se trouve au milieu de ses terres. L'habitation est de préférence sur un coteau exposé au midi. La ferme se situe au fond d'un chemin perpendiculaire à une route plus importante. C'est la caractéristique d'une agriculture d'autosuffisance et non vouée à l'échange.

Des bâtiments spécifiques correspondant à deux grands types d'exploitation

La petite exploitation : Appelée aussi " Closerie ". A l'origine, il n'y a qu'un bâtiment (habitation exploitation). Puis des ajouts ont été effectués soit accolés au bâtiment principal, soit détachés et construits perpendiculairement ou parallèlement à celui-ci. Le bâtiment d'habitation comprend une salle commune, une ou deux chambres, un cellier auxquels est accolée l'étable.

Les closéries sont fréquentes aux 17 et 18^{èmes} siècles et sont le plus souvent des dépendances de châteaux (St Ouen-des-Toits).

La grande exploitation : Appelée aussi " Métairie ". Elle apparaît au 19^{ème} siècle avec la révolution agricole. Les terres féodales sont vendues au profit des bourgeois après la révolution. Ceux-ci créent de nouvelles exploitations et reconstruisent à neuf les fermes déjà implantées. Leur organisation obéit à une composition rigide : au fond de la cour, exposée au Sud, se trouve la maison de maître à un étage. Disposés en U autour de l'habitation du propriétaire, les bâtiments d'exploitation (Sacé, Argentré, Laval...).

On constate deux formes principales :

- **Le bâtiment unique :** de part et d'autre du bâtiment d'habitation sont répartis les bâtiments d'exploitation (cellier, étable). Parfois, il est jouté de bâtiments parallèles. Il s'agit surtout des closéries.

- **Les bâtiments disposés en U ou en L :** la maison d'habitation est seule. Les bâtiments d'exploitation sont détachés. Etable, écurie ... sont situées perpendiculairement à l'habitation, ouvrant sur la cour. Ce sont essentiellement des métairies, exceptionnellement des closéries.

Le manoir : appelé aussi " Maison forte ". Ce sont les plus grosses fermes construites au 15^{ème} et 16^{ème} siècles. Ils sont encore nombreux (Craon, Mézangers, Sacé, Evron...).

Des matériaux de construction et des couleurs en rapport avec la géologie

Les matériaux des murs : La superposition des cartes géologiques et des habitations démontre une adéquation très forte : avant 1950, on construisait avec les matériaux extraits localement. Sept matériaux principaux peuvent être répertoriés :

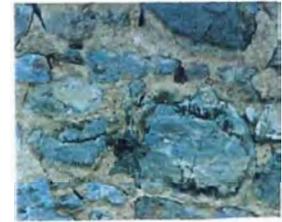
- **Le granit :** Il constitue le matériau dominant du Nord de la Mayenne, utilisé pour le remplissage (moellons) comme pour les encadrements des ouvertures pour lesquels il est taillé (St-Denis-de-Gastines, Gorrion, Sacé...).



- **Le schiste :** présent presque partout, c'est un des matériaux le plus utilisé dans le département. Il sert essentiellement à la maçonnerie (schiste marron : Argentré, schiste ardoisier : Renazé...).



- **Le Grès :** Cette pierre est couramment utilisée dans l'ensemble du département (bassin de Laval, région de l'Erve, partie Sud, partie Nord exceptées les zones granitiques: St Pierre-sur-Erve, Courbeville, Andouillé...)



- **Le Tuffeau :** Pierre calcaire que l'on trouve essentiellement dans le Sud du département. Les vallées de la Mayenne et de l'Oudon sont des axes de pénétration depuis l'Anjou (Château-Gontier, Craon, Laval). Du calcaire bleu est également présent dans le bassin de Laval (Souligé/Ouette).



- **La terre :** Elle est utilisée dans la construction de part et d'autre de l'axe La Gravelle, Cossé le Vivien, Château Gontier. Elle repose le plus souvent sur un soubassement de pierres (Simplé, Courbeville, Loigné...).



- **La brique :** Elle sera couramment utilisée à partir du 19^{ème} siècle sur l'ensemble du département, notamment pour réaliser les encadrements d'ouvertures. (Port-Brillet, St Denis-de-Gastines, Renazé...).



- **Le bois :** Il est utilisé pour l'ossature de certains bâtiments, les vides étant comblés par un remplissage de terre mélangée avec du foin et de la paille. C'est le colombage utilisé depuis le Moyen-Age. Cette technique s'est poursuivie sur certains bâtiments agricoles jusqu'au 19^{ème} siècle (Laval, Craon, Château Gontier,



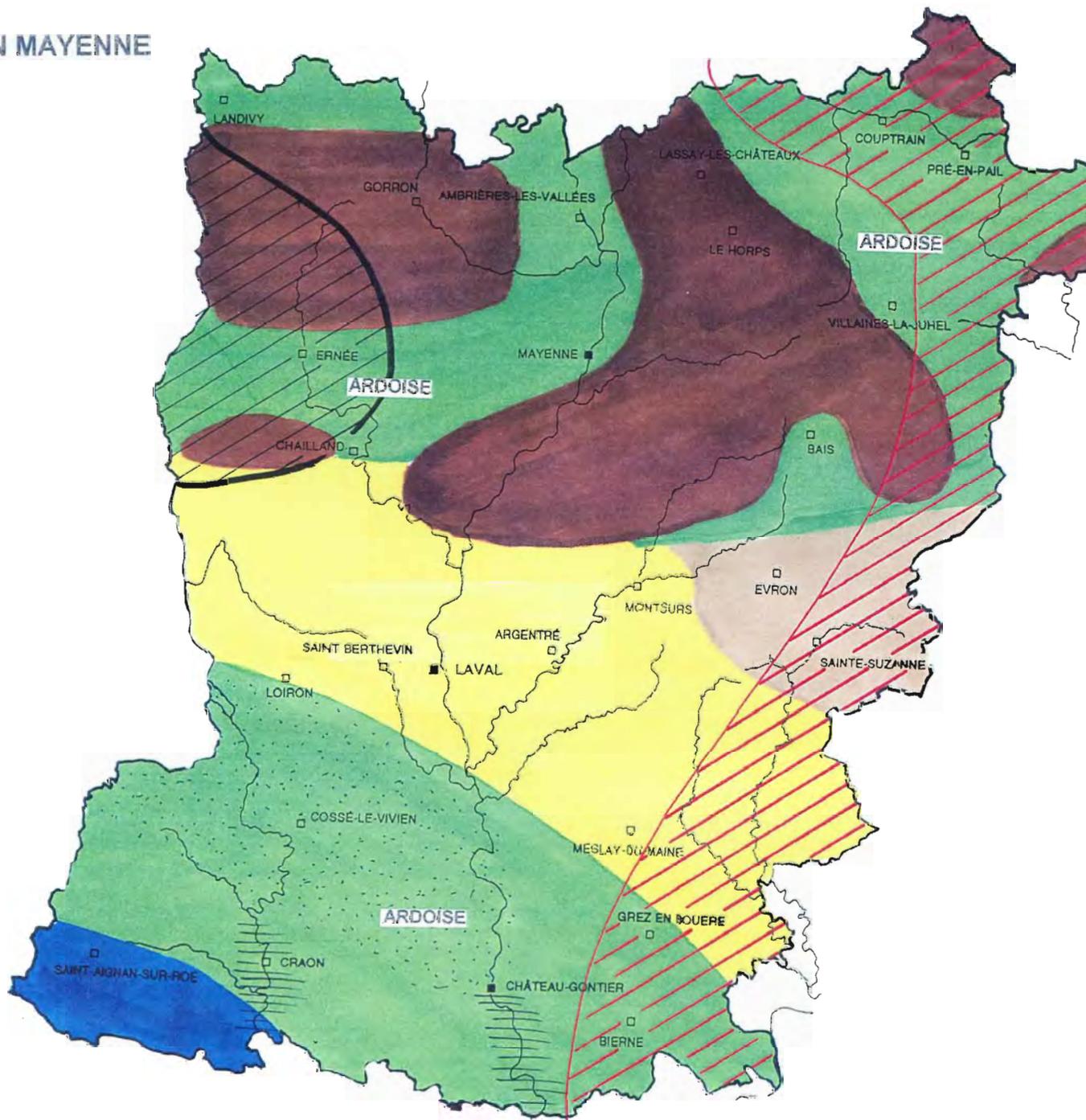
LES MATERIAUX TRADITIONNELS EN MAYENNE

Matériaux des murs

-  Grès-schistes
-  Grès roussard
-  Granite
-  Grès, schistes et calcaire
-  Schiste ardoisier
-  Tuffeau
-  Terre

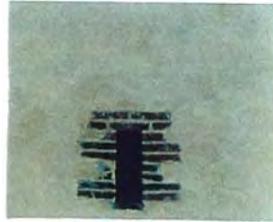
Matériaux de couverture

-  Tuile plate
-  Bardeaux de châtaigner



Ste Suzanne, Haussay, St Denis-du-Maine, Bazouges).

- Les enduits : La Mayenne est un pays de grande tradition d'enduits. Ces enduits locaux sont réalisés à partir de chaux grasse et de sable tiré des boues alluvionnaires. Ces enduits étaient naturellement colorés : ocre jaune plus ou moins foncé selon la nature du sable. On doit évidemment cette tradition à la production massive de chaux parmi la meilleure qui soit. L'enduit à la chaux était destiné à recouvrir et protéger la maçonnerie de remplissage et en aucun cas un mur en pierres de taille (Evron, Nuillé/Ouette). Toutefois, excepté dans le Nord de la Mayenne, la maison d'exploitation n'est généralement pas enduite.



Les matériaux de couverture : Moins diversifiés, ils sont surtout marqués par la prédominance de l'ardoise à partir du 19^{ème} siècle.

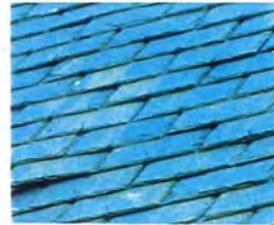
- Les bardeaux de châtaignier : Ces planches, tirées de bois fendu dans les arbres de 8 à 40 cm de diamètre, étaient employées dans le Nord Ouest du département. Les exemples sont actuellement de plus en plus rares. (Laval, Emée, Chailland, St Germain-le-Guillaume, Mortenay, Vautorte, St Mars-la-Futaie).



- La tuile : Elle est utilisée dans la frange Est du département à la limite du Haut Maine où elle est courante. C'est de la terre cuite, variant du rose au rouge ou brun, découpée en plaquettes rectangulaires. (Bannes, Ste Suzanne, Couptrain...).



- L'ardoise : Matériau le plus récent, c'est le plus répandu puisqu'il couvre la grande majorité des constructions. L'ardoise provenait des carrières de Javron, Segré et Renazé. Aujourd'hui, elle vient essentiellement des ardoisières d'Anjou.



Les couleurs

Les matériaux étant trouvés sur place, les couleurs étaient jusqu'en 1950 celles du sol, et s'intégraient donc totalement dans l'environnement local.

A ces couleurs locales s'ajoutaient celles des menuiseries, traditionnellement peintes, la peinture étant la meilleure protection du bois. Au 18^{ème} siècle les teintes claires et les tons pasteus (rose, vert, bleu, ocre) étaient généralement utilisées ; le 19^{ème} siècle préférera souvent le gris trianon. Les portes cochères et portes d'entrée étaient quant à elles peintes d'une couleur plus soutenue (bleu, rouge, vert).



Parné-sur-Roc : Maison en pierre, enduite à la chaux et couverte d'ardoises.



Port-Brillet : Maison en pierre, couverture en ardoise, menuiseries peintes.



Ste-Suzanne : Maison en pierre, toiture de tuiles plates



Simplé : Maison de terre à toiture d'ardoises.



Des éléments patrimoniaux encore nombreux

Outre le logis des exploitants, le patrimoine bâti est composé de plusieurs autres types de constructions d'échelles diverses, allant des châteaux aux petits édifices liés à l'exploitation.

Les éléments du grand patrimoine

- Le château : Peu de châteaux-forts sont situés en milieu diffus (ils sont souvent situés dans les agglomérations). Cependant, à la Renaissance et aux siècles suivants, le territoire du Bas-Maine a été parsemé de somptueux châteaux.

- Le manoir : Il date des 15 et 16^{èmes} siècles et se rencontre très fréquemment. Une exploitation agricole y est souvent rattachée (St-Gault, Bais, Evron...)

- Les fours à chaux : Faisant aussi souvent partie du bâti diffus, ils représentent un témoignage de la Mayenne industrielle. Par leur forme et leur masse, ils constituent des points repères dans le paysage bâti (Louvigné, Parné/Roc, Port-Brillet, Néau, Montsurs, Bouère, St Pierre-la-Cour, Evron...)



Evron : le four à chaux au Sud de l'agglomération

- Le moulin de rivière : C'est une construction fréquente sur l'ensemble du département, notamment sur la Mayenne (Andouillé, Chéméré-le-Roi, Ste-Suzanne...)

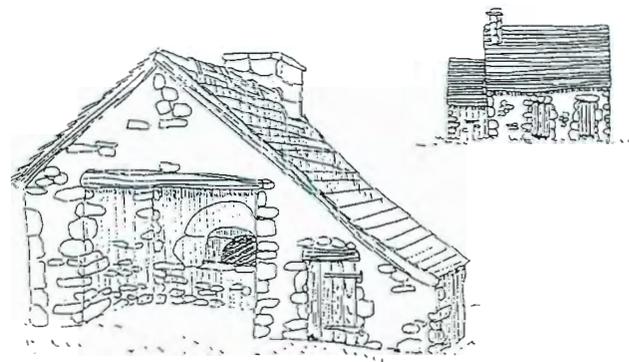
- Le moulin à vent : Rare, il reste toutefois quelques exemplaires (Moulin « Cavier » à Grez-en-bouère).



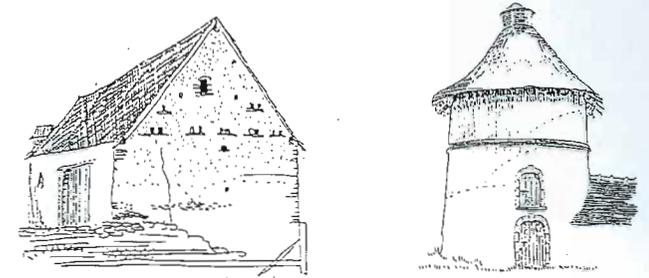
Grez-en-Bouère : Le moulin « Cavier » de la Guénaudière.

Le patrimoine « de pays »

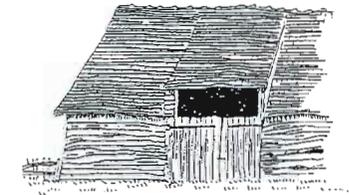
- Le four à pain : En règle générale, il est adossé à la face arrière ou latérale de la maison, couplé avec une cheminée intérieure. Essentiellement cylindrique, en briques et maçonnerie de moellons, il est recouvert d'une toiture schisteuse ou de tuiles. Il peut aussi être totalement séparé de la maison et constituer une entité spécifique.



- Le pigeonnier : Il se présente sous la forme d'une tourelle coiffée d'une toiture conique. Il peut avoir 2 étages. Parfois le pigeonnier est compris dans la maison elle-même : les caractéristiques résident dans les petites ouvertures couplées et dans les pierres plates débordantes en pignon.



- Le hangar (loge) : Il constitue l'un des côtés de la cour. Il était autrefois recouvert de chaume. Il est soit à murs ouverts, soit fermé sur 3 côtés par des grandes planches de bois (essentages) posées horizontalement en se chevauchant.

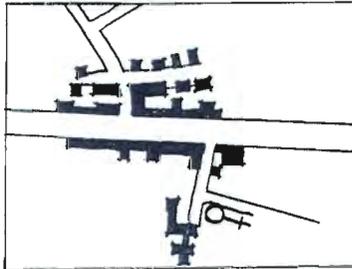


- Le puits : l'architecture du puits varie avec la profondeur de la nappe d'eau souterraine. Lorsqu'elle est superficielle, c'est le pompage à contrepoids qui prédomine. Quand la nappe est difficile à atteindre, c'est le pompage à manivelle, le puits à treuil.

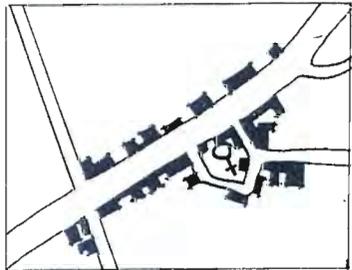


Bourgs à structure linéaire :

Saint-Berthevin

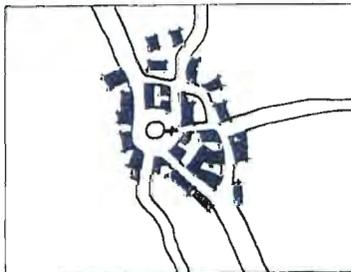


Louverré

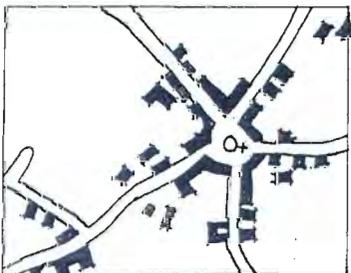


Bourgs à structure concentrique

Placé



Andouillé



Extraits de cartes d'Etat-Major (19^{ème} siècle)



Saint-Poix : maison de maître



Cuillé : maison d'artisan commerçant



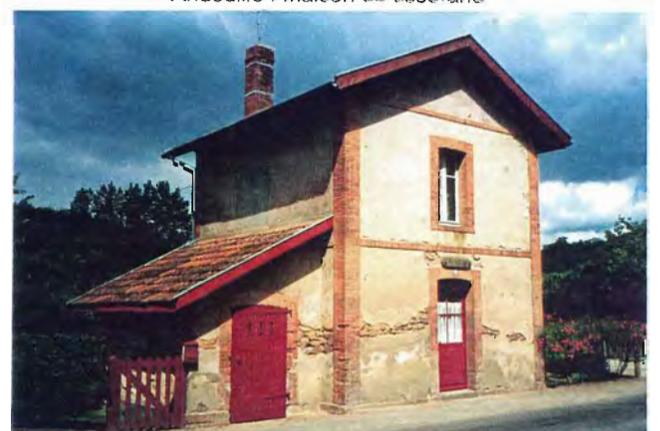
Sainte-Suzanne : maison d'ouvrier agricole



Andouillé : maison de tisserand



Port-Brillet : cité ouvrière



Ernée : maison d'agent SNCF

Caractéristiques et constitution du bâti aggloméré en Mayenne

De même que pour le bâti diffus, la constitution du bâti aggloméré s'est faite en accord avec le site, son relief, les matériaux de son sous-sol. C'est pourquoi il s'intègre lui aussi dans son environnement naturel. Sa diversité est aussi importante qu'en milieu diffus.

Trois logiques de site

Le bourg sur coteau : C'est le cas de la majorité des bourgs (plus de 2 sur 3). Parmi ceux-ci, la moitié est située sur coteau exposé au Midi (Montenay, Port-Brillet, Parné-sur-Roc...).

Le bourg sur crête : Une trentaine de bourgs correspondent à cette logique de développement. Seule Ste Suzanne semble à vocation purement défensive. (Le Ribay, Oisseau, Chaillon/C., St Georges, Ballots, Meslay-du-Maine).

Le bourg en fond de vallée : Cette situation géographique ne concerne qu'une vingtaine de communes (St Pierre-la-Cour, Bais, Chammes, Pré-en-Pail, Avron, St Denis-d'Anjou, Montsurs, Azé, Izé, Craon, Fontaine-Couverte...); on peut d'ailleurs remarquer que seules les principales agglomérations (Laval, Mayenne, Château Gontier) se sont implantées dans la vallée de la Mayenne, aux crues longtemps incontrôlables.

Deux formes prédominantes de bâti aggloméré

Avant la construction de lotissements à partir des années 1950-1960, on distinguait 2 formes de bâti aggloméré.

Le bourg concentrique : Autour de l'église se trouve la place avec des chemins venant de toutes les directions. Entre ces routes s'est développée une urbanisation qui donne l'aspect d'un maillage plus ou moins dense et concentrique (Fougerolles, Placé, St Germain-le Guillaume., Livré, St Denis-d'Anjou, Port Brillet, Gorrion, Montenay).

Le bourg-rue : La forme linéaire s'ajoute à une forme concentrique qui n'a pas eu le temps de s'affirmer. Dans le cas où une route a été construite postérieurement au bourg, à la forme concentrique naissante, s'est ajoutée une forme linéaire (Lesbois, La Croixilla, Pré-en-Pail, Le Ribay, Commes, Lassay, Livré, Laignié, Javron).

Parfois, lorsque la route se trouvait à quelques distances de l'église, il y a eu un dédoublement du bourg et déplacement du centre primitif vers la route (Villaines-la-Juhel, Louvermé, St

Berthevin). Ces bourgs-rues se trouvent très souvent sur des routes à fort passage, reliant les principales villes (Le Mans, Angers, Caen, Rennes à Laval).

Le bourg concentré autour de l'église marque l'importance du centre paroissial. Le bourg-rue, lui, met en évidence l'importance des routes régionales et donc des relations marchandes entre les villes.

Deux histoires s'inscrivent dans la forme même des agglomérations :

- L'histoire du peuplement,
- L'histoire des voies de communication.

Quel que soit le bourg, les maisons sont en ordre continu en limite de voie, et construites sur des parcelles étroites et profondes. Dans le centre, les pignons sont mitoyens, ce qui fait de la rue un espace clos. En périphérie, les maisons sont plus discontinues.

Le regroupement urbain a donc conservé quelque chose de la dispersion rurale, il est l'image resserrée de la campagne voisine. Il n'y a pas de différence essentielle car la perception de la vie et de l'habitat est la même. De plus, il y a des relations constantes entre les campagnes et la ville.

Des densités généralement faibles

Le bâti aggloméré en Mayenne peut être caractérisé par des densités relativement faibles : les maisons ont généralement un jardin, même dans les parties les plus concentrées.

Toutefois, la topographie induit une densité élevée dans certains cas, notamment sur un piton (Ste Suzanne, St Jean-sur-Mayenne). D'autres bourgs denses ont pour origine un château établi en pleine campagne dans l'intervalle de plusieurs villages rapprochés. Le territoire de la nouvelle paroisse est emprunté aux paroisses voisines. Ceci explique l'exiguïté du territoire, la forte proportion de population agglomérée, et donc la densité (Gorrion, Château Gontier, Couptrain).

Une implantation en phase avec les lignes du paysage

Les maisons ont généralement leur sens de faitage parallèle aux courbes de niveau. Cette disposition qui épouse les formes du relief permet une intégration des bâtiments qui suivent ainsi les lignes directrices du paysage.



Ambrières : Faitages parallèles aux courbes de niveau

Une caractéristique majeure du bâti ancien : son usage

La maison de maître : Maison à étage, elle possède un toit à 4 pans. Les ouvertures sont axées verticalement et horizontalement. Implantée au milieu du jardin, elle est entourée d'un mur réalisé avec les mêmes matériaux.

La maison de l'artisan commerçant : L'habitation se trouve à l'étage, le rez-de-chaussée étant réservé à l'activité. Le toit peut avoir 2 ou 4 pans et comporter des lucarnes. Les ouvertures, là aussi, sont alignées verticalement et horizontalement. La croupe du toit peut être perpendiculaire ou parallèle à la rue.

La maison du tisserand : La particularité est que l'on doit gravir un escalier pour accéder au logement en raison du sous-sol à demi-enterré, permettant le maintien d'une humidité nécessaire au tissage du lin (Ambrières-les-Vallées, Andouillé, Parné-sur-Roc...).

La maison ouvrière : Avant le 19^{ème} siècle, un habitat ouvrier existait déjà, notamment auprès des anciennes forges. Il se multiplie avec l'essor industriel et ressemble fortement à l'habitat rural local (Chailland, Chammes...). Construites en série, les maisons ouvrières sont souvent alignées et regroupées en cité. La brique est utilisée pour les encadrements d'ouvertures. Elle comprend parfois un étage. (Port Brillet, Fontaine-Daniel, Renazé, Ernée...).

La maison de l'ouvrier agricole : Souvent située en périphérie de village, elle est la plupart du temps composée d'un rez-de-chaussée avec parfois un étage éclairé d'une lucarne. Le faitage est perpendiculaire à la rue (Ste Suzanne, Ernée...).



Sainte-Suzanne : maison en grès, couverte de tuiles



Bais : colombages, murs en pierre enduits à la chaux



Garmoran : maisons en granite, couvertes d'ardoises



Andouillé : encadrement de briques dépassant, sur une maison destinée à être enduite

La maison de l'agent SNCF : Elle présente des caractéristiques similaires à celles de l'habitat ouvrier. Construite en série, de taille standard, de la brique encadrant les ouvertures, elle est visible à tous les passages à niveau (en agglomération comme en diffus).

Cette différenciation entre usages permet de localiser la " ville du commerce " au centre, et la " ville à demi-rurale " autour.

• **Des matériaux et des couleurs en accord avec le site**

La constitution de ce bâti aggloméré répond aux mêmes caractéristiques de construction que le bâti rural, et dépend des matériaux du sous-sol local (Cf paragraphe correspondant du chapitre précédent).

Des éléments patrimoniaux en site urbain

Les églises : De nombreux édifices romans, pour la plupart du 11^{ème} siècle parsèment le département. Le nombre important d'églises datant de cette époque fait de la Mayenne un des départements les plus riches en édifices du début de l'art roman du Nord de la France (Saulges, Château Gontier, Pritz, Laval, Ambrières-les-Vallées, Charné, Mayenne, Bonchamp-les-Laval).

Les édifices gothiques sont plus rares (Evron).

Les châteaux : le département comprend plusieurs châteaux-forts. Ils ont souvent permis l'apparition de villes (Laval, Mayenne, Château Gontier, Lassay, Gorrion, Ste Suzanne). D'autres agglomérations ont des châteaux plus récents des 17 et 18^{èmes} siècles (Craon).

Ensembles de maisons : Ils constituent des ensembles cohérents au niveau des matériaux, de l'époque, du style, du respect des formes originelles. Ces maisons sont assez nombreuses pour constituer un réseau de ruelles, créant une certaine densité. Ces ensembles donnent un cachet particulier à quelques villes et bourgs dont les « petites cités de caractère » (Parné-sur-Roc, St Denis-d'Anjou, Chailand, Fontaine-Daniel, Saulges, Ste Suzanne, Lassay-le-Château, Laval, Mayenne, Château Gontier, Gorrion, Ernée, Craon...).



St-Denis-d'Anjou : L'église datant des 12, 15 et 16^{èmes} siècles



Ste-Suzanne : Ensemble de maisons dans la vieille ville



Montsurs : Une des dernières tours de l'ancien château-fort



Laval : Paysage urbain moyenâgeux



Meslay-du-Maine : un pavillon en milieu diffus,
un impact visuel important



Port-Brillet : lotissement des années 1970
une consommation d'espace très élevée



La Sella-Craonnaise : bâtiment d'exploitation moderne,
des matériaux et des couleurs difficilement intégrables sur coteau ouvert.



Laval : zone industrielle à l'entrée Est de la ville,
une emprise spatiale énorme, un paysage qui déçoit dans l'environnement

Mutations importantes depuis 1950

Les années d'après-guerre sont marquées par l'accélération très rapide des moyens industriels. On assiste à une concentration des lieux de production ainsi que des hommes dans certaines villes et leur périphérie. Cela s'effectue en des temps records si l'on compare avec l'évolution lente en termes de population et de surface agglomérée avant 1950. De même, la modernisation des moyens de communication a bouleversé la géographie territoriale : la vie ne s'organise plus autour du bourg et du chef-lieu de canton, mais autour des centres principaux et notamment Laval qui connaît dans les dernières décennies une croissance importante.

Pendant ce temps, le milieu agricole connaît une mutation sans précédent avec la mécanisation, le remembrement (même s'il semble moins fort en Mayenne que dans d'autres départements). Cela a pour conséquences de déstabiliser et dépeupler les communes rurales.

On assiste à une différenciation de plus en plus forte entre " rural " et " ville ", alors que jusqu'ici, on l'a vu, il y avait une même conception qui se reflétait dans les deux types de bâti.

Aujourd'hui, caractéristiques du bâti diffus en Mayenne

Depuis 1950, peu de constructions diffuses, mais un très fort impact visuel

Le bâti diffus actuel comprend toujours le bâti que l'on pouvait rencontrer au 19^{ème} siècle et jusqu'en 1950. A celui-ci se sont ajoutés les pavillons individuels, les nouveaux bâtiments d'exploitation.

La nature des matériaux change. Parpaings, parfois briques, remplacent les matériaux d'extraction locale, conjuguant autrefois bâti et paysage naturel. Les nuances colorées, autrefois liées au mélange de chaux et de sable « du pays » disparaissent avec l'abandon de certaines techniques de construction traditionnelles.

Les bâtiments d'exploitation, autrefois construits avec les mêmes matériaux que l'habitation, produisent désormais un impact visuel fort. A la disparition du bocage s'ajoute l'utilisation de tôles métalliques brillantes de tons clairs. Leur présence non neutre dénote et nuit à la qualité des paysages.

Aujourd'hui, caractéristiques du bâti aggloméré en Mayenne

Le bâti aggloméré actuel comprend lui aussi le bâti que l'on pouvait repérer jusqu'en 1950. Comparé au bâti diffus, il a subi un bouleversement important depuis l'après-guerre.

Le lotissement d'habitation, réponse systématique à toute urbanisation

Une forme dominante d'urbanisation est apparue à partir de 1950 : le lotissement. Les villes et bon nombre de bourgs du département ont au moins « leur » lotissement. Ceux-ci ont souvent été conçus en rupture totale avec le centre ancien.

Dans tous les cas, les nouvelles constructions se sont implantées autour du centre pré-existant, mais de manières différentes. Certains bourgs ont confirmé ou engagé une logique de plan concentrique cernant le vieux bourg (Bonchamp, Gorron, Meslay-du-Maine, l'Huisserie). D'autres par contre, se sont urbanisés le long des axes majeurs, ce qui a pour effet de créer ou amplifier le phénomène de bourg linéaire (Cossé-le-Vivien, Entrammes).

Une banalisation et une standardisation du bâti : le pavillon

Contrairement au bâti du centre-bourg, le lotissement et les règles de construction qui le définissent ont pour effet l'apparition de l'habitat individuel « ouvert » avec jardin. La maison est construite au milieu de la parcelle. La densité est beaucoup moins forte que dans le centre.

Les conséquences sont une multiplication de la voirie, une consommation d'espace par logement beaucoup plus forte qu'auparavant. Le taux de croissance de l'espace urbanisé est souvent bien supérieur à la croissance de la population. Une agglomération comme St-Berthevin a multiplié sa surface par 16 entre 1949 et 1996, tandis que la population n'a été multipliée que par 4.

Des zones d'activités implantées sans logique de site en périphérie des agglomérations

Les zones d'activités, dont l'impact visuel est très fort, sont implantées en limite d'agglomération de part et d'autre d'un axe routier important. Ces zones font souvent office d'entrée de ville ou de bourg.

. Du point de vue paysager, les sites d'implantation ne facilitent pas toujours l'intégration des bâtiments.

Des matériaux et des couleurs en rupture avec l'environnement naturel

De même que pour le bâti diffus, les matériaux contemporains sont produits de manière industrielle. Les enduits blancs ou très clairs dénotent avec le site naturel, les tôles métalliques de ton clair et le PVC (...) ne sont pas neutres car ils réfléchissent fortement la lumière.

Des centres-bourgs et centres-villes réaménagés

Face à la multiplication de surfaces commerciales en périphérie de certaines agglomérations au détriment de leur centre, pour maintenir le petit commerce et améliorer le cadre de vie des habitants, de nombreuses municipalités ont réaménagé leur espace central. Le paysage urbain a parfois été totalement modifié, notamment lors de la percée d'une place dans le tissu urbain ancien (St-Denis-d'Anjou, Quelaines, Grez-en-Bouère...). Sur cette nouvelle place s'exerce une centralité grâce à l'installation de surfaces commerciales, de logements, d'équipements publics qui assurent l'animation du bourg (Quelaines est à ce titre un exemple marquant).

Des bâtiments réaffectés entraînant de nouvelles dynamiques

Les usines du 19^{ème} siècle, les bâtiments agricoles insérés dans le tissu urbain (...) sont difficilement reconvertibles pour accueillir de nouveau ce type d'activités. Aussi bon nombre de ces constructions ainsi que certains presbytères ont été conservés et transformés en logements (abattoirs de Mayenne, bâtiments agricoles à Grez-en-Bouère et à Andouillé...) ou en équipement public (presbytère de St-Berthevin devenu école de musique et de danse, couvent des Ursulines à Château-Gontier transformé en centre culturel...). Ces affectations nouvelles ont pour effet de densifier et d'animer le quartier.



Bannes : un bourg au paysage urbain très peu modifié depuis 1950.



Courbeville : un bourg qui a son lotissement



Des bourgs évoluant à différents rythmes

D'abord, les bourgs où depuis 1950, la trame urbaine n'a pas évolué : pas de lotissement ou zone d'activités. Ce sont les bourgs les plus éloignés de tout milieu urbain. Le paysage actuel est encore représentatif de celui d'avant-guerre (Bannes...).

D'autres bourgs, proches de chef-lieux de cantons ou de centres importants, ont vu leur morphologie changer par le développement de lotissements (Courbeville, St Ouen-des-Toits, St Loup-du-Dorat, Ste Suzanne). Parfois, une petite zone d'activités s'est également implantée.

Enfin, certains bourgs ont connu une expansion urbaine plus accentuée. Il s'agit en fait des chef-lieux de cantons où les lotissements et les zones d'activités se sont particulièrement développés, et qui constituent aujourd'hui la plus grande partie de l'espace urbanisé (Gorron, Ambrières, Villaines, Meslay, Cossé-le-Vivien, Montsurs).

Des petites villes s'urbanisant rapidement

Les petites villes ont connu une croissance importante en termes de surfaces urbanisées par les lotissements et zones d'activités. Le centre ancien occupe la position centrale mais sa surface est "restreinte", comparée à celle de la périphérie (Ernée, Craon, Evron).

Un phénomène de péri-urbanisation commence à se produire : les bourgs voisins subissent une influence qui se manifeste par la réalisation de lotissements pavillonnaires (Montenay, près d'Ernée).



Meslay-du-Maine, Montsurs : deux chefs-lieux de canton où l'urbanisation récente est très présente dans le paysage.

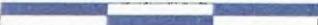


Evron : une petite ville au développement rapide. Le centre ancien n'occupe plus qu'une part restreinte de l'agglomération.



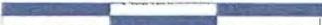
MAYENNE : photos IGN de 1949 et 1996

0 500 1000 1500m.



CHATEAU-GONTIER :
photos IGN de 1949 et 1996

0 500 1000 1500m.





LAVAL : photos IGN de 1949 et 1996 montrant l'expansion de la ville

0 500 1000 1500m.



Trois pôles urbains majeurs : Laval, Mayenne et Château-Gontier :

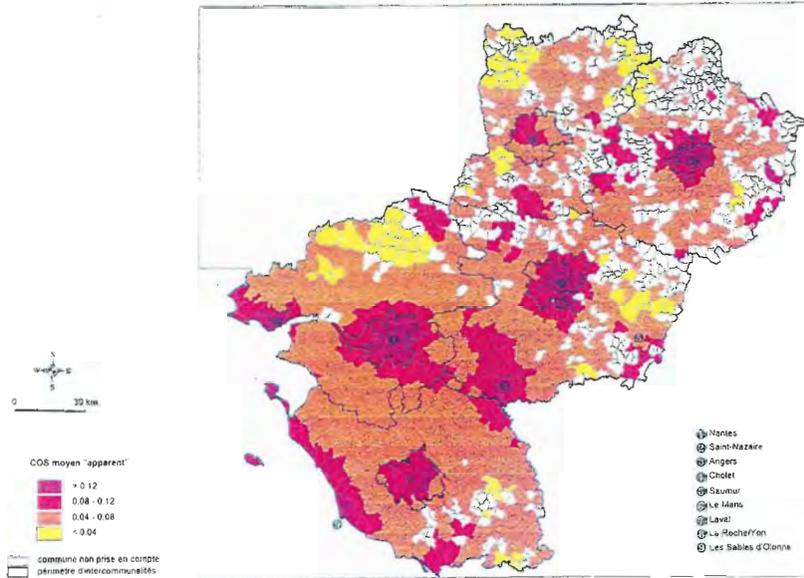
L'urbanisation de ces 3 villes situées au fond de la vallée de la Mayenne, a gagné les plateaux où les conditions de construction (surface, relief) sont plus aisées. Aux zones pavillonnaires et aux zones d'activités s'ajoutent des grands ensembles comportant des immeubles élevés qui modifient profondément l'image urbaine de ces villes par rapport à 1950 (Laval, Mayenne). De par la nouvelle consommation d'espace, le centre ancien actuel, occupe une place "réduite" (Laval, Château-Gontier, Mayenne).

Ce phénomène de péri-urbanisation est particulièrement perceptible autour des 3 principales agglomérations mayennaises, et notamment autour de Laval. Le centre des bourgs des communes périphériques occupe une surface infime, comparée à la surface lotie depuis 1950. Cette urbanisation au-delà des limites naturelles ou administratives met en évidence les enjeux d'identité à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle d'un secteur ou quartier (Changé, Louverné, L'Huisserie, Bonchamp, St Berthevin autour de Laval, Moulay et Aron près de Mayenne, Azé et Bazouges pour Château-Gontier).

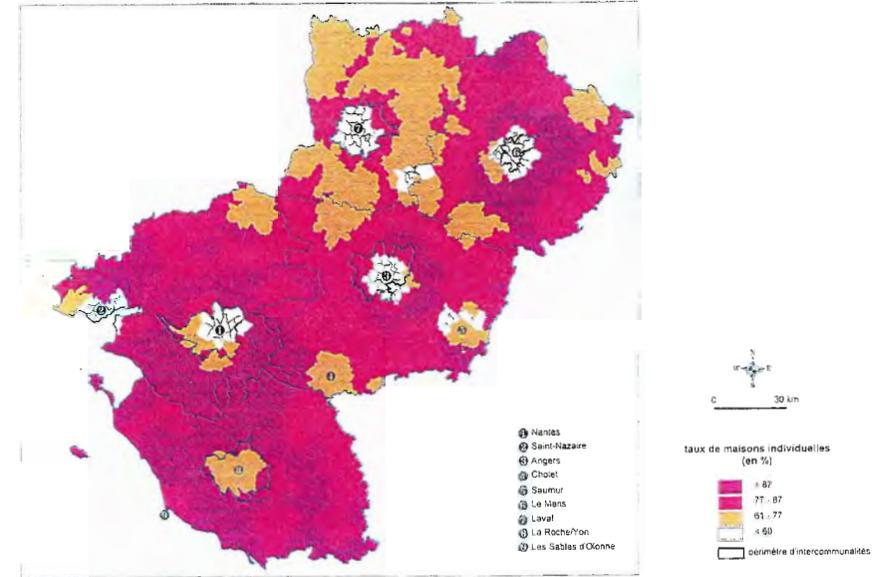


Saint Berthevin : un des exemples du développement périurbain autour de Laval

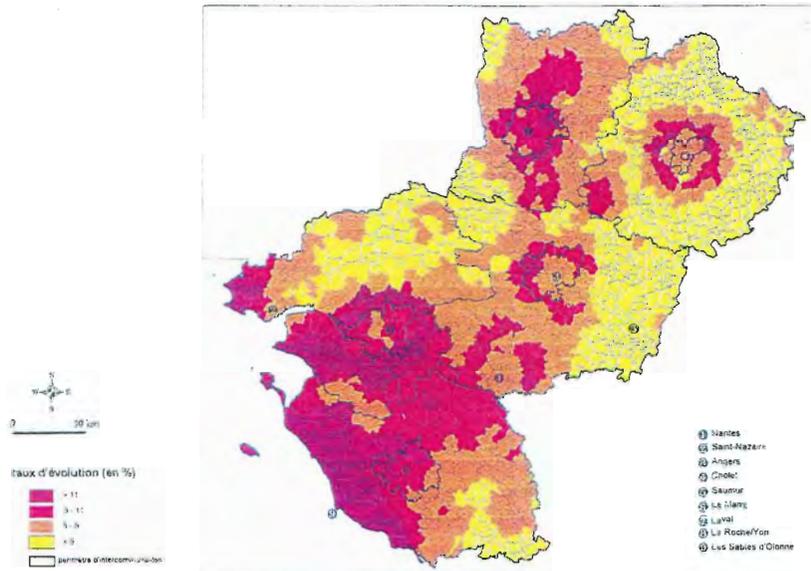
La maison individuelle de 1990 à 1997 :
COS (coefficient d'occupation du sol) "apparent"
pour les permis de construire autorisés (SHON / surface du terrain)
(données lissées)



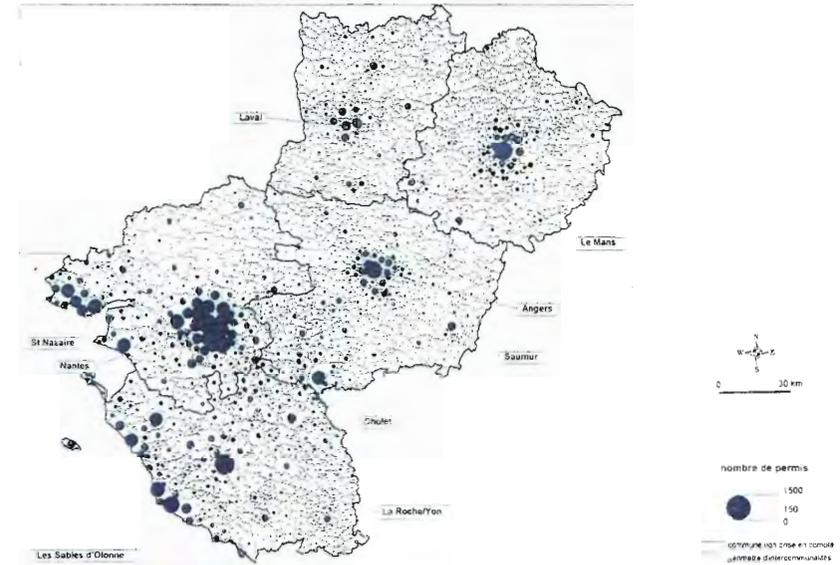
Situation du logement en 1990 :
les maisons individuelles dans le parc des résidences principales
(données lissées)



La maison individuelle de 1990 à 1997 :
évolution des résidences principales du seul fait
des maisons individuelles pures
(données lissées)



La maison individuelle de 1990 à 1997 :
les permis de construire autorisés
(PC affectés à la commune du lieu des travaux)



Evolution statistique du logement à l'échelle des Pays de Loire

Les paragraphes suivants traitent de l'ensemble de la région afin de permettre une comparaison avec les départements voisins et de mettre en évidence les tendances éventuelles.

Le taux d'habitat individuel est évidemment plus faible dans les villes mais aussi dans le Sud-Est du département, secteur qui ne connaît pas la même dynamique. Ces données sont à mettre en relation avec les taux de logements sociaux, souvent collectifs, plus élevés à Laval et dans les communes proches de Sablé-sur-Sarthe qui est située dans le département voisin.

Par opposition, le taux d'habitat individuel est beaucoup plus important en périphérie de l'agglomération de Laval. C'est cette partie du territoire qui est la plus marquée par l'urbanisation récente. En milieu rural, l'urbanisation est moindre, et l'habitat ancien conserve une place importante dans le paysage (plusieurs logements par habitation en centre-bourg).

Le coefficient d'occupation des sols moyen apparent pour les permis de construire autorisés entre 1990 et 1997 reste peu élevée en Mayenne. La pression y est moindre que dans le reste de la région, mais l'optimisation de l'utilisation des sols est faible. C'est le cas notamment dans les villes où la pression est pourtant plus forte : Laval, Mayenne, Château-Gontier... Cette constatation correspond à une très forte consommation d'espace.

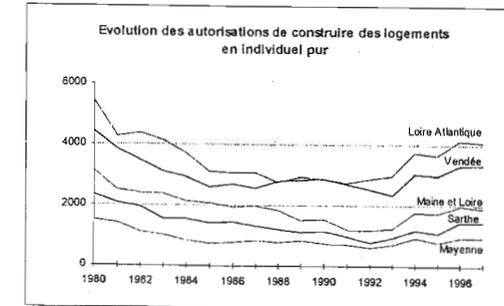
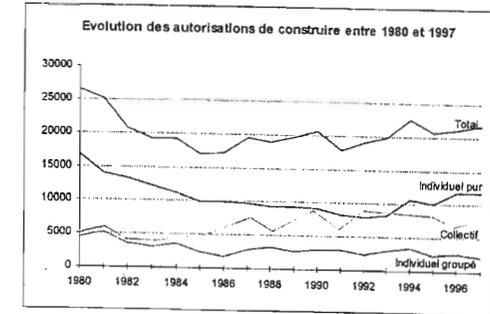
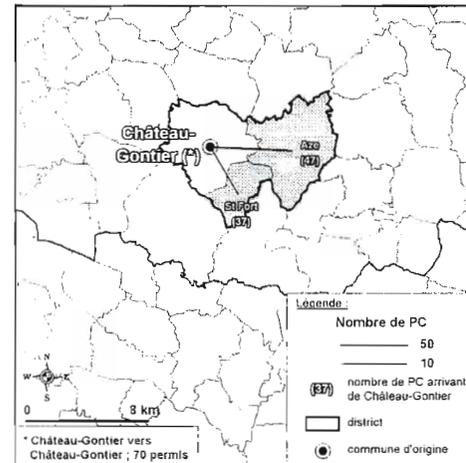
Les communes attractives du département sont les villes (Laval, Château Gontier, Mayenne), et les communes périurbaines (Azé, St-Fort pour Château-Gontier, Bonchamp, Changé, L'Huisserie, Aron, St-Baudelle, Quelaines, Astillé, Origné, Maisoncelles-du-Maine, Bazougers, Argentré, La Chapelle-Anthenaise, Martigné, Chalons-du-Maine, Sacé, Montflours et Andouillé...). Lorsque les coefficients d'occupation des sols moyens « apparents » sont faibles, il y a un risque de surconsommation d'espace.

Ces cartes permettent aussi de relativiser avec la situation des départements voisins où l'habitat individuel est proportionnellement beaucoup plus présent.

Les enjeux sont de maintenir et réhabiliter des bâtiments anciens, que ce soit pour la cohérence et l'identité d'un lieu que pour l'impact sur le paysage. Peut-être est-il possible d'inverser la tendance (habitat individuel) et proposer un type d'habitat plus regroupé, des ensembles de qualité pour la demande actuelle. Cela permettrait d'éviter un gaspillage d'espace, notamment en périphérie lavalloise.

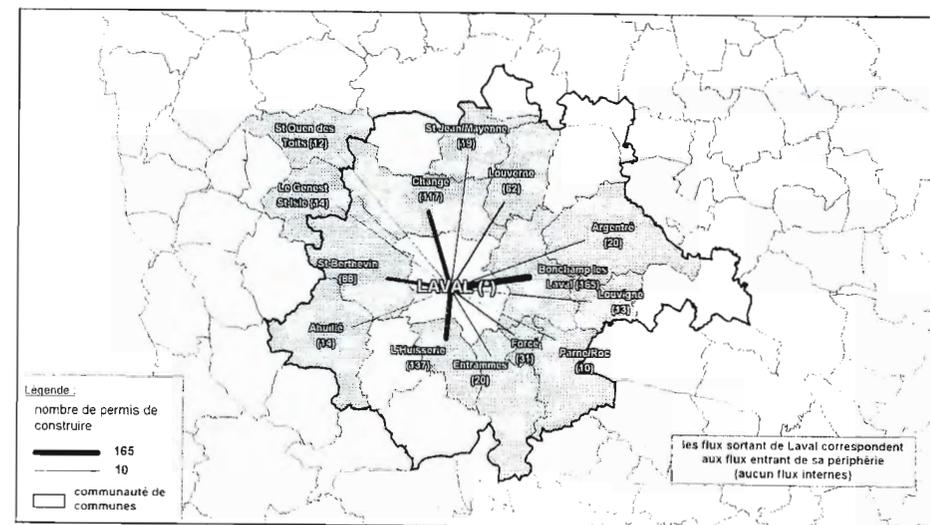
Les flux de constructions neuves de 1990 à 1997 :

les mouvements "sortant" (*) de la région de Château-Gontier (permis de construire >= 10)



Les flux des constructions neuves de 1990 à 1997 :

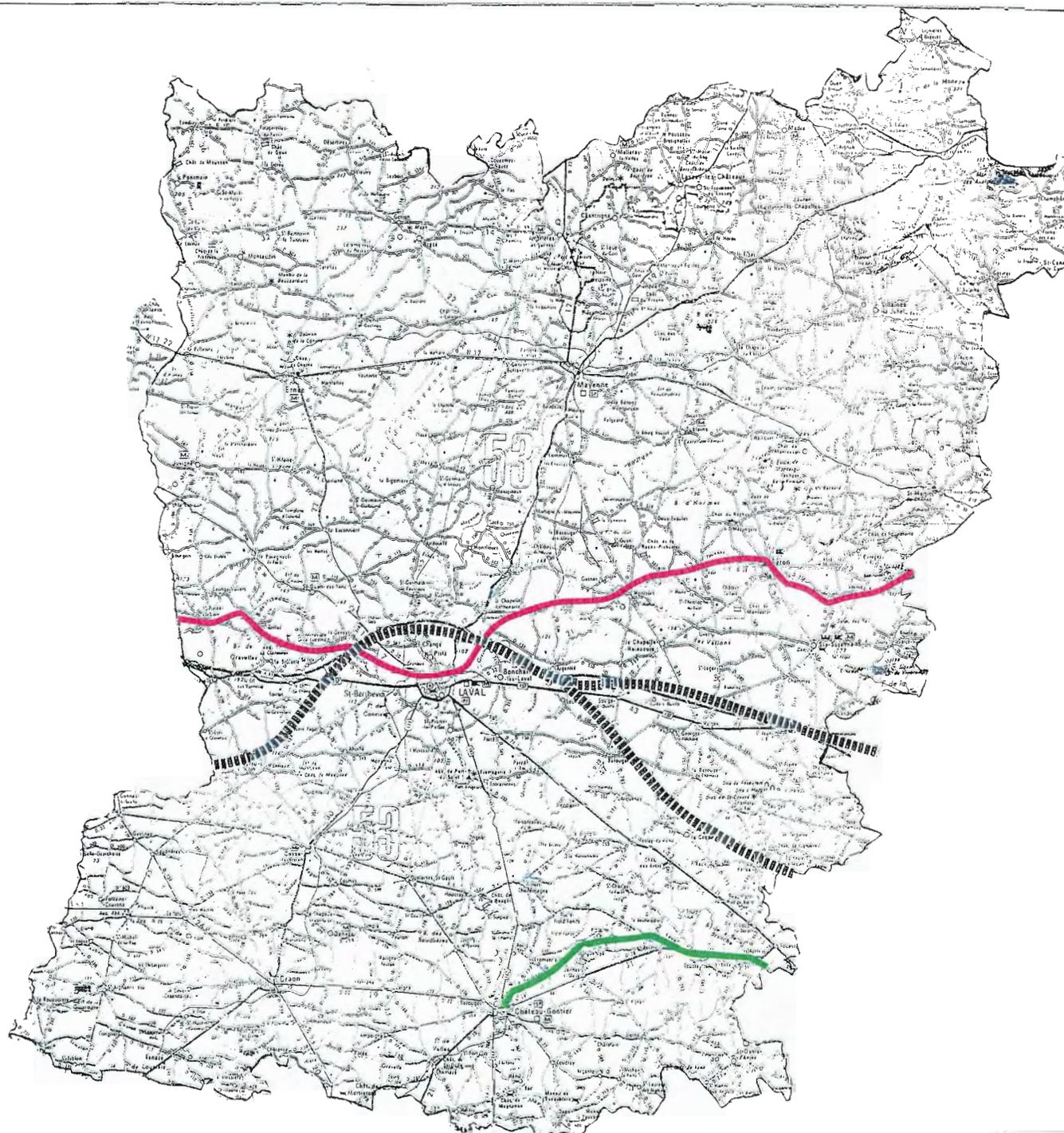
les mouvements "sortant" et "entrant" de la ville de Laval et de sa région (permis de construire >= 10)



LE CHEMIN DE FER

LEGENDE :

-  voie ferrée actuelle
-  réseau réservé au trafic marchandise
-  Ligne TGV projetée (état du projet en mai 1999)



LES CONSTITUANTS EN ÉVOLUTION

Paysages et modes de découverte

CARTE des CHEMINS DE FER
de la MAYENNE

Un réseau ferroviaire d'intérêt local disparu

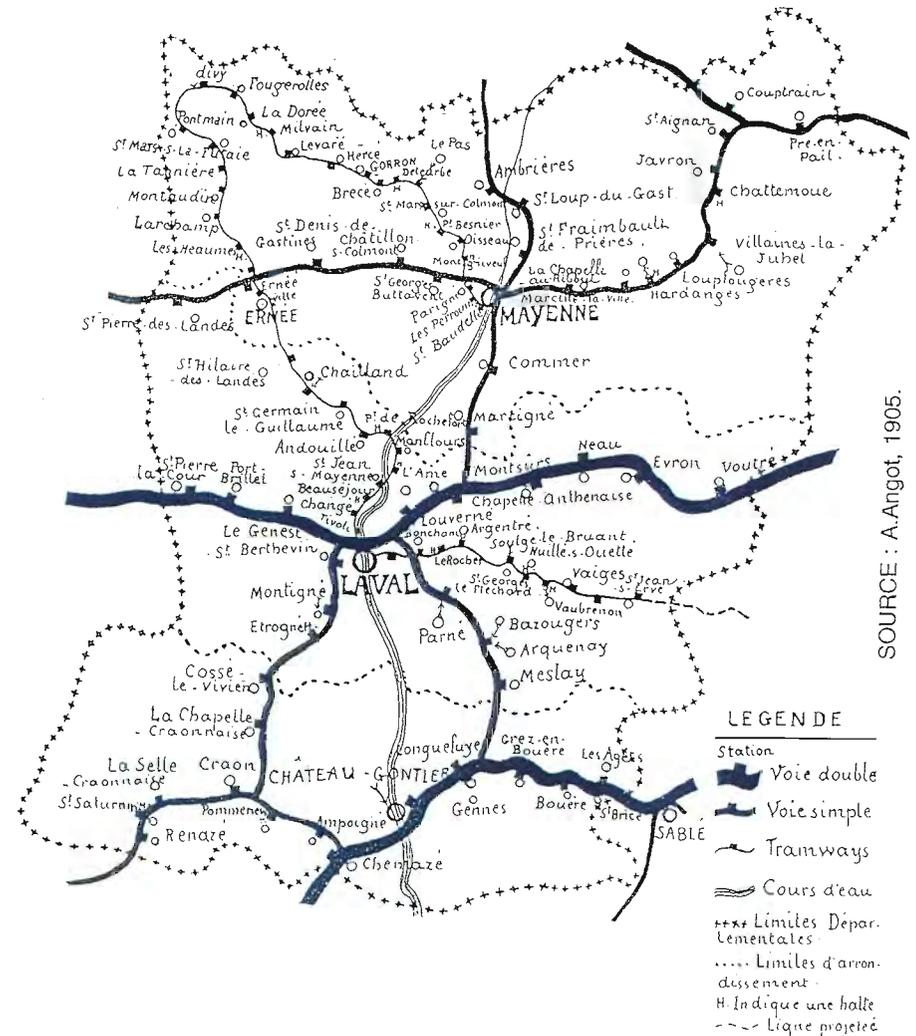
L'histoire du chemin de fer débute au milieu du **XIX^{ème}** siècle, période où toutes les voies de communication sont optimisées. La première ligne **Paris-Rennes** par Laval intègre le département dans un réseau commercial étendu, vers l'Ouest et vers Paris, et contribue à son enrichissement. Ensuite, il faudra attendre 1876 pour que d'autres voies se développent. Le réseau devient si dense que n'importe quel point du département est éloigné de 15 km au plus de la voie ferrée.

Le nouveau réseau de communication permettra aux voyageurs de **découvrir leur département** en nombre. Le train dessert les villes, mais également de nombreux villages ainsi que des équipements comme les carrières de Kabylie en Voutré, les fours à chaux de Louverné, les forges de Port Brillet.

L'arrivée puis la généralisation de l'automobile ont rendu le transport ferroviaire moins nécessaire. **Les lignes secondaires ont donc été abandonnées** ou fermées aux voyageurs. La première ligne construite Paris-Rennes reste la seule ouverte aux voyageurs.

De cette glorieuse époque du chemin de fer, il nous reste d'anciennes gares, à l'architecture facilement reconnaissable, qui ponctuent le département ainsi que d'anciennes voies ferrées qui accueillent le trafic de marchandises, sont reconverties en sentier de randonnées ou laissées à l'abandon.

Depuis, les progrès effectués concernant avant tout la vitesse : des trains à vapeur, on est passé aux trains électriques puis enfin **au T.G.V.** . Toutefois, le tracé en Mayenne de la ligne Paris-Brest, ne permet pas au T.G.V. d'avancer au maximum de ses capacités. Il est donc envisagé soit de construire une nouvelle ligne soit d'adapter le système pendulaire (deux possibilités qui n'auront pas les mêmes impacts paysagers).



SOURCE : A. Angot, 1905.



LA MAYENNE CANALISÉE

LEGENDE :

— La Mayenne canalisée



Une voie d'eau partiellement canalisée

Les premiers travaux engagés sur la Mayenne entre Laval et Angers à la fin du XV^{ème} siècle furent la construction de 22 chaussées. L'état de navigation n'étant pas satisfaisant, il fallut les remplacer au XVI^{ème} siècle par des portes marinières qui restèrent en place jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Au niveau de chaque porte marinière, une chute d'eau alimentait un moulin. **Cette première canalisation** donna naissance à un **trafic commercial important**.

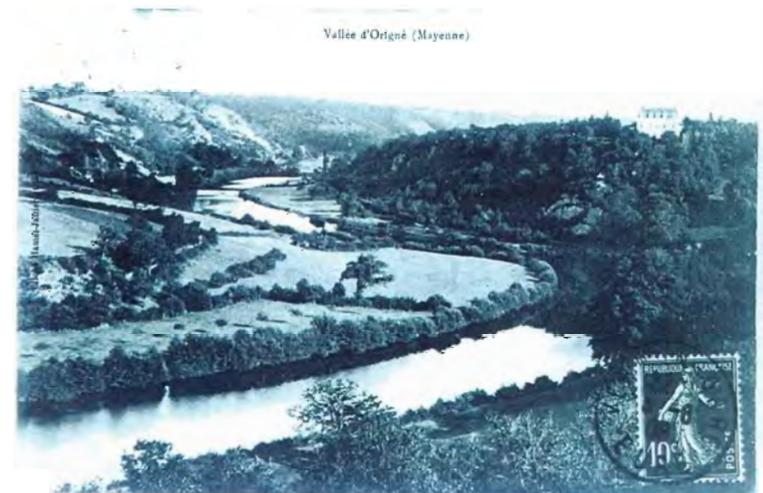
Entrepris au **XIX^{ème} siècle**, la seconde canalisation de la Mayenne ouvrira le trafic jusqu'à Mayenne et sera également l'occasion de remplacer les portes marinières par des barrages éclusés. Les entrepreneurs urbains et les aménageurs fluviaux donneront un nouveau visage à la Mayenne au niveau des villes : **rivières et villes sont transformées** et les usagers traditionnels de la rivière (notamment des meuniers) sont expropriés. Dans un souci d'embellissement et d'hygiène, Laval construit ses quais au milieu du XIX^{ème} siècle. Dès 1812, la construction du Pont Neuf, nécessitant un nouveau canal, empiètera sur les prairies humides des blanchisseurs.

L'ouverture du trafic jusqu'à Mayenne ne connaît que peu de succès compte tenu de la **concurrence ferroviaire**. Ceci permet à la batellerie blanchisseuse de se développer à Laval et Château Gontier sans être dans un premier temps, inquiétée par les autorités. L'installation des bateaux lavoirs est une compensation à l'expropriation des blanchisseurs des rives de la Mayenne. Toutefois, ayant connaissance des débordements de la batellerie à Nantes, l'activité du blanchissage en bateau sera contrôlée.

De cette époque, nous sont parvenus les quelques bateaux lavoirs (dont St-Julien) qui rappellent à la ville ce passé artisanal.

La Mayenne n'est donc plus un axe commercial et artisanal. Le paysage qu'elle nous offre n'est plus très dynamique.

Aujourd'hui, la Mayenne est un **axe touristique** plus que de communication : la beauté naturelle de la rivière ainsi que des secteurs aménagés donnent lieu à d'agréables promenades. Ainsi soit par le halage, soit par le bateau, on peut découvrir quelques moulins, écluses, ponts, et activités de loisirs existantes. Autant d'éléments spécifiques qui alliés aux données naturelles, donnent à **la rivière Mayenne une unité**.



La rivière Mayenne à Daon.

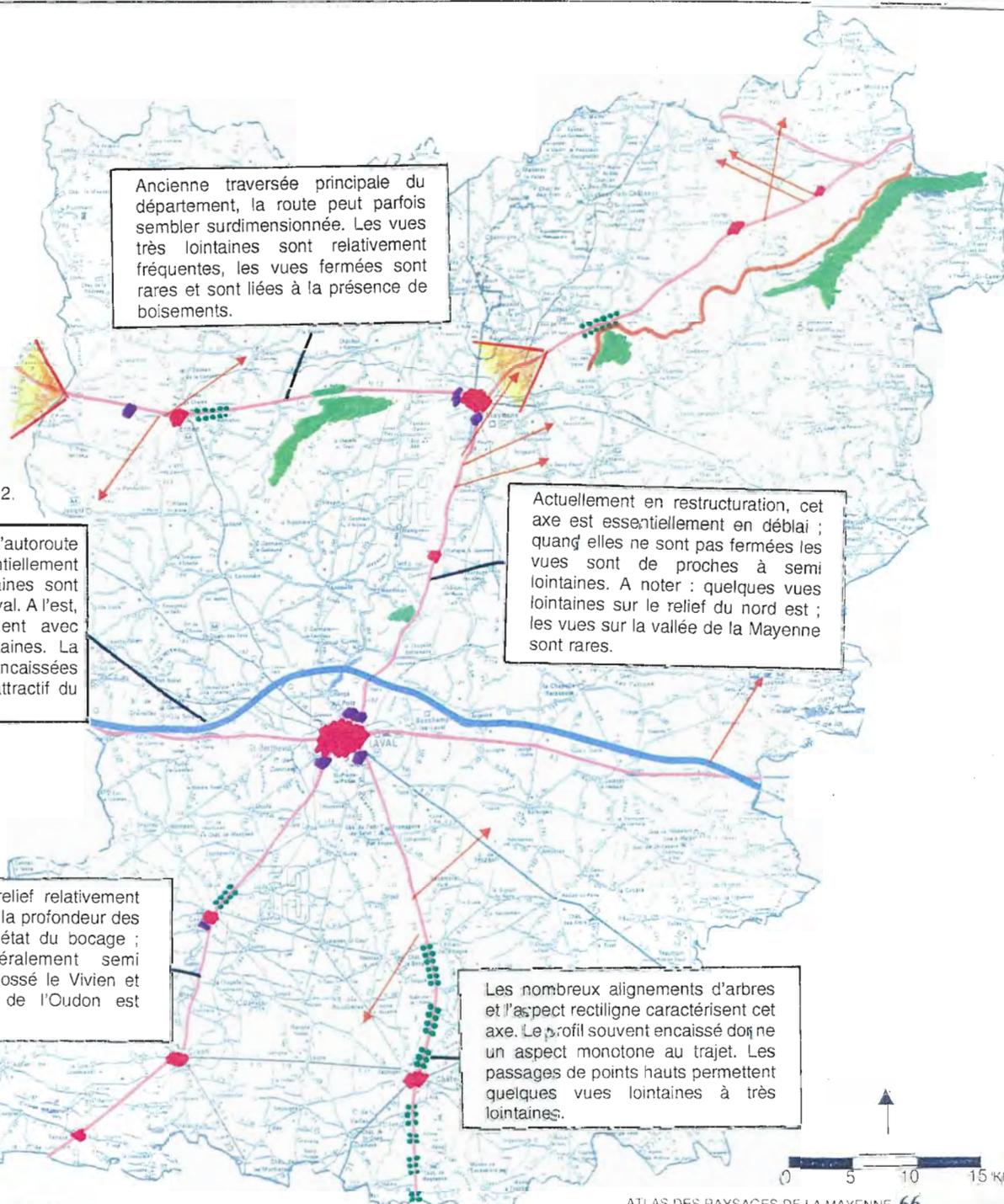
LE RÉSEAU ROUTIER

LEGENDE

-  Route nationale
-  Autoroute
-  Traversée d'agglomération
-  Traversée de zone d'activité
-  Panorama
-  Vue très lointaine
-  Alignement d'arbres
-  Boisement perçu
-  Relief perçu



Alignement de platanes le long de la RN 12.



Ancienne traversée principale du département, la route peut parfois sembler surdimensionnée. Les vues très lointaines sont relativement fréquentes, les vues fermées sont rares et sont liées à la présence de boisements.

Actuellement en restructuration, cet axe est essentiellement en déblai ; quand elles ne sont pas fermées les vues sont de proches à semi lointaines. A noter : quelques vues lointaines sur le relief du nord est ; les vues sur la vallée de la Mayenne sont rares.

Essentiellement en déblai, l'autoroute présente des vues essentiellement fermées ; les vues lointaines sont ponctuelles à l'ouest de Laval. A l'est, les vues fermées alternent avec quelques vues semi lointaines. La traversée de vallées encaissées constitue un évènement attractif du parcours.

Compte tenu du relief relativement plat de cette zone, la profondeur des vues dépend de l'état du bocage ; elles sont généralement semi lointaines. Entre Cossé le Vivien et Craon, la vallée de l'Oudon est ressentie.

Les nombreux alignements d'arbres et l'aspect rectiligne caractérisent cet axe. Le profil souvent encaissé donne un aspect monotone au trajet. Les passages de points hauts permettent quelques vues lointaines à très lointaines.

Panorama remarquable depuis la RN 12.



Une entrée d'agglomération banalisée par la multiplication des panneaux publicitaires.



Le réseau routier : un vecteur privilégié de découverte des paysages

La perception du paysage est liée à la possibilité et à la manière de le traverser. Au quotidien, le moyen de transport le plus emprunté utilise le réseau routier.

La mise en place du réseau actuel s'est faite au fil des siècles.

Le premier réseau de communication important, rayonnant autour de Jublains, fut l'œuvre des romains. Le développement des voies paraît alors disproportionné compte tenu du peuplement très incomplet du département.

Par la suite, seuls quelques tronçons de ces voies romaines seront utilisés pour joindre les différents centres de peuplement. Par manque d'entretien, elles ressemblent alors à des petits chemins.

Entre le IX^e et le XVI^e siècles, un réseau de grands chemins s'est mis en place, permettant la communication avec les départements voisins. Les villes qui s'étaient fondées sur des emplacements autrefois inoccupés, sont mises en relation. Les directions des chemins sont alors modifiées pour desservir ce nouveau réseau d'habitat.

Ce réseau mis en place au fur et à mesure des besoins, est organisé en 1826 : les chemins vicinaux existants sont affectés dans trois catégories (chemins de grande communication, chemins d'intérêt commun, chemins vicinaux ordinaires). Le réseau diminue alors en nombre de kilomètres mais sa qualité s'améliore.

Après les événements de la révolution de 1830, les routes dites stratégiques voient le jour. 366 km de nouvelles routes sont donc mises en place en 1833, concourant également à l'essor du commerce.

Depuis, l'état des routes n'a cessé de s'améliorer et seule l'ouverture de l'autoroute en 1980 constitue une véritable nouveauté, répondant à de nouveaux besoins de liaisons.

Le réseau actuel est très dense et s'organise en plusieurs catégories de l'autoroute jusqu'aux chemins vicinaux. Ces routes sont importantes, non seulement parce qu'elles ont un impact sur le paysage, mais aussi parce que c'est à partir de là, bien souvent, que l'on découvre le paysage.

L'organisation et la hiérarchisation de la trame viaire déterminent des perceptions différentes des paysages.

En effet :

- La perception du département depuis l'autoroute (Paris-Rennes) est très ponctuelle car la voirie est le plus souvent en déblais et donc encaissée.
- Les routes nationales, au tracé souvent rectiligne, semblent ignorer les accidents topographiques : le tracé ondule entre points hauts et points bas. Les points hauts offrent parfois des vues panoramiques et constituent des seuils à partir desquels on peut percevoir un site nouveau. Les points bas laissent deviner le plus souvent, plus que voir, le paysage des cours d'eau. Le long de ces routes, les alignements d'arbres ne sont pas rares. Toutefois, la vitesse, le tracé rectiligne induisent souvent une impression de monotonie.
- Les routes de moindre importance sont plus adaptées au terrain naturel : elles suivent les modelés en douceur et par conséquent, elles sont souvent sinueuses. Ces routes permettent une découverte plus progressive des paysages au sein desquels elles se fondent en douceur. En surplomb du cours d'eau, elles permettent d'appréhender l'ensemble de la vallée offrant des vues variées, elles génèrent un paysage dynamique.

Il faut également noter que les routes sont des vecteurs de promotion et de desserte des activités économiques. L'autoroute est une donnée économique importante pour le département ; elle va de paire avec un paysage linéaire qui lui est spécifique correspondant au vocabulaire des traitements routiers des nombreux talus qu'accompagnent la chaussée. Chaque échangeur, situé de manière privilégiée à l'interface entre l'infrastructure et les « grands paysages » traversés a fait l'objet d'un aménagement ponctuel. Les zones industrielles et artisanales souvent implantées à proximité, constituent un paysage bâti de grande échelle.

Les agglomérations les plus importantes sont équipées d'un système de rocade pour fluidifier le trafic et diminuer les nuisances pour les riverains. Ces contournements ont souvent fait l'objet d'un traitement paysager et sont donc agrémentés de plantations (renvoyant, dans les cas de figure les plus favorables, une image soignée et domestiquée plus ou moins en harmonie avec les paysages traversés). Cependant, en empruntant ces contournements, l'automobiliste de passage ne découvre plus les villes mais seulement leurs abords où sont là aussi souvent installées les zones commerciales et artisanales.

Ces zones donnent souvent lieu à des paysages qui manquent de cohérence tant au niveau de l'architecture que de l'affichage publicitaire et de la signalétique. Toutefois, lorsque les entreprises ont su créer des sites contemporains harmonieux, les paysages bénéficient d'une image de dynamisme économique respectueux des sites, des plus positives.

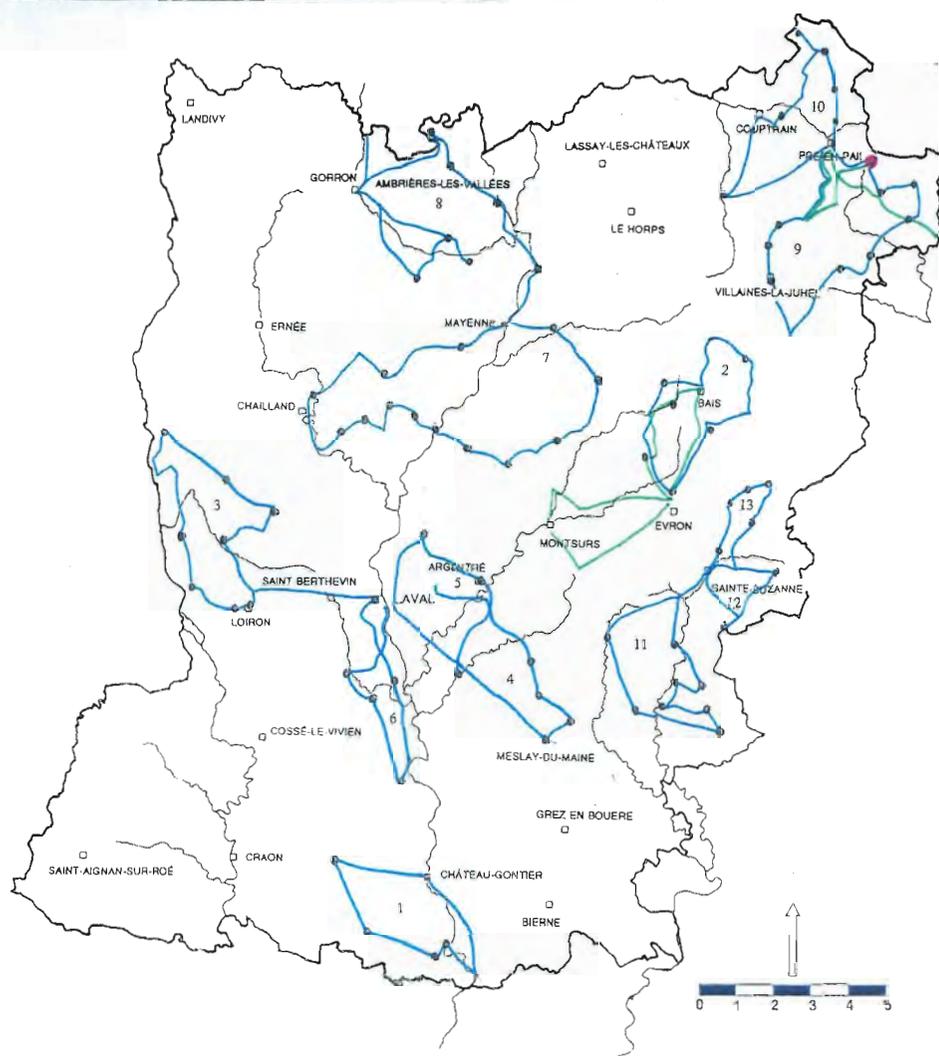
Les plus petites villes ou villages qui continuent à être traversés sont parfois confrontés à des problèmes de sécurité et de nuisances lorsque le traitement de la voie n'est pas adapté à une situation de centre ville ce qui génère des conflits d'usage.



Des ondulations importantes qui donnent un aspect de "montagnes russes" à la route.



Une route de charme qui surplombe la vallée de la Jouanne.



Guide Bleu

- 1. circuit des églises romanes
- 2. circuit des collines
- 3. sur les traces de Jean Chouan
- 4. circuit des retables lavallois
- 5. route des chauffourniers
- 6. rives Sud de la Mayenne
- 7. le bocage mayennais
- 8. le bocage et la vallée de la Mayenne
- 9. circuit du pays des pommiers
- 10. aux confins du Maine et de la Normandie
- 11. au fil de l'Erve
- 12. circuit de la Charnie
- 13. circuit du Mont du Feu

● panorama

Guide Michelin
 — Circuits proposés

Guide du tourisme (CT53)

- Les jardins extraordinaires
- Les petites cités de caractère
- Atmosphère (sites archéologiques)
- Les enfants terribles (personnalités)
- Moissons de plaisirs
- La ferveur des pierres (grands sites religieux)
- Cocktail nature (bases de loisirs)
- Belvédère (Mont des Avaloirs)
- Mayenne, Château Gontier, Laval.

Guide VISA

Principaux sites

- ★ ★ ★ exceptionnel
- ★ ★ très intéressant
- ★ intéressant

Une prédominance des vallées, des zones de collines du Nord-Est et des cités de caractère

Le tourisme est un vecteur de promotion de certains paysages car il guide les centres d'intérêt du promeneur et renvoie donc une image ciblée du cadre de vie.

Dans les guides proposés, l'échelle des sites promus est très variable puisqu'elle se préoccupe aussi bien de statues nichées dans une petite chapelle que de panoramas ou grands sites.

Notons que la notion de « paysage » apparaît en tant que tel dans ces ouvrages.

Quatre guides ont été retenus parmi les plus diffusés :

- le Guide Bleu,
- le Guide Vert Michelin,
- le Guide VISA,
- le Guide du Tourisme, édité par le Comité de Tourisme de la Mayenne.

Les deux premiers guides proposent des circuits (voir cartes ci-contre) : ils invitent à découvrir le département de la Mayenne de manière relativement générale et donc incitent le promeneur à sillonner les paysages. Les deux autres proposent une découverte des sites de manière plus ponctuelle.

Parmi les sites naturels et paysagers promus retenons :

- Bois et forêts :
 - Bois de Misedon (cité dans 1 guide),
 - Forêt de Mayenne (citée dans 3 guides),
 - Forêt de Pail (citée dans 1 guide),
 - Le Bois du Tay (cité dans 1 guide).
- Panoramas, sites de découverte exceptionnels :
 - Le Mont des Avaloirs (cité dans 4 guides),
 - Le Mont Rochard (cité dans 1 guide),
 - Le Site de Montaignu (cité dans 3 guides),
 - La Corniche de Pail (citée dans 2 guides).

▪ Autres :

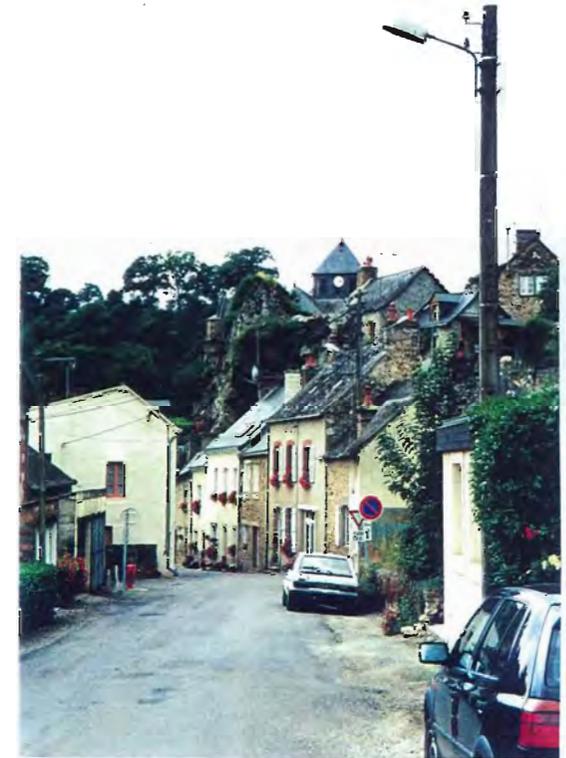
- La Rivière Mayenne (citée dans 4 guides),
- Le Gros Roc (cité dans 1 guide),
- L'Erve.

Les sites naturels, réputés incontournables sont de fait relativement peu nombreux.

Par ailleurs, les sept cités de Caractère (Chailland, Fontaine Daniel, Lassay les Châteaux, Parné sur Roc, Saulges, Sainte-Suzanne et Saint-Denis-d'Anjou) sont mentionnées dans tous les guides.

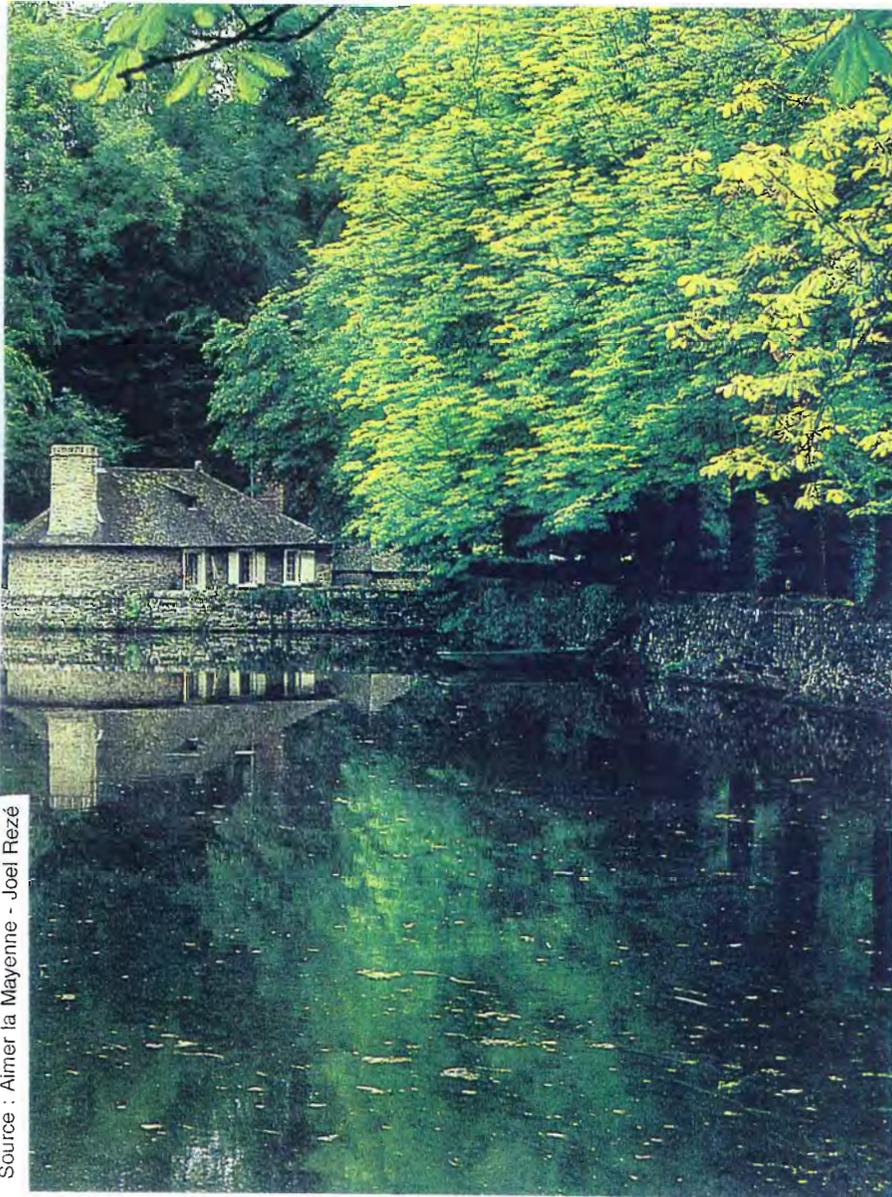
Ces villes sont intéressantes non seulement pour le patrimoine bâti, qui y est mis en valeur, mais également pour leur valeur historique, leur originalité d'implantation et donc également au regard de critères paysagers.

D'une manière générale, les sites, en rapport avec le paysage naturel ou le bâti, les plus promus se situent autour de la rivière Mayenne, dans le Nord-Est du département (secteur pittoresque à bien des égards) et la vallée de l'Erve.



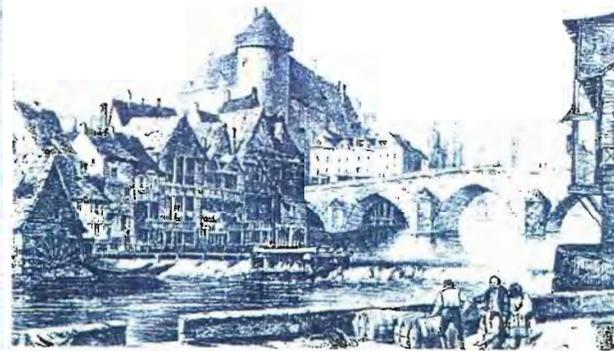
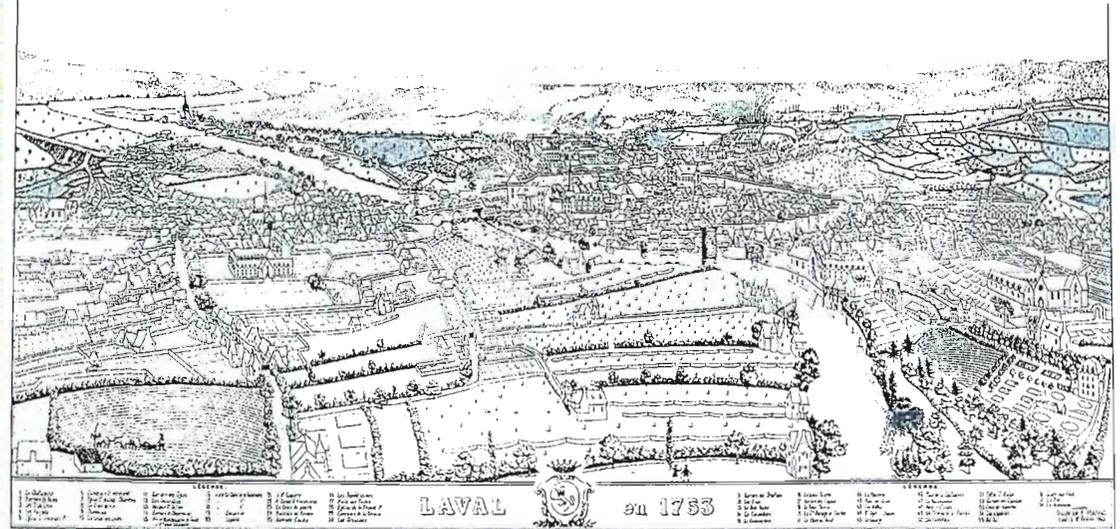
Chailland et Ste Suzanne : deux cités de caractère "promues" par le tourisme.





Source : Aimer la Mayenne - Joel Rezé

ILLUSTRATION DU CADRE NATUREL ET BÂTI DE QUALITÉ



Source : Jean baptiste MESSAGER -
Les moulins de Bétaillé et le vieux pont de Laval vers 1840



Source : Département de la Mayenne
Douze gravures et une carte - 1881 -
Adolphe Joanne



REPRÉSENTATION ANCIENNES DES VILLES DE MAYENNE, LAVAL
ET CHÂTEAU GONTHIER

L'analyse des représentations iconographiques (cartes postales, gravures, peintures ...) du département permet de comprendre comment les paysages ont été perçus à des époques différentes et quelles sont leurs représentations actuelles.

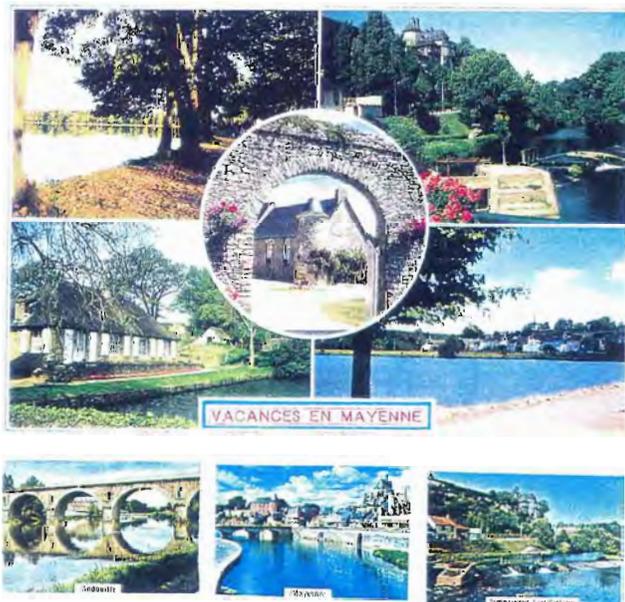
Ces représentations véhiculent un ou plusieurs « stéréotypes » de la Mayenne.

Les représentations de la Mayenne mettent en avant :

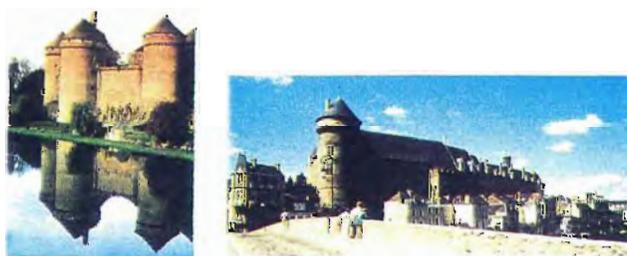
- le cadre « naturel » du département : les verts « tendres » dominant, l'eau est souvent présente,
- la qualité du bâti.

De nombreuses représentations associent ces différents éléments illustrant :

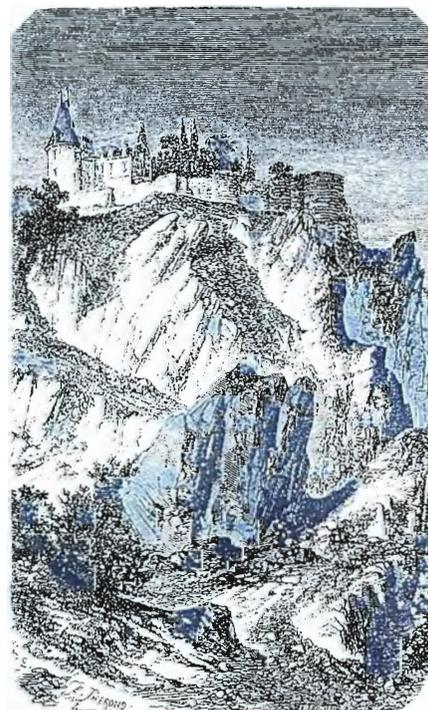
- les principales villes du département au bord de l'eau notamment le long de la Mayenne telles que Laval, Château Gontier, Mayenne,
- la présence d'une ripisylve verdoyante le long de cours d'eau calmes et reposants,
- l'existence de bâti de qualité près d'un étang ou d'un vallon.



Outre le bâti aggloméré, les nombreux châteaux et églises sont souvent représentés et mettent en valeur la richesse du patrimoine bâti.



Il en est de même pour les cités de caractères dont certaines telle que Sainte-Suzanne illustrent dès le XIX^{ème} siècle des paysages « pittoresques » de la Mayenne.



Illochers et château moderne de Sainte-Suzanne.

L'héritage historique du département transparaît aussi dans les représentations de sites tels que Jublains, Saulges ...

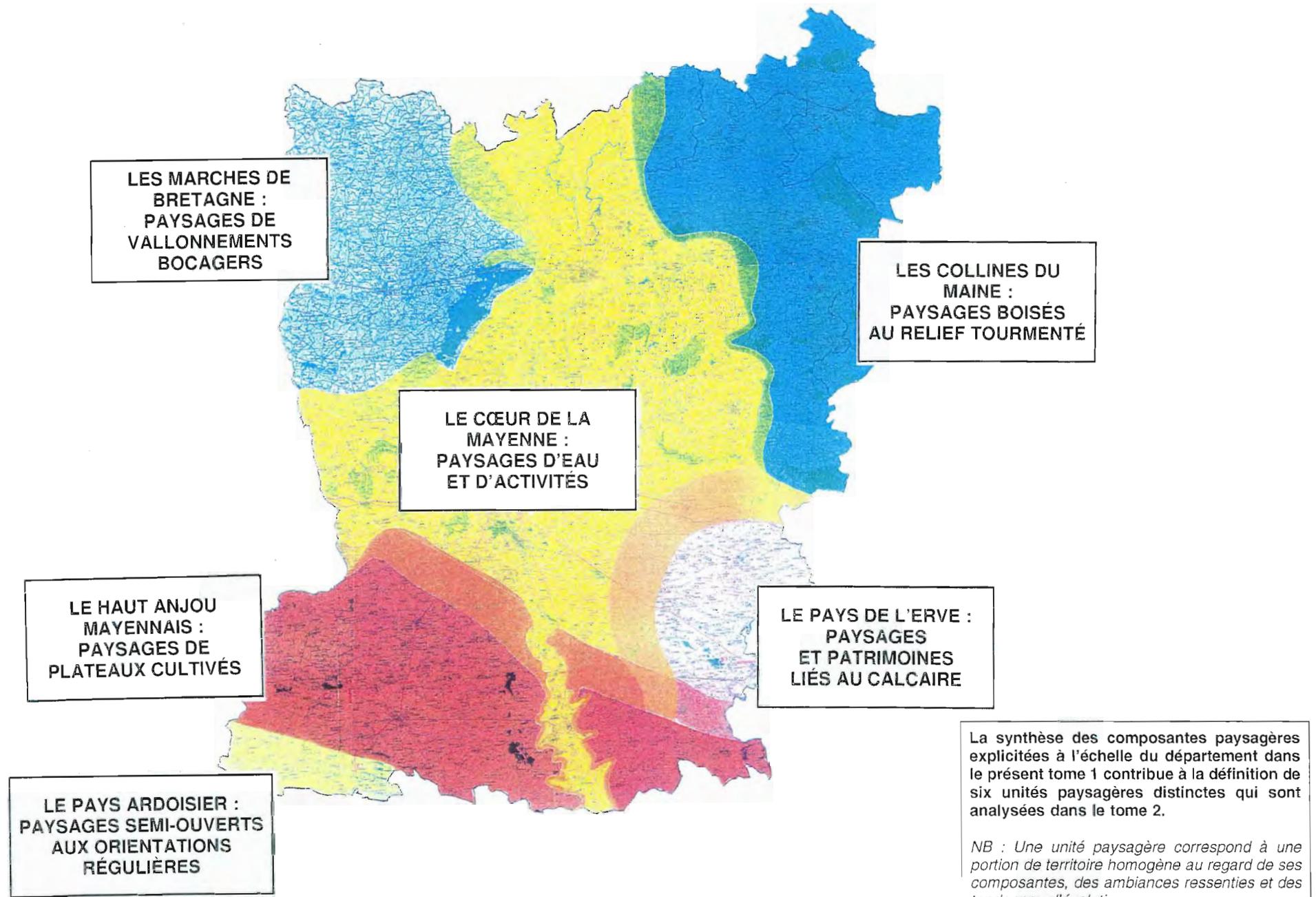


Les paysages « industriels » liés à l'importance des industries textiles et à l'exploitation du sous-sol étaient souvent promus dans les représentations plus anciennes.



Le cadre « naturel » mis en avant est une nature « calme » reposante riche d'une tradition rurale toujours présente à travers l'existence des fêtes de moissons, des produits locaux, des chevaux.

C'est une nature domestiquée : les jardins du département sont aussi valorisés.



REVUES

La Mayenne, archéologie, histoire, société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne n°8 (1985) - n°10 (1987) - n° 11 (1988).

La Mayenne, revue géographique et industrielle de la France - 1973.

Monuments historiques - la Mayenne - n° 186 - Mars-Avril 1993.

Vieilles Maisons Françaises - Patrimoine historique - La Mayenne - n° 106 - 1984.

OUVRAGES

ADASEA, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE - Mars 1997 - réflexion sur le devenir de l'agriculture dans le pays du Haut Maine et Pail, état des lieux et perspectives d'évolution.

ANGOT. A - 1995 - La Mayenne illustrée au temps des chemins de fer - Collection La Mémoire Recouvrée - Ed. Siloe.

ANTOINE Annie - 1994 - Fiefs et Villages du Bas-Maine au XVIII^{ème} siècle - Editions Régionales de l'Ouest.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE RANDONNÉE PÉDESTRE - Avril 1988 - Balades au cœur de la Mayenne - 80 nouvelles propositions de découverte à pied.

AUFFRAY Danièle, BAUDOIN Thierry, COLLIN Michèle, GUILLERN Alain - 1980 - Feux et lieux, histoire d'une famille et d'un pays face à la société industrielle - Edition Galilée.

BIPE CONSEIL - Mai 1992 - Etude d'appui stratégique du PDZR de l'Est Mayennais.

BOUFLET Bertrand - 1977 - Mayenne, tourisme et culture - Ed. Siloe.

BOUILLON Roger, DENIS Michel, DERRIEN Pierre, MACÉ Georges, NAVEAU Jacques, PICHOT Daniel, SALBERT Jacques - 1984 - La Mayenne des origines à nos jours - Ed. Bordas soules.

BUREAU Yves - 1975 - Etude de paysage retenue d'eau de Saint Fraimbault (département de la Mayenne) - Ministère de la Qualité de la Vie - Environnement - Région des Pays de la Loire.

DESVEAUX B, JACOUTOT J - C.A.U.E. - INSTITUT DE L'ARTISANAT DE LA MAYENNE - 1986 - Toits d'hier et d'aujourd'hui en Mayenne.

C.A.U.E. DE LA MAYENNE - 1984. - Architecture et Patrimoine industriels - quelques exemples en Mayenne.

C.A.U.E. DE LA MAYENNE - Menuiseries anciennes en Mayenne « du Maine et de l'Anjou ».

C.A.U.E. DE LA MAYENNE - Richesse de la Mayenne - Vallée des Etangs de Launay - Villiers.

C.A.U.E. DE LA MAYENNE - Chambre des Métiers de la Mayenne - SDA - Restaurer l'habitat traditionnel en Mayenne.

CAUE 78 - L'Atlas des pays et paysages des Yvelines.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE - Réflexion sur le devenir de l'agriculture dans le pays du Haut Maine et Pail, un constat, des projets-

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE - Porcs produits et superficie élevages volailles - 1988 et 1998.

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA MAYENNE - 1999 - La Mayenne, guide touristique.

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA MAYENNE - 1997 - L'économie touristique, la saison

CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE- 1999 - Les haies bocagères en Mayenne : un patrimoine à valoriser pour assurer sa pérennité.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE DU PAYSAGE - Juillet 1976 - Sainte Suzanne.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - 1995 - Proposition d'une nomenclature des haies du département de la Mayenne en vue de leur inventaire statistique.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - Bilan des demandes d'aides PAC - année 1996.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - Bilan des demandes d'aides PAC - année 1998.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - Juin 1996 - Les haies en Mayenne - Enquête statistique réalisée à l'automne 1995.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - Avril 1999 - Note général - Impact paysager des constructions en milieu rural- les espaces verts.

D.D.A.F. DE LA MAYENNE - Programme Agri-Environnement 94-99.

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE- Juillet 1992 - La vallée de l'Erve - Entre Saulges et Saint Pierre sur Erve - Son patrimoine naturel - Géologie - Flore - Faune - 22 p.

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE - Décembre 1994- Etude de la rivière l'Erve (Mayenne).

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE - Janvier 1995 - Protections existantes en matière d'environnement : sites inscrits et classés du département de la Mayenne.

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE - D.D.E DE MAINE ET LOIRE- 1997- Paysage et patrimoine - Guide pratique.

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE- Natura 2000 en Pays de la Loire-

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE- Septembre 1997- Projet de classement du site de la vallée de l'Erve.

DIREN DES PAYS DE LA LOIRE- - Décembre 1998- Etat des protections réglementaires au titre de la loi du 10 juillet 1976 - région des Pays de Loire.

DUBOIS P - 1961 - Petite géographie de la Mayenne - Edition Hüdemon.

DUFOUR Jeanne, MOÏNET Evelyne - 1998 - Les Alpes Mancelles.

HACHETTE - 1995 - Pays de la Loire - Guides bleus

HACHETTE - 1996 - Guide Visa - Pays de la Loire.

I.N.S.E.E. PAYS DE LOIRE - 1997-1998 - Tableaux de l'économie de la Mayenne.

I.N.S.E.E. PAYS DE LOIRE - 1997 - 1998 - Atlas des territoires pays de la Loire - 1/200 000^{ème}.

JARRI B. - Février 1999 - Rapport annuel de question - 1998 M.N.E.

JARRI B. - Octobre 1998 M.N.E. - Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en Z.N.I.E.F.F.

JEGOUZO Y. - SANSON C. - 1990 - Guide de l'environnement- Edition Le Moniteur.

LANDEMAINE D. - Août 1983 - Les milieux « naturels » de la vallée de la Mayenne

MACÉ Georges – 1982 - Un département rural de l'Ouest - La Mayenne Tome I et II - Ed. Joseph FLOCH.

MENIL Alain – 1982 - La maison rurale dans le Maine et le Haut Anjou - Ed. Les cahiers de construction traditionnelle.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE- DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE LA FORÊT- Septembre 1993- Agriculture et paysage- Concilier pratiques agricoles, respect de l'environnement, et qualité des paysages.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE- DIRECTION DES FORÊTS- INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL - 1983 - Département de la Mayenne, résultats du second inventaire forestier - Tome I

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS – 1994 - Méthode pour des Atlas de paysages.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT- DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE – MISSION PAYSAGE –Avril 1992 – Agriculture et paysage.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME – TGV Bretagne – Pays de la Loire- Etudes environnementales- Etudes préliminaires, dossier d'informations.

M.N.E. – Milieux naturels en Mayenne.

MONTCEAU Laurence - Avril 1994 – Diagnostic paysager du réseau de sentiers pédestres du pays de Craon - ENITHP.

MUSSET René – 1978 -Le Bas-Maine – Etude géographique – Edition Librairie Cantin.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE - 1998 - Atlas des Paysages.

PAYS DU MAINE ANGEVIN - 1995, 1996, 1997 - Bilan d'un schéma d'aménagement paysager dans le pays du Maine Angevin.

PAYSAGES DE L'OUEST - Mai 1986 - Inventaire Paysager de la Vallée de la Mayenne.

PAYSAGES DE L'OUEST - Septembre 1998 - La vallée de l'Erve - Etude diagnostic - Propositions d'actions - Schéma directeur .

PICHOT DANIEL - 1995 - Le Bas Maine du X^{ème} au XIII^{ème} siècles : étude d'une société SHAM de la MAYENNE.

PLESSIX RENÉ - 1986 - PAYSANS DU MAINE dans la France ancienne – Edition Horvath.

PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE – DIREN DES PAYS DE LA LOIRE – Projet du réseau européen natura 2000 – fiches d'information.

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE – Convention régionale d'amélioration des paysages et de l'eau.

SAINTENY G. – 1999 – Une politique du paysage.

SRPN- 1991- La gestion et la protection de l'espace naturel en 32 fiches juridiques.

SYNDICAT DU HAUT MAINE ET PAIL, CRD du Haut Maine et Pail, bilan volume 2 (1993 à 1996)

THOMAS Franck - 1992 - Haut Maine et Pail - Syndicat du Haut Maine et Pail

TRIVIERE François-Xavier - 1996 - Au carrefour des eaux Bateaux - Lavoires et usages de la rivière - Musée de Laval - Ed. Siloe.

CARTOGRAPHIES

Carte I.G.N. au 1/100 000^{ème} - 1994.

Carte « Découverte Régionale » - Mayenne - 1993.

Carte I.G.N. au 1/50 000^{ème} :

N° 1319 - 1320 - 1416 - 1417 - 1418 - 1419 - 1420 - 1516 - 1517 - 1518 - 1519 - 1520 - 1616 - 1617 - 1618 - 1619.

Carte géologique de la France au millionième - 6^{ème} édition - 1996 - Ed. BRGM - Service Carte Géologique de la France au 1/50 000^{ème} - Ministère de l'Industrie - Service Carte géologique : Avranches n°61 - Alençon n°62 - Mortagne n°63 - Laval n°76 - Mayenne n°77 - Nogent le Rotrou n° 78 - Château Gonthier n° 91.

Carte de la végétation de la France n° 23 Alençon - Centre national de la recherche scientifique.

Carte CORINE Land Cover - IFEN - 1997.

Photographie aérienne IGN - 25 000^{ème} - 1996 - Département de la Mayenne.

Photographie aérienne IGN - 30 000^{ème} - 1949 - Département de la Mayenne.